

L'efficacité de l'aide et du développement :
Vers les droits de l'homme,
la justice sociale et la démocratie

VERSION ABRÉGÉE

RAPPORT 2010 DE REALITY OF AID

The Reality of Aid



Le Rapport 2010 de Reality of Aid « L'efficacité de l'aide et du développement : Vers les droits de l'homme, la justice sociale et la démocratie » (version abrégée) est publié aux Philippines en 2010 par IBON Books, IBON Center 114 Timog Avenue, Quezon City 1103, Philippines

Copyright © 2010 par le Comité de Direction de Reality of Aid

Rédaction : Alex Wilks

Relecture : Jose Enrique Africa

Maquette : Jennifer Padilla

Traduction : Marie-Gabrielle Denizet (français) et Ruben Fernandez,
Rosa Ines Ospina et Ana Judith Blanco (espagnol)

Photos de la couverture : saaraketha.com, blog.choike.org.honduras

Imprimé et relié aux Philippines par IBON Books

Publié avec le soutien de EUODAD et de
11.11.11- Coalition du mouvement flamand Nord-Sud

Tous droits réservés

ISBN 978-971-0483-60-0

Table des matières

1	Le Réseau Reality of Aid
3	Remerciements
5	Préface
7	Vers l'efficacité du développement <i>Le Comité de Direction de Reality of Aid</i>
22	Droits de l'homme, justice, égalité entre les sexes et durabilité
24	Institutions participatives et appropriation démocratique
27	L'architecture de l'aide au service de l'efficacité du développement
29	Gérer la crise : une analyse des tendances de l'aide internationale <i>Brian Tomlinson, Comité de Direction de Reality of Aid</i>
60	Liste des articles du rapport intégral
63	Liste des membres de ROA

Le Réseau Reality of Aid

Le réseau Reality of Aid existe pour promouvoir des politiques nationales et internationales qui puissent contribuer à édifier de nouvelles et efficaces stratégies pour éradiquer la pauvreté, basées sur la solidarité et l'équité. Reality of Aid, créé en 1993, est une initiative collaborative, sans but lucratif, à laquelle participent des organisations non-gouvernementales du Nord et du Sud.

Reality of Aid publie régulièrement des rapports fiables sur la coopération internationale pour le développement et sur le degré auquel les gouvernements, du Nord et du Sud, prennent des mesures pour corriger les extrêmes inégalités de revenus et les injustices structurelles, sociales et politiques qui enferment les gens dans la pauvreté.

De 1993 à aujourd'hui, Reality of Aid a publié toute une série de rapports et de « Reality Checks » sur l'aide et sur la coopération en matière de développement.

Ces rapports sont des analyses de la façon dont les gouvernements traitent les problématiques de la pauvreté et dont les politiques de l'aide et de la coopération pour le développement sont mises en pratique.

Le Comité de Direction de Reality of Aid est constitué des représentants régionaux de toutes les organisations membres.

Le Comité de Direction du RÉSEAU REALITY OF AID (2010)

Président/ Représentant des OSC membres d'Asie et du Pacifique

Antonio Tujan, Jr.

Fondation IBON et

Reality of Aid Asie/Pacifique

3/f IBON Center

114 Timog Avenue, Quezon City 1103

Philippines

Telefax: +632 927 6981

Email: atujan@ibon.org

Vice-Président / Représentant des OSC membres des pays non-OCDE

Brian Tomlinson

Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)

1 Nicolas Street Suite 300, Ottawa

Ontario, Canada K1N 7B7

Fax: +1 613 241 5302

Tel: +1 613 241 7007

Email: btomlinson@ccic.ca

Représentant des OSC membres d'Afrique

Vitalice Meja

Reality of Aid Afrique

Kirichwa Road, Kilimani

P.O. Box: 5252-00100

Nairobi, Kenya

Tel: + 254 20 3861590 /+ 254 20 2494795

Email: roafrica-secretariat@realityofaid.org

Représentant des OSC membres d'Amérique latine

Ruben Fernandez

Asociación Latinoamericana de Organizaciones de Promoción al Desarrollo, A.C. (ALOP)

Calle 55 No. 41 - 10,

Medellin-Colombia

Tel: +57 4 2166822

Email: presidencia@region.org.co

Représentant des OSC membres des pays européens

Bodo Ellmers

Réseau européen sur la dette et le développement (EURODAD)

Rue d'Edimbourg 18-26

1050 Brussels, Belgium

Tel: +322 894 4645

Email: bellmers@eurodad.org

Remerciements

Les auteurs du Rapport 2010 de Reality of Aid appartiennent à des organisations de la société civile (OSC) du monde entier. Leurs travaux s'appuient sur les savoirs et l'expertise des agences de l'aide, des institutions académiques, des organisations de terrain et des gouvernements. Nous remercions tous ceux qui nous ont généreusement fait bénéficier de leurs connaissances et de leurs conseils.

Le contrôle éditorial de la publication a été assuré par le Comité de Direction de Reality of Aid et les opinions et les vues exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement celles du Comité de Direction ou celles de la Fondation IBON qui publie ce rapport.

Le Comité de Direction de Reality of Aid a été assisté par Alex Wilks et Edward Thorpe, consultants éditoriaux, Jose Enrique Africa pour la relecture et Josephine Dongail pour la gestion de la publication.

Ce Rapport 2010 de Reality of Aid est publié avec le soutien de EURODAD et de 11.11.11- Coalition du mouvement flamand Nord-Sud.

L'agenda de l'efficacité de l'aide dont le but est d'optimiser l'aide internationale a peu à peu évolué depuis les engagements pris lors du premier Forum de haut niveau à Rome, en 2002, à propos de l'harmonisation des donateurs. Une approche plus globale a été adoptée dans la Déclaration de Paris lors du second Forum de haut niveau en 2005, mais ces réformes se limitaient aux aspects technocratiques de l'efficacité de la gestion et de la fourniture de l'aide.

Les rapports de Reality of Aid ont régulièrement remis en question les réformes proposées ; le Rapport 2002 appelait à mettre fin aux conditionnalités et le Rapport 2004 proposait tout une gamme de réformes de la gouvernance de l'aide. Avant le Forum de haut niveau d'Accra en 2008, une plateforme encore plus importante d'organisations de pays riches comme de pays pauvres ont appelé à une réforme plus radicale de la coopération pour le développement. Au Forum d'Accra, les organisations de la société civile (OSC) ont demandé avec insistance que l'on améliore l'efficacité du développement, et que soit mis en place un programme de réformes en profondeur qui aille au-delà de la gestion efficace de l'aide.

Lors du Forum de haut niveau d'Accra, en réponse aux propositions et aux critiques des OSC, des pays en développement et d'autres acteurs de l'aide, a été adopté le Programme d'action d'Accra (PAA). Dans une certaine mesure, le PAA approfondissait le concept de l'efficacité de l'aide et élargissait le champ des acteurs impliqués pour y inclure la société civile, les parlementaires et d'autres, et pour englober la coopération Sud-Sud avec ses approches et ses contributions au développement.

Mais dans une large mesure, la réforme de fond du système de la coopération est encore à définir. Ce Rapport 2010 de Reality of Aid démontre que l'application des réformes décidées dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra visant à ce que la gestion et la fourniture de l'aide soient plus efficaces est loin d'être satisfaisante au niveau des pays. De surcroît, l'extrême fragmentation des efforts de coopération et la dichotomie entre les coopérations Nord-Sud et Sud-Sud entretiennent l'inefficacité et les relations de pouvoir anti-développement. Il faut d'urgence une approche plus globale et plus équitable de la coopération pour le développement. Pour toutes les parties prenantes, l'efficacité du développement doit être le « troisième programme d'appui aux réformes » dont l'objectif est d'obtenir des résultats en matière de réduction de la pauvreté et de développement fondé sur les droits de l'homme. Pour cela, ces réformes devront remédier de façon urgente à l'incohérence des politiques de développement, et rénover l'architecture de la coopération pour le développement en la basant sur des relations d'égalité et de mutualisme de façon à ce que le système de l'aide soit centré sur les pauvres et les pays en développement.

Le quatrième Forum de haut niveau (FHN4) de Busan, en Corée du Sud en 2011 est une opportunité unique pour ces réformes. Mais pour cela, il faut que l'objectif du FHN4 ne soit pas simplement de faire le point sur les succès et les échecs des réformes sur l'efficacité de l'aide de Paris et d'Accra, mais qu'il soit de pousser plus loin ces précédentes réformes. L'enjeu de Busan est un nouvel accord politique, une « Déclaration de Busan », où les réformes pour améliorer l'efficacité de l'aide seront cadrées par

l'efficacité du développement, et qui posera les premiers jalons de la construction d'une architecture de la coopération pour le développement équitable, inclusive et progressiste, qui pourrait déboucher sur une nouvelle Convention des Nations Unies sur l'efficacité du développement.

Ce Rapport 2010 de Reality of Aid exprime ce que représente l'efficacité du développement aux yeux des sociétés civiles du Sud et du Nord. Reposant sur le vécu des OSC de 30 pays, il met en lumière les problèmes et les dérives possibles d'une approche étroite de l'efficacité de l'aide, et montre que si les objectifs à atteindre sont la réduction de la pauvreté, la réalisation des droits de l'homme, la justice sociale et le développement durable, alors il est indispensable de transformer la coopération pour le développement.

Le réseau Reality of Aid a privilégié les caractéristiques de l'efficacité du développement qui sont en jeu s'il s'agit de parvenir à ce que l'aide soit réellement efficace, mais il reconnaît que la question du développement dans son ensemble, sous ses aspects économiques, politiques, sociaux et culturels, est d'une toute autre ampleur. Cependant la coopération et l'aide au développement sont réellement des catalyseurs de l'accélération du développement, et dans certains pays, elles peuvent être essentielles pour la réduction de la pauvreté et pour la réalisation des objectifs de développement.

L'objet de ce Rapport est d'étayer avec des analyses rigoureuses notre remise en cause de la conception traditionnelle de l'aide et de la coopération pour le développement, et de suggérer des mesures pratiques qui permettraient d'avancer dans les réformes urgentes. Ces propositions sont adressées aux gouvernements et aux acteurs autres que les gouvernements au niveau international et au niveau national, et même à celui des communautés. Nous espérons qu'il contribuera à orienter un processus qui sera certainement complexe mais qui sera aussi une réflexion stimulante dans des directions plus créatrices et plus fécondes.

Antonio Tujan, Jr.
Président
Comité de Direction
Réseau Reality of Aid

1. Introduction

Lors de la publication du précédent rapport de Reality of Aid, en aout 2008, l'efficacité de l'aide était au top des priorités politiques. Début septembre 2008, le Forum de haut niveau d'Accra débouchait sur des engagements supplémentaires importants tant de la part des donateurs que des gouvernements bénéficiaires de l'aide. Mais, moins de deux semaines après la fin de cette conférence, la banque Lehman Brothers faisait faillite et plongeait le système financier international tout entier dans une panique sans précédent.

Les gouvernements n'ont plus pensé qu'à essayer de stabiliser le système – en redressant leurs finances, puis en comblant les trous dans l'architecture financière révélés par la crise. L'efficacité de l'aide n'a plus été une priorité, peu de gouvernements ont réellement planifié la mise à exécution des décisions prises à Accra, et encore moins nombreux sont ceux qui ont manifesté une véritable volonté politique de les mettre en pratique.

La réponse à la crise financière montre comment les pays peuvent agir ensemble et se soutenir mutuellement dans les temps difficiles. Les gouvernements des pays riches ont réussi à trouver des sommes astronomiques pour renflouer les banques et des incitations fiscales pour sauver leurs propres économies. Mais les efforts à long terme pour résoudre les crises de la pauvreté et de l'environnement dans les pays du Sud demandent aussi une réponse politique. Des millions de personnes dans le monde n'ont pas assez à manger, sont à la merci des maladies et des catastrophes, et ne disposent que de revenus infimes. Les pays riches ont déjà pris toute une série d'engagements sur la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement. Ils ne doivent pas se rétracter aujourd'hui suite au cataclysme financier provoqué par le laxisme de leurs politiques et de leurs réglementations.

Jusqu'à la faillite de Lehman Brothers, la dernière décennie avait été encourageante, avec la confirmation des engagements des politiques à éradiquer la pauvreté

mondiale, une augmentation non négligeable de l'aide, et quelques réformes majeures dans son acheminement. En partie sous la pression de la société civile, les gouvernements avaient adopté une série d'accords sur l'efficacité de l'aide, notamment la Déclaration de Paris en 2005 et le Programme d'action d'Accra en 2008. Ces documents renferment beaucoup de principes et de serments salutaires. Mais ils ont été appliqués de façon trop technique et instrumentale pour modifier la façon dont l'aide est gérée et dont il est tenu compte des plus pauvres. Comme le résumait le rapport 2008 de Reality of Aid : « La Déclaration [de Paris] n'a pas fondamentalement modifié la réalité des relations d'aide. La mise en application de ces principes s'est limitée à des questions techniques relatives à la gestion de l'aide. »¹

Cependant, aussi limitées que soient ces promesses, de nombreux gouvernements montrent des signes de désengagement. Ceci, en partie du fait de la diminution des dépenses publiques des gouvernements qui cherchent à combler leurs énormes déficits budgétaires. Mais aussi du fait des pressions politiques qui les conduisent à soutenir les efforts des exportateurs de leurs pays et à mettre l'aide au service de leur politique étrangère, en particulier pour les pays qui ont envoyé des troupes à l'étranger.

Confrontés à de telles pressions, les défenseurs de l'aide doivent être plus clairs que jamais sur le but de l'aide et sur la façon dont elle doit intervenir. La coopération pour le développement sera plus à même de résister aux coupes budgétaires, s'il est clair qu'elle est utilisée à bon escient, qu'elle atteint son objectif de réduire la pauvreté, et s'il y a des comptes-rendus transparents sur ses résultats.

Ce rapport – qui comporte 36 contributions des membres de Reality of Aid dans 30 pays – présente le point de vue de la société civile sur les actuelles et futures relations entre l'aide et le développement. Il renferme des informations, données par les pays bénéficiaires de l'aide et par les pays fournisseurs de l'aide, qui révèlent les problèmes et les dérives possibles des approches de l'aide et de l'efficacité de l'aide. Il présente un bilan des mesures officielles pour améliorer l'efficacité de l'aide et montre les limites de ces mesures.

C'est en 2005 que les décideurs ont choisi 2010 comme date butoir pour un certain nombre de cibles officielles relatives à l'aide, notamment le doublement de l'aide à l'Afrique et une série de réformes concernant l'efficacité de l'aide. Même s'il y a eu certains progrès significatifs au cours des cinq dernières années, les gouvernements et les institutions internationales sont encore loin d'avoir atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

Maintenant, si nous regardons vers 2011 et vers le Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide en Corée du Sud, le réseau de Reality of Aid propose une nouvelle perspective plus globale assortie d'un nouvel ensemble d'objectifs et de nouvelles pratiques. Ce rapport incarne la vision de l'efficacité du développement de Reality of Aid. L'idée maîtresse est que la coopération pour le développement doit être jugée à l'aune de ses résultats sur le terrain. Résultats en termes de justice sociale et économique et de capacité accrue des populations pauvres et marginalisées à influencer sur les politiques et les pratiques, et non pas simplement en termes de fourniture de biens et de services ou d'augmentation des revenus.

Le réseau de Reality of Aid plaide pour une approche plus audacieuse et plus globale qui conduira à une véritable efficacité du développement – une approche reposant sur la défense et la réalisation des droits des sans ressources et des marginalisés et sur leur habilitation à faire valoir leurs droits au quotidien. Pour cela il est indispensable de transformer de façon radicale la conception de l'aide et son architecture. Cette transformation devra être accompagnée de toute une série d'autres réformes concernant les échanges commerciaux, les investissements, l'émigration, la dette, la fiscalité, la propriété intellectuelle, le changement climatique et la sécurité.

L'efficacité du développement est centrée sur des mutations de pouvoir et sur les droits fondamentaux. Plutôt que d'être une contribution charitable au bien-être des autres, l'aide doit être un engagement formel d'habiliter les communautés pauvres et vulnérables à faire valoir leurs droits. Plutôt que de s'en remettre à la bonne volonté des uns et des autres, Reality of Aid préconise une approche qui s'apparente à la discrimination positive où les plus forts s'engagent à apporter leur soutien aux plus faibles. Ce n'est que si la coopération pour le développement se transforme en une relation de solidarité sans faille dans le combat contre l'inégalité qu'elle pourra conduire à la justice sociale et environnementale. Les relations d'aide doivent être basées sur l'indépendance et l'autonomie, dans le respect de la souveraineté nationale et des principes de la gouvernance démocratique, et satisfaire aux priorités définies au niveau

local de façon démocratique et participative. La plus grande transparence et des notifications scrupuleuses sont également nécessaires pour assurer que les fournisseurs d'aide et les bénéficiaires rendent des comptes et prennent leurs responsabilités devant leurs concitoyens.

2. L'enveloppe de l'aide – une autre victime de la crise

Le développement n'est pas seulement une affaire d'argent et la coopération pour le développement ne se résume pas à des budgets d'aide. Cependant, indiscutablement, l'argent est nécessaire. Les gouvernements des pays riches ont l'obligation morale et politique d'aider les gouvernements moins aisés à remplir leurs devoirs en matière de droits humains à l'égard de leurs concitoyens. Cette obligation est inscrite dans le Pacte **International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté par les Nations Unies** il y a plus de quarante ans, et a été maintes fois confirmée lors de sommets postérieurs, notamment lors de ceux des Nations Unies et du G20 en 2009 et 2010.

Les niveaux de l'aide ont augmenté ces dernières années. Mais l'Aide publique au développement (APD) est encore inférieure de moitié à la cible des Nations Unies de 0,7% du Revenu national brut (RNB). Seuls cinq pays donateurs ont atteint cette cible et un très petit nombre d'autres – dont la Belgique, le Royaume Uni et peut-être l'Espagne – sont en passe d'y parvenir. L'APD a baissé entre 2008 et 2009 et beaucoup de gouvernements ont réduit leur aide ou repoussé les augmentations prévues. La crise financière ne devrait pas servir d'alibi à de telles mesures mais, par exemple, le gouvernement des États-Unis a d'ores et déjà ajourné sa promesse de doubler l'aide d'ici 2012. L'exemple du Japon est lui aussi inquiétant. Depuis la crise financière des années 90, pendant 11 années consécutives le gouvernement japonais a régulièrement réduit son aide qui représente aujourd'hui à peine la moitié de ce qu'elle était en 1997. Ceci ne se reproduira pas nécessairement si des hommes politiques et des groupes de la société civile se mobilisent pour le maintien de l'aide.

La vérité est que bien avant la crise financière les pays riches étaient déjà « en dehors des clous ». Alors que le RNB par tête des pays donateurs a augmenté de plus de 200 % entre 1961 et 2008, dans le même temps, l'aide par tête n'a augmenté que de 66%. En 2007, l'aide représentait 1,8 % des revenus des gouvernements, ce qui est en dessous des 2 % des années 80 et du début des années 90.

La plupart des donateurs bilatéraux fournissent principalement des dons. Mais après la crise, les prêts

aux pays en développement ont augmenté plus vite que les dons, avec en 2009 une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente des prêts au titre de l'APD. La France, l'Allemagne et le Japon sont parmi les pays qui ont augmenté leurs prêts de la façon la plus spectaculaire ; la Banque mondiale, les banques régionales de développement et la Commission Européenne ont aussi accordé plus de prêts. Ceci signifie que beaucoup de pays bénéficiaires ont recours à des financements plus coûteux qu'auparavant, en endettant les gouvernements futurs qui utiliseront les impôts des citoyens pour rembourser leurs créanciers étrangers au lieu de les consacrer à leur propre développement.

Les chiffres sont trompeurs. Les gouvernements ont le droit de comptabiliser dans l'aide les annulations de dette, les dépenses faites dans leur pays en faveur des réfugiés ou des étudiants des pays en développement, ainsi que l'assistance technique fournie par leurs propres prestataires. Reality of Aid a calculé qu'en 2008 moins de la moitié (45%) de l'aide bilatérale était réellement à la disposition des pays en développement partenaires pour les programmes correspondant à leurs priorités internes. Les gouvernements donateurs comptabilisent également dans l'aide leurs dépenses en faveur de leurs objectifs diplomatiques, et ils sont même en train de manœuvrer pour utiliser l'APD pour s'acquitter de leurs obligations internationales concernant le changement climatique bien qu'il ait été clairement convenu que ces financements devaient être nouveaux et supplémentaires.

Les gouvernements riches ont donc encore beaucoup à faire s'ils veulent fournir une aide suffisante conformément à leurs promesses.

3. L'efficacité de l'aide – un bilan

Lorsque les gouvernements ont convenu de faire des réformes pour améliorer l'efficacité de l'aide, ils se sont fixés un certain nombre d'objectifs. A savoir, réduire les coûts de transaction du système de l'aide, augmenter la prévisibilité des versements, accroître la responsabilisation grâce à l'appropriation des programmes par les pays en développement, et obtenir de meilleurs résultats en matière de réduction de la pauvreté. Le programme officiel relatif à l'efficacité de l'aide recommande de rationaliser le nombre et le type des interventions des donateurs, de les rendre plus prévisibles et plus transparentes, de permettre aux gouvernements bénéficiaires de décider de la façon de dépenser l'aide reçue, et d'améliorer la reddition des comptes et l'évaluation des résultats.

Il y a maintenant cinq ans que les principes de Paris ont été adoptés, et deux ans qu'ils ont été confirmés et prorogés dans le Programme d'action d'Accra (PAA). Quelques dispositions ont été prises pour améliorer l'efficacité des dépenses mais les relations de fond et les façons de procéder ont peu changé. A la mi-2010, environ la moitié des donateurs avaient initié ou modifié des plans d'action pour améliorer l'efficacité de l'aide conformément au PAA. Mais beaucoup d'entre eux sont incomplets et privilégient certains aspects du Programme tout en ignorant d'autres. Par exemple, le plan d'action pour améliorer l'efficacité de l'aide du Royaume Uni utilise « une application minimaliste de la Déclaration de Paris » qui ignore les engagements clés du PAA sur l'assistance technique et les systèmes pays. Le gouvernement canadien en retravaillant le PAA a défini pour son compte sept objectifs d'amélioration de l'efficacité de l'aide en omettant certains de ceux sur lesquels les gouvernements s'étaient mis d'accord à Accra.

Les gouvernements qui ont encore à établir leurs plans d'action pour améliorer l'efficacité de l'aide et à actualiser leurs procédures doivent le faire. Les gouvernements qui ont établi leurs plans doivent les revoir, en consultant la société civile, et s'assurer qu'ils sont complets et exhaustifs. Puis, ces plans devront être suivis d'une réelle action. La suite de cette section est consacrée à l'examen de ce qu'ont fait les gouvernements pour mettre en œuvre les engagements de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra.

Les allocations pays

Dans les accords officiels sur l'efficacité de l'aide il est précisé à juste titre que l'une des meilleures façons pour les donateurs de réduire les coûts de transaction et d'accroître leur efficacité est de se dédier à un plus petit nombre de pays et à un plus petit nombre de secteurs. De fait, un certain nombre de pays – comme l'Italie, l'Espagne, la Suède et le Canada – concentrent maintenant leur aide sur un plus petit nombre de pays. Par exemple les gouvernements italien et suédois prévoient de diminuer de moitié le nombre des pays qu'ils soutiennent. Toutefois, ces diminutions sont opérées sur des bases incertaines et les consultations de la société civile et des pays bénéficiaires sont réduites au minimum. Dans bien des cas, ces mesures ne tiennent pas compte de la multiplicité des agences qui participent à l'aide financière au niveau national ou local. Par exemple, aux États-Unis, les réformes ne concernent que l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et certains financements du Département d'État, en ignorant l'aide extérieure gérée par quelques 19 autres Départements ou agences. En Espagne, chacune des 17 Communautés autonomes et beaucoup de villes fournissent de l'aide.

Les spécialisations par pays des agences de développement sont des retouches marginales opérées uniquement par les donateurs qui font leurs choix en ignorant largement les intérêts des pays bénéficiaires, et en particulier ceux des plus pauvres. Trop souvent encore les objectifs de la politique étrangère passent avant ceux de la lutte contre la pauvreté. L'Irak, l'Afghanistan et le Pakistan figurent parmi les cinq premiers sur les listes de bénéficiaires de beaucoup de donateurs, en particulier sur celles des pays qui ont une présence militaire dans cette région. Depuis 2000, environ 17% des nouveaux programmes d'aide ont concerné ces trois pays.

En revanche les pays d'Amérique latine – où il y a peu de conflits et peu de pays à faible revenu – sont ignorés (à l'exception d'Haïti). On ferme les yeux sur les pauvres des pays à revenu intermédiaire fortement inégalitaires d'Amérique latine. Cette redistribution vient en partie des engagements pris lors du Sommet du G8 de 2005 à Gleneagles, où les gouvernements ont décidé de donner à l'Afrique 25 milliards de dollars de plus qu'en 2004 par an jusqu'en 2010. Cependant, même si cette année les gouvernements donateurs ont procédé à quelques réallocations en faveur de l'Afrique, ils n'ont même pas rempli la moitié de cet engagement. L'aide dans son ensemble n'a pas augmenté assez vite pour qu'il soit possible de verser à l'Afrique les fonds supplémentaires promis tout en maintenant le niveau des versements à ceux qui vivent dans la pauvreté dans d'autres parties du monde.

Certains pays d'Afrique risquent même de devenir « orphelins de l'aide » car les donateurs concentrent leurs financements sur quelques pays « chouchous » comme l'Éthiopie, le Ghana ou le Mozambique. En 2008, si l'on ne tient pas compte des annulations de dette, 58% de l'aide du Comité d'aide au développement (CAD) à l'Afrique subsaharienne est allée à seulement 10 pays d'Afrique, et les 38 autres ont dû se partager les 42% restant.

Il y a un phénomène similaire en Inde. Il y a une concentration des programmes d'aide dans les zones relativement développées, et les donateurs ont de plus en plus tendance à attribuer leur aide à quelques États indiens qu'ils jugent « ouverts aux réformes ». Les États les plus pauvres dont les économies sont mal gérées sont ignorés. Pour le South Asian Network for Social & Agricultural Development, ceci « revient à punir les pauvres pour les erreurs de leur dirigeants ».

Un autre exemple de punition des pauvres et de la propension inquiétante à utiliser de plus en plus souvent des conditionnalités est l'octroi d'une aide aux gouvernements

qui acceptent de lutter contre l'immigration. La France, l'Italie et la Suisse font partie des pays qui ouvertement maintenant accordent leur aide sur cette base. En Italie, le lien entre l'aide et le contrôle de l'immigration est précisé dans une nouvelle loi approuvée par le gouvernement. Cette loi est en opposition flagrante avec les grands objectifs de la réglementation de la coopération pour le développement dans ce pays, et avec ses engagements au niveau international d'améliorer l'efficacité de l'aide. De tels conflits montrent l'ampleur des pressions auxquelles est confrontée l'aide dans de nombreux pays.

Les allocations par secteur

La répartition de l'aide entre les secteurs et le choix des objectifs ne valent pas beaucoup mieux. Même si l'aide a augmenté, moins de la moitié des nouveaux programmes d'aide mis en place depuis 2000 ont concerné les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). C'est le secteur de la santé qui a progressé le plus et l'aide a clairement contribué à l'impressionnante réduction de 28% du taux de mortalité infantile dans les pays en développement entre 1990 et 2008.² L'aide à l'éducation a aussi doublé entre 2000 et 2008, ce qui a conduit à des augmentations notables de la scolarisation même si on peut avoir quelques inquiétudes à propos de la qualité de l'enseignement et des taux de succès aux examens. L'aide à l'agriculture a lentement progressé depuis les années 90 où elle était au plus-bas, en particulier depuis le pic des prix des denrées alimentaires de 2008. Mais ces aides sont toujours soumises à l'arbitraire des donateurs : il y a peu de prévisibilité et les pays bénéficiaires sont à la merci des façons de voir et des tocades des administrations des donateurs sur lesquels ils n'ont aucune prise.

Le gouvernement canadien a annoncé qu'il allait concentrer ses programmes d'aide sur trois thèmes : la sécurité alimentaire, la croissance économique durable et l'avenir des enfants et des jeunes. Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCIC) fait remarquer qu'en prédéterminant des thématiques à privilégier, le gouvernement canadien fait peu de cas de l'engagement du PAA sur l'appropriation par les pays, et limite les choix des gouvernements et de la société civile des pays bénéficiaires.

De plus, du fait de ce compartimentage des tâches par les donateurs, des questions transversales importantes sont occultées. Selon le réseau Women in Development Europe cette division du travail par les donateurs « peut conduire à la marginalisation de l'égalité entre les sexes et de l'émancipation des femmes car la division du travail est faite selon les secteurs – comme l'agriculture, les

transports ou la santé – et non selon les objectifs relatifs au développement ». Le rapport de l'Union Européenne sur la division du travail donne l'impression que l'égalité entre les sexes n'est jamais prise en compte durant les négociations des donateurs sur la répartition sectorielle de l'aide.

Conditionnalités vs. appropriation

La répartition sectorielle de l'aide doit être décidée par les pays bénéficiaires eux-mêmes via leurs propres processus politiques. Cette idée de l'appropriation a été acceptée dans les accords internationaux sur l'efficacité de l'aide. Mais même si quelques gouvernements donateurs ont commencé à écouter les pays bénéficiaires, à respecter leurs points de vue et à utiliser les systèmes pays, trop d'entre eux ont conservé les vieilles habitudes d'essayer de prendre les décisions clés. Et de trop nombreux donateurs insistent pour financer des projets plutôt que des secteurs ou le budget dans son ensemble. Ceci limite les choix des bénéficiaires et porte souvent préjudice à la qualité, par exemple, des systèmes de santé ou d'éducation, dans la mesure où les donateurs privilégient les projets susceptibles d'avoir des résultats rapides et mesurables.

En 2010, la conditionnalité, l'antithèse de l'appropriation existe toujours et se porte bien. Plusieurs organisations internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont révisé leurs pratiques, et des gouvernements comme ceux du Royaume Uni et de la Norvège ont mis en place des politiques qui limitent les conditionnalités de façon stricte. Pourtant, les bénéficiaires concèdent toujours un espace politique aux donateurs et continuent à devoir s'engager à effectuer les réformes spécifiques stipulées par les donateurs pour pouvoir recevoir des financements. La Banque mondiale et le FMI restent les plus coupables et ils sont encore plus directifs depuis la crise financière, mais ce ne sont pas les seuls.

Mauricio Gómez, ex vice-ministre de la Coopération étrangère au Nicaragua, s'est plaint que lorsqu'il était en fonction, « Chacun arrivait avec ses conditions. La Banque mondiale nous posait ses conditions, puis d'autres comme la Commission Européenne arrivaient et exigeaient d'autres choses selon d'autres critères ». Ceci montre que la conditionnalité est un problème à la fois d'interférence et d'incohérence entre les donateurs qui ne parviennent pas à harmoniser leurs approches, ni à s'aligner sur les systèmes pays. Ceci malgré leur engagement lors de la conférence d'Accra d'utiliser les systèmes et les approches des pays à moins d'avoir une raison évidente de ne pas le faire.

L'aide liée

Une trop grande partie de l'aide est encore liée à l'achat de biens et services fournis par les pays riches malgré l'existence de différents accords interdisant cette pratique que les militants australiens appellent « l'aide boomerang ». Ce peut être de façon officielle, comme dans le cas de l'aide alimentaire et d'une grande partie de l'assistance technique des États-Unis, ou de façon officieuse en rédigeant les contrats ou en procédant aux adjudications de façon à favoriser les fournisseurs du pays du donateur.

Récemment, l'Institut des études internationales au Danemark a analysé des centaines de contrats d'aide mis en adjudication par différents donateurs. Ils ont découvert que dans plus de 60% des cas les adjudications étaient accordées à des sociétés du pays du donateur. Une autre étude concernant l'aide du Royaume Uni a établi que 88% des adjudications étaient attribuées aux sociétés britanniques malgré la politique officielle du Royaume Uni de délier l'aide à 100 %. Il est impératif de s'attaquer de front à ce problème, de modifier les procédures de passation des marchés des donateurs et de réduire de façon significative l'assistance technique imposée et dirigée par les donateurs.

Conclusion

Les motivations à l'origine des réformes pour améliorer l'efficacité de l'aide étaient « l'augmentation des effets de l'aide sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, la consolidation de la croissance, le renforcement des capacités et l'accélération des avancées vers les OMD ».³ Mais ces louables intentions se sont perdues lorsqu'elles ont été traduites en termes de tâches techniques pour les donateurs, d'études comparées des avantages, d'analyses des contextes nationaux et d'enquêtes de suivi. Dans bien des cas, ces processus visant à améliorer l'efficacité de l'aide se sont ajoutés aux processus existants plutôt que de s'y substituer ou de les simplifier. Ils sont pratiquement toujours pilotés par les donateurs et n'ont pas la possibilité d'appréhender la qualité des relations ou des décisions.

Les programmes d'aide ont été repensés du haut vers le bas et non du bas vers le haut. D'où des errements et des contradictions – par exemple, le gouvernement des États-Unis s'est engagé à utiliser plus souvent les systèmes pays tout en conservant la réglementation qui l'oblige à lier l'aide fournie à certains secteurs.

L'obligation de rendre des comptes est encore trop souvent liée au pouvoir de l'argent et non au pouvoir du

peuple. La responsabilité mutuelle, un autre tenant clé des accords sur l'efficacité de l'aide, est pour le moment largement théorique, sa signification est encore à définir et ses pratiques encore à établir. Peu de gouvernements sont prêts à être tenus par des engagements spécifiques, par exemple de fournir une aide prévisible selon un calendrier précis. Lorsque la responsabilité mutuelle existe, elle ne concerne en général que la relation entre le donateur et le gouvernement bénéficiaire – et elle ne s'étend pas aux populations qui ont peu de moyens de recours si quelque chose ne va pas dans une intervention.

4. Vers l'efficacité du développement

Il faut d'urgence adopter une nouvelle approche des priorités de l'aide et de l'évaluation de ses impacts. Reality of Aid en propose une : l'efficacité du développement. Il s'agit avant tout de mettre en place ou de renforcer des processus à long terme pour que les citoyens puissent faire prévaloir leurs droits. Plus que de résultats à court terme sur le terrain, c'est de l'efficacité du développement dont il est besoin pour que le combat contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités repose sur des bases durables.

L'efficacité du développement n'est pas simplement une affaire d'aide, ni simplement une affaire d'argent. Il faudrait toute une série de changements politiques supplémentaires qui permettent aux gouvernements des pays en développement de développer une économie auto-suffisante capable de faire sortir et de maintenir leurs populations hors de la pauvreté. Ceci supposerait des mesures sur la dette, le commerce, les investissements, la fiscalité, l'immigration, la gouvernance et la sécurité.

Le plaidoyer de Reality of Aid d'ici le Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide de Seoul en 2011 repose sur son approche de l'efficacité du développement. Cette approche consiste à :

- Promouvoir les droits de l'homme, la justice sociale et l'autonomisation ;
- Créer des partenariats pour le développement, différents des partenariats actuels, basés sur la solidarité, la souveraineté et la réciprocité ;
- Modifier l'architecture de l'aide et assurer la cohérence des politiques de développement.

4a. Respecter les droits de l'homme, autonomiser les sans-ressources, promouvoir l'égalité entre les sexes et la pérennité des avancées

Les accords officiels concernant l'efficacité de l'aide stipulent de faire en sorte que l'aide ait des résultats probants. Par exemple, les OMD fournissent un précieux ensemble d'indicateurs. Pourtant, trop souvent les agences de développement continuent à donner la même place aux indicateurs macroéconomiques qu'aux indicateurs sociaux ou environnementaux. Les structures de l'aide au développement sont souvent trop limitées ou trop imprécises dans leurs évaluations et leurs méthodes pour établir les liens entre les apports financiers et les résultats sur le terrain. Les résultats des programmes de développement des donateurs devraient être clairement et systématiquement évalués au regard de leurs impacts sur des problématiques plus vastes comme les droits de l'homme, la justice, l'égalité entre les sexes et la pérennité des avancées.

Les obligations au regard des droits de l'homme

Tous les gouvernements – les donateurs et les bénéficiaires – ont des obligations concernant les droits de l'homme. Celles-ci ont été définies lors d'une série de Sommets ou de conférences d'examen des Nations Unies. Cependant, très souvent, la mise en application de ces traités a tardé et ceux qui sont chargés de faire respecter l'obligation d'en rendre compte ne sont pas les mêmes que ceux qui gèrent la coopération pour le développement, et il y a donc peu de liens entre ces deux agendas. Nous vivons dans un monde où la situation est loin d'être celle qu'il faudrait, où le dialogue politique serait basé sur des obligations partagées, issues des lois internationales sur les droits de l'homme, obligations auxquelles il est dûment fait référence dans les accords relatifs à l'aide qui précisent ce que chacune des parties doit faire dans le respect de l'appropriation nationale.

Les donateurs doivent s'assurer de promouvoir un agenda des droits lorsqu'ils fournissent une aide programmatique ou lorsqu'ils financent des projets spécifiques. Ce rapport contient plusieurs exemples d'opérations où ceci n'est pas le cas. L'un aux Philippines où la Banque pour la coopération internationale du Japon (JBIC) a financé un barrage qui a déplacé 2 500 familles et privé de leur gagne-pain des

milliers de chercheurs d'or. Lorsque la JBIC a accordé son financement, il ne l'a accompagné d'aucune directive sociale ou environnementale. Le bureau du Conseiller du Président sur les affaires des peuples autochtones a rapporté qu'il n'y avait pas eu d'accord préalable du peuple Ibaloi à la construction du barrage. Des études ont aussi montré que le contractant du projet avait tenté de minimiser les indemnités. Mais la construction du barrage s'est poursuivie car les Philippins n'avaient ni la possibilité de la stopper, ni celle de faire respecter leurs droits.

Un autre exemple, révélateur des tensions provoquées par la nouvelle vague des financements liés au changement climatique, est celui de l'aide fournie par l'Australie à l'Indonésie dans le cadre du partenariat Kalimantan Forests and Climate.⁴ Le projet va submerger environ 100 000 hectares de terres et les documents ne font aucune mention des droits des autochtones concernés, ni de ceux des communautés dépendantes de la forêt qui vivent sur ces terres. De plus, le projet fait fausse route dans la mesure où il s'attache à modifier les pratiques agricoles des petits fermiers plutôt que celles des industriels de l'agriculture, comme les propriétaires des plantations de palmiers à huile, qui sont les premiers responsables de la déforestation à grande échelle dans la région. CARE International, l'une des ONG qui participe à la mise en œuvre du projet a déclaré que l'une des difficultés majeures a été « de faire changer de comportement à la communauté ». Le chapitre consacré à l'aide apportée à l'Indonésie dans la lutte contre les effets du changement climatique fait remarquer que ceci n'est ni plus ni moins une « perpétuation du colonialisme » et montre qu'en réalité le changement de comportement le plus nécessaire serait d'augmenter la sensibilité des organisations qui viennent de l'extérieur pour travailler sur les projets.

Les dispositions juridiques régissant l'aide et les droits de l'homme aussi bien que les pratiques de mise en œuvre de ces dispositions sont très diverses. Beaucoup de donateurs et d'institutions internationales n'ont pas ou peu de politiques spécifiques en matière de droits de l'homme, et en font le minimum pour étudier si leurs projets ou leurs interventions au niveau politique contribuent ou nuisent à l'accomplissement des droits. D'autres sont en progrès, au moins au niveau de leur politique cadre.

De nombreux donateurs européens ont officiellement adopté une approche de l'aide basée sur les droits. Au Canada, le Parlement a voté une loi qui oblige les ministres et les fonctionnaires chargés de l'aide à examiner si les interventions proposées sont « conformes aux standards

internationaux sur les droits de la personne » et si elles « prennent les pauvres en perspective ». Cette approche correspond à l'esprit de l'efficacité du développement et elle est parfaitement conforme au PAA, dans lequel il est écrit que : « L'égalité homme-femme, le respect des droits de l'homme et la viabilité environnementale sont des facteurs qui conditionnent l'obtention d'effets durables sur les conditions de vie et les perspectives des pauvres, hommes, femmes et enfants. Il est indispensable que l'ensemble de nos politiques visent de façon plus systématique et plus cohérente à apporter des réponses à ces problématiques. »⁵

Mais même si cette approche basée sur les droits est inscrite dans la loi canadienne, la société civile du Canada est toujours très critique vis-à-vis de l'incapacité du gouvernement à assurer son application méthodique et systématique. De même, pour le Conseil australien pour le développement international, il n'est toujours pas clair de savoir « comment, dans la pléthore des activités d'aide ou de développement, la perspective des droits de l'homme est effectivement mise en œuvre afin d'améliorer les conditions de vie des gens ». Des groupes de la société civile pressent leurs agences d'aide d'élaborer des directives précises sur les façons d'opérationnaliser l'approche basée sur les droits.

L'un des mécanismes dont disposent la société civile et les donateurs officiels est de suspendre une partie ou la totalité de leur aide aux gouvernements qui violent les droits humains fondamentaux. Parmi les exemples étudiés dans ce rapport, il y a la suspension de l'aide aux îles Fidji après le coup d'État, et au Nicaragua lorsque le nouveau gouvernement a avalisé les élections municipales frauduleuses et exercé une violente répression contre des groupes de la société civile nationale et internationale. Cette tendance des donateurs à suspendre leur aide est souvent considérée comme un geste politique qui empiète sur la souveraineté nationale. Cependant, ce sont aussi des efforts des donateurs pour exercer leurs responsabilités en matière de droits. Dans des cas pareils, il est important que les donateurs n'abandonnent pas complètement le pays et qu'ils s'efforcent de soutenir d'autres canaux de distribution de l'aide afin que les plus démunis et les plus vulnérables ne soient pas pénalisés davantage.

L'agenda des droits a aussi des implications pour le travail sur le terrain des groupes de la société civile. En Australie, entre autres, les groupes de la société civile sont en train d'étudier comment se traduira cette approche basée sur les droits pour leurs propres décisions et opérations. Ils

reconnaissent à juste titre que les ONG internationales ont du pouvoir et qu'elles peuvent influencer sur les façons dont sont respectés les droits. Les ONG belges ont signé un accord avec le gouvernement aux termes duquel elles s'engagent à appliquer la Déclaration de Paris tandis que le gouvernement s'engage à améliorer l'efficacité de l'aide et la cohérence de sa politique en faveur du développement.

Il a été lancé un processus international d'importance majeure, mené par les organisations de la société civile (OSC), dont l'objet est d'étudier l'efficacité et les pratiques des OSC – l'Open Forum pour l'efficacité du développement des OSC.⁶ Il s'agit d'étudier comment les ONG internationales pourraient mettre en place des mécanismes opérationnels les obligeant à rendre des comptes à leurs parties prenantes, en particulier à la société civile locale. Ceci est indispensable, comme le montre le chapitre du Réseau d'Amérique latine sur la dette, le développement et les droits de l'homme. Ce chapitre montre que de trop nombreuses ONG européennes appliquent maintenant les priorités définies par les institutions officielles. Beaucoup d'entre elles ont donc perdu les liens de solidarité qu'elles avaient avec les groupes d'Amérique latine et se trouvent en compétition directe avec eux pour les financements.

Certains donateurs et d'autres acteurs de l'aide ont commencé à réfléchir sérieusement à l'agenda des droits. Mais ils doivent tous introduire des protocoles relatifs aux droits de l'homme clairs et contraignants pour guider leur travail tant au niveau des projets qu'à celui des programmes.

L'égalité entre les sexes

Les raisons pour lesquelles tous les donateurs ont besoin de directives précises sont exposées dans plusieurs chapitres, notamment dans ceux du Forum des ONG de femmes du Kirghizistan et de Women in Development Europe. Par exemple, les sept principaux donateurs au Kirghizistan ont élaboré une Stratégie conjointe de soutien au pays pour 2007-2010 qui, au nombre des domaines d'assistance, mentionne les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. Mais, ils n'ont pas alloué de budget à ce type d'assistance et n'ont pas relié cette stratégie au Plan d'action national sur l'égalité entre les sexes. Les ONG de femmes n'ont pas non plus participé à son élaboration. Ceci montre, au mieux, un manque de réflexion commune, et au pire, un certain cynisme, cette mention aux droits des femmes étant purement formelle.

Dans leurs rapports, les donateurs eux-mêmes font état de progrès très limités sur les problèmes liés au genre. Ils indiquent que l'égalité entre les sexes est « l'objectif principal » de seulement 4 % des financements de l'aide publique. Le montant par femme des fonds alloués par les donateurs au planning familial a diminué depuis le milieu des années 90. L'APD fournie directement aux organisations et aux institutions qui travaillent sur l'égalité homes-femmes ne s'est élevée qu'à 411 millions de dollars en 2008.

Les gouvernements donateurs comme les gouvernements bénéficiaires savent que les femmes constituent la majorité des plus pauvres dans le monde et que les ralentissements de l'économie ont des effets disproportionnés sur elles qui sont en première ligne pour les soins aux enfants, aux personnes âgées et aux malades, et les premières victimes des discriminations à l'emploi. Ils doivent faire en sorte que l'égalité hommes-femmes soit l'objectif majeur de l'aide et que les données soient ventilées selon les sexes pour permettre un suivi effectif des résultats. Une façon d'avancer serait d'habiliter les femmes à participer pleinement aux décisions clés concernant l'aide et les politiques nationales.

Conclusion

Beaucoup d'organisations de donateurs ont commencé à réfléchir aux façons d'intégrer le langage et le souci des droits de l'homme dans leurs politiques et leurs décisions. Mais jusqu'ici, aucun ne peut prétendre avoir mis en œuvre une méthode systématique et cohérente pour cela, comme le demande le PAA. C'est parce que l'on ne pense aux droits de l'homme qu'après coup. Comme pour la protection de l'environnement, il faut mieux changer radicalement de conception plutôt que d'ajouter des solutions « en bout de chaîne ». Beaucoup d'organismes officiels devront se remettre en question et modifier du tout au tout leurs façons de définir les priorités et de prendre les décisions. Rien de moins, si notre objectif est d'aller résolument vers l'efficacité du développement.

4b. Réformer les partenariats pour le développement pour les fonder sur la solidarité, la souveraineté et la réciprocité

Trop souvent le développement est considéré comme un processus qui utilise une expertise extérieure et des fonds étrangers plutôt que les savoirs et les ressources des communautés des pays en développement. Des idées

inappropriées venant de l'extérieur ont conduit à des tensions sociales, à des problèmes environnementaux, à des surcoûts, et à d'autres difficultés. Mais avant tout elles ont foulé aux pieds la souveraineté et les droits des communautés que le développement est censé aider.

Les gouvernements donateurs et les institutions se sont mis d'accord pour donner la « propriété » du développement aux bénéficiaires. On ne peut que s'en féliciter car mieux vaut tard que jamais. Mais souvent, ceci se réduit à n'impliquer que les ministres et les hauts fonctionnaires. On a dit et écrit beaucoup de choses sur la responsabilité vers le bas, la responsabilité mutuelle et l'appropriation mais on les pratique peu. Les minutieux rapports d'évaluation et les groupes de travail donateurs-gouvernements ne feront sens en matière de reddition des comptes ou d'appropriation que si les pauvres sont au centre du processus du développement. Il est essentiel que l'appropriation ne soit pas l'apanage unique des gouvernements et qu'elle concerne aussi les peuples.

Il est essentiel que les gouvernements soient ouverts à la participation du peuple à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques ou des projets. Les parlementaires, en tant que représentants du peuple, doivent jouer leur rôle de censeurs de l'exécutif. Mais le contrôle par le peuple ne doit pas être uniquement le fait des Parlements et des autres corps de l'État, il doit être assuré aussi par les organisations de citoyens.

Par exemple, au Sri Lanka, depuis des années des citoyens demandent aux organisations internationales pour le développement de faire pression pour qu'il y ait une véritable participation des communautés avant que ne débute la planification des projets. Ils continuent à faire en sorte que les Institutions financières internationales (IFI) et leurs contractants soient « conscients en permanence du rôle de chien de garde des OSC et des communautés, et de la surveillance qu'elles exercent ». Grâce à ces pressions, en 12 occasions une privatisation de l'eau a été évitée et un projet de gestion d'une zone protégée a été stoppé. Tirant les leçons de ces expériences, la Banque mondiale a invité les OSC à participer à la formulation d'un important projet de gestion des forêts.

Le Mouvement vert du Sri Lanka soutient fermement que si les communautés s'approprient leur propre développement, les résultats obtenus seront bien meilleurs que si les actions sont planifiées et dirigées de l'extérieur. L'assistance directe de personne à personne peut aussi pallier le déficit de participation de l'aide publique. Suite au terrible tsunami de fin 2004, une communauté de pêcheurs de Kalametiya

s'est mise en relation avec une communauté de pêcheurs du Maine, aux États-Unis, laquelle a entrepris de récolter des fonds à toute petite échelle, par exemple en vendant de la limonade ou des bonbons. Cette intervention à Kalametiya a été reconnue être l'un des meilleurs projets de réhabilitation post-tsunami au Sri Lanka.

Ce qu'il faut pour que le développement soit réellement dirigé par le peuple c'est un changement de mentalité chez les hauts fonctionnaires. Plutôt que de recruter des consultants à prix d'or pour mener des exercices pro forma, ils devraient davantage écouter les gens qui sont sur le terrain. Ceci nécessitera des compétences, des formations pour augmenter leur sensibilité culturelle, et une prise de conscience de la situation des populations pauvres et marginalisées dans les politiques nationales à tous les niveaux.

Au Nicaragua les gouvernements donateurs ont été tellement aveuglés par quelques initiatives techniques et limitées pour améliorer l'efficacité de l'aide qu'ils n'ont pas vu l'ensemble de la situation. Au point que, selon la KEPA, ils en sont arrivés à vivre « dans une réalité virtuelle où tout paraissait bien aller malgré la grave crise politique à laquelle était confronté le pays ». Les réformes en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide promises par le Nicaragua étaient superficiellement en germe dans l'exécutif gouvernemental mais n'ont impliqué ni le Parlement, ni la société civile. En conséquence, le nouveau gouvernement arrivé au pouvoir en 2007 a eu beau jeu de prendre ses distances avec les réformes et d'emprunter une autre direction.

En Colombie, le gouvernement s'est servi des processus officiels d'amélioration de l'efficacité de l'aide pour dissoudre et remplacer l'assemblée tripartite gouvernement/donateurs/société civile. Précédemment, cette assemblée avait permis à des groupes de la société civile d'influer sur la planification nationale et de discuter des droits, des conflits et de la gouvernance. Les processus relatifs à l'efficacité de l'aide qui l'ont remplacée sont plus autoritaires et ils ont aidé le gouvernement à exercer un contrôle sur la société civile. Le gouvernement a réussi à détourner l'attention des problèmes récurrents concernant les droits de l'homme dans le pays, à acquérir une visibilité au plan international, à s'attirer des félicitations pour ses efforts pour améliorer l'efficacité de l'aide, et à se positionner pour recevoir un supplément d'aide alors que l'heure était au resserrement de l'aide en faveur des pays à revenu intermédiaire. Les citoyens en ont conclu que les concepts de l'efficacité de l'aide, en particulier l'appropriation, sont des instruments bien émoisés qu'il va falloir aiguïser s'ils doivent apporter une aide à ceux qui sont au bas de l'échelle.

L'autonomisation

Ceux qui vivent dans la pauvreté doivent avoir le pouvoir de faire des choix et de prendre des décisions à propos des programmes de développement. Pour que le développement soit effectif, il doit s'inscrire dans le cadre d'une autonomisation initiée au plan local et fondée sur les décisions des habitants. Mary Robinson qui a été Présidente de l'Irlande et Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme préconise d'aller au-delà de la Déclaration de Paris et du PAA et d'entrer dans une ère où le « legal empowerment » sera la devise de la coopération internationale.

Le Précis sur l'efficacité du développement édité par IBON International explique que « l'autonomisation est le processus qui consiste à permettre aux gens, en particulier aux plus défavorisés : (a) d'accéder aux ressources productrices – la terre, les technologies, les ressources financières et les savoirs – et d'avoir un droit de regard sur ces ressources, ce qui leur donnera la possibilité de couvrir leurs besoins et de développer leurs capacités, (b) d'être présents et d'avoir le premier rôle dans le processus du développement, et lorsque sont prises des décisions qui les concernent ».⁷

L'aide devrait soutenir des politiques et des pratiques redistributives, comme de véritables réformes agraires, le développement des droits sociaux et l'accès universel aux biens et services essentiels. Pour autonomiser les pauvres, les stratégies de développement doivent favoriser la participation des femmes, des jeunes, des minorités et des autres exclus, à l'identification des besoins et des priorités, à la formulation des politiques, et à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes, notamment ceux qui sont en partie financés par les agences internationales.

Les pauvres, en particulier les femmes et les autres secteurs marginalisés de la société, doivent avoir la possibilité de demander des comptes à leurs gouvernements et aux donateurs via des mécanismes de gouvernance participative. Pour la majorité des gens, l'autonomisation semble séduisante, mais elle est souvent un objet d'anathème pour les autorités qui ne croient pas aux capacités du public de comprendre les problèmes et de prendre les décisions, et qui veulent garder le pouvoir. Le chapitre de SANSAD décrit les différentes strates des institutions publiques en Inde et souligne que : « Alors que les institutions et les filières de la démocratie se multiplient le problème majeur est de savoir comment les rendre plus inclusives et leur donner plus de substance. Les agences de suivi et d'évaluation ne parviennent pas à faire fonctionner le système. Le rôle des OSC dans ces institutions est minime, il se réduit à

rédigier des plaintes et à envoyer des observations ou des contributions ».

Il sera très difficile pour les agences de l'aide publique de modifier leurs pratiques et leurs procédures pour que les administrateurs puissent réellement travailler avec les communautés marginalisées à faible revenu. Mais sans cela, leurs interventions ne pourront bénéficier à ceux qui en ont le plus besoin et n'auront, au mieux, que des résultats à court terme.

Vers la transparence

Civil Society for Poverty Reduction, un réseau zambien écrit que « l'information est capitale ». En Zambie, il y a eu un défaut de participation sur les questions concernant l'aide. Les donateurs ont imposé des conditionnalités et créé une atmosphère de défiance vis-à-vis de leurs motivations. Maintenant cette « défiance s'étend à l'agenda de l'efficacité de l'aide » car dans bien des cas son application a aussi été négociée derrière des portes fermées.

L'obligation de rendre des comptes et la participation des citoyens exigent que les organisations de développement et les gouvernements bénéficiaires travaillent en toute transparence. Ceci devrait recouvrir les prises de décisions et les mises en œuvre de toutes les transactions et de tous les programmes de développement. Plus de 50 pays ont déjà introduit une législation sur la liberté de l'information. Il reste à mettre en place des dispositifs pour améliorer son application, notamment des procédures d'appel pour les citoyens qui estiment que leurs droits à l'information n'ont pas été respectés.

Au minimum, les donateurs internationaux doivent avaliser et appliquer les principes et les mesures de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Celle-ci contient des normes techniques précises et un code de conduite aux termes duquel les documents des donateurs et les données concernant les transactions financières doivent être disponibles rapidement dans un format permettant les comparaisons, libre d'accès et facile à comprendre.⁸ Tous les ministères des pays donateurs impliqués dans les décisions concernant l'aide doivent signer un plan national détaillé sur la transparence de l'aide, établi en concertation avec des groupes de la société civile et les parlementaires.

Les gouvernements bénéficiaires doivent aussi continuer à devenir plus transparents afin que leurs citoyens puissent voir comment sont allouées l'aide et les ressources nationales ajoutées en complément. L'Indice sur le budget ouvert est une référence indispensable en matière de transparence des budgets.

Le déliement de l'aide et l'utilisation des marchés publics

La transparence est nécessaire mais elle n'est pas suffisante pour rétablir l'équilibre entre ceux qui profitent des contrats et ceux qui mettent en œuvre les projets de développement. La transparence doit être complétée par des efforts proactifs pour inclure des fournisseurs et des partenaires des pays en développement. Dans bien des cas, les entreprises des pays en développement se heurtent à la technicité du cahier des charges des appels d'offre ou au problème de réunir suffisamment de références pour pouvoir soumissionner de façon crédible. Pour que le développement à partir du bas devienne une réalité, les donateurs doivent à court terme lâcher de leur pouvoir sur les emplois et les fonctions de responsabilité, et à plus long terme, donner aux entreprises et aux organisations de la société civile des occasions de se développer et de créer et d'entretenir des infrastructures et d'autres formes de programmes de développement.

Le Réseau européen sur la dette et le développement propose une série de mesures pour rendre plus efficace le système de passation de marché pour le développement. Les donateurs doivent reconnaître que les systèmes de passation des marchés publics prennent souvent en compte d'autres facteurs que les coûts. La passation des marchés publics a été utilisée comme un outil politique pour promouvoir des objectifs sociaux ou éthiques, les droits de l'homme et le travail décent. Mais certains donateurs sont tenus par des règlements qui interdisent aux agences d'aide d'utiliser les systèmes pays à moins de donner la priorité aux soumissions les moins chères. Par exemple, la Millennium Challenge Corporation des États-Unis ne peut utiliser le système national de passation des marchés en Namibie car le Tender Board Act impose un traitement préférentiel des sociétés locales ou des sociétés dont les propriétaires ont été désavantagés durant le régime de l'apartheid. Ce type de restriction est encore un exemple de réglementation qui nuit à une véritable appropriation nationale.

Un autre exemple parlant est celui de l'Ouganda où existe un laboratoire de pointe qui fabrique des antirétroviraux – alors que les médicaments utilisés dans le pays par les programmes de traitement du VIH/SIDA financés par de très grands donateurs sont toujours fournis par des laboratoires étrangers souvent basés dans les pays de ces donateurs. Ce genre de situation montre qu'une grande partie de l'APD n'est pas un flux entrant pour les pays en développement mais plutôt un « flux circulaire » où les fonds provenant des budgets du Nord reviennent vers les entreprises du Nord.

Même lorsque les capacités de production locale existent, le plus souvent elles ne sont pas utilisées.

Ces exemples montrent les problèmes relatifs à la passation des marchés. Pourtant, les exercices des donateurs comme par exemple les Rapports analytiques sur la passation des marchés dans les pays de la Banque mondiale ne tiennent pas compte de ces aspects-là et privilégient une vision étroite de la rentabilité. On dit aux pays bénéficiaires de l'aide qu'ils doivent dépenser l'argent public sans prendre en considération les coûts à long terme pour l'environnement ni l'autonomisation des communautés minoritaires. C'est une opportunité gâchée et un autre exemple du « deux poids, deux mesures » puisque beaucoup de pays riches ont introduit des éléments non monétaires dans leurs systèmes nationaux de passation de marchés.

Conclusion

L'aide doit se recentrer sur la création d'un environnement propice à ce que tous les citoyens, en particulier les plus marginalisés, jouissent de leurs droits. Ceci suppose un changement de culture et un changement de pratiques. La transparence est un facteur clé et les façons d'attribuer les contrats et de prendre les décisions devront aussi être radicalement modifiées.

4c. Modifier l'architecture de l'aide et assurer la cohérence des politiques de développement

Avant la crise financière, les banques privées prétendaient que l'architecture financière était solide et que l'autorégulation était une garantie de bonne conduite. L'un et l'autre de ces points se sont avérés faux. De la même façon, en ce qui concerne l'aide internationale, l'architecture est tout sauf robuste et bien conçue. En fait, avec le temps le système de l'aide devient de plus en plus chaotique avec toujours plus de mécanismes de financement, de structures de notifications et d'approches. Toujours plus d'architectes et de bâtisseurs se pressent sur un site de construction ayant une taille limitée sans trop s'encombrer de planification, ni de règles de sécurité.

Le CAD/OCDE convient que « Il faut revoir l'architecture et la structure institutionnelle actuelles des instances œuvrant dans le domaine du développement » et appelle à « simplifier les structures organisationnelles, les instruments et les procédures ». ⁹ L'architecture de l'aide doit être revue et reconstruite afin de promouvoir l'efficacité du développement. Tant que le processus ne sera pas achevé,

il devra y avoir un moratoire sur la création de nouvelles instances ou de nouveaux dispositifs en charge de la fourniture de l'aide.

Trop de donateurs

Beaucoup de gouvernements acheminent leur aide par l'intermédiaire de multiples agences aussi bien bilatérales que multilatérales, y compris par l'intermédiaire de fonds verticaux. Ils se sont engagés à réduire le nombre de ces agences et à cibler leur assistance sur moins de pays et moins de secteurs. Mais la mise en application de cet engagement est lente. Comme l'écrit la Commission du Sud sur l'efficacité de l'aide dans un rapport publié cette année, « les tentatives pour réduire le nombre des institutions qui fournissent l'aide ont jusqu'ici échoué car trop d'intérêts sont en jeu ».¹⁰

Il existe aujourd'hui au moins 300 agences bilatérales ou multilatérales. Celles-ci se ramifient en interne selon un plus grand nombre encore de fonds dédiés et d'initiatives spéciales. De nouveaux acteurs sont encore en train de s'ajouter au système, ce qui conduit à ce que certains commentateurs appellent « l'anarchie ».¹¹ Parmi ces nouveaux entrants on trouve des fondations privées, des gouvernements du Sud, des fonds verticaux, des ONG et des militaires.

Que tout un éventail d'organisations soient aptes à fournir des financements pourrait être un avantage si chacune apportait quelque chose de différent et si elles collaboraient entre elles. Mais ce n'est pas le cas. Les bénéficiaires passent trop de temps à anticiper les intentions des donateurs, à négocier avec eux et à leur faire des rapports. Selon la Commission du Sud sur l'efficacité de l'aide « la fragmentation et la prolifération sont devenus les vecteurs majeurs de l'augmentation des coûts de transaction et des tâches administratives aussi bien pour les donateurs que pour les bénéficiaires ».¹²

Plusieurs contributions attirent l'attention sur les liens de plus en plus fréquents entre l'aide et les stratégies concernant la sécurité ou les opérations militaires, l'inquiétude des membres de Reality of Aid étant que ceci détourne les financements de leur but qui est de réduire la pauvreté.

Le Danemark, leader historique en matière d'aide internationale, relie son aide à ses opérations militaires en Afghanistan qui est maintenant l'un des principaux bénéficiaires de l'aide danoise. Qui plus est, le Parlement danois a récemment accepté que des fonds de l'APD

soient affectés à une initiative qui relève de la Défense nationale. Fait stupéfiant, aux États-Unis l'armée a fourni quelques 22% de l'APD en 2008, contre tout juste 3,5% en 1998. Heureusement il y a des contre-exemples. La nouvelle Stratégie sectorielle d'action humanitaire de l'Espagne a réduit le montant des fonds humanitaires alloués au Ministère de la Défense. C'est le Bureau de l'action humanitaire de l'Agence espagnole pour la coopération internationale qui détient maintenant le leadership.

Un certain nombre de chapitres de ce rapport – en particulier les chapitres sur les îles Fidji, l'Inde et le Sri Lanka – parlent de l'émergence de donateurs non-occidentaux comme la Chine ou l'Iran. Ces gouvernements sont en train d'augmenter leur financement du développement pour diverses raisons, humanitaires, expérimentales, commerciales ou stratégiques. Ce phénomène de la coopération Sud-Sud n'est pas entièrement nouveau mais il se développe rapidement avec des conséquences de plus en plus évidentes pour les donateurs du CAD comme pour les pays bénéficiaires. On estime que la coopération Sud-Sud représente entre 10% et 15% de la totalité de l'APD dans le monde.

La thèse des auteurs de ce rapport est que le parti-pris de non-ingérence de la Chine et d'autres donateurs du Sud pourrait être propice au développement de cette coopération entre égaux, par opposition à une coopération marquée par des relations condescendantes entre donateurs et bénéficiaires reposant sur des jeux de pouvoir historiques. Un certain nombre de ces donateurs du Sud ont montré qu'ils étaient prêts à intervenir quand d'autres reculaient pour cause de mauvaise gouvernance ou autre, comme c'est arrivé récemment à Fidji.

Toutefois, le manque de procédures sociales ou environnementales et de transparence de la plupart des donateurs du Sud, fait que les citoyens ont peu d'opportunités d'exercer leur droit de regard. Ce qui réduit les possibilités de contrôle et d'appropriation par les citoyens. Ils lient leur aide financière à la fourniture de biens et de services par leur pays et la transparence de leurs opérations est très limitée. Dans son rapport sur la coopération Sud-Sud publié au début de cette année, Reality of Aid avait conclu que « Respecter la souveraineté nationale ne signifie pas ignorer les violations flagrantes des droits de l'homme, la destruction de l'environnement, la corruption ou les abus de pouvoir caractérisés dans les pays partenaires ».¹³ Ceci est entièrement corroboré par le présent rapport.

Des systèmes de suivi peu convaincants

Les relations entre les donateurs et les bénéficiaires sont toujours dominées par des jeux de pouvoir. Les systèmes d'évaluation de l'efficacité de l'aide comme l'enquête semestrielle de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, qui repose sur les rapports des donateurs eux-mêmes, se sont avérés médiocres et sujets à une capture institutionnelle par les donateurs. Le fait que le processus visant à améliorer l'efficacité de l'aide publique ait été initié par le CAD/OCDE, un club de pays riches dont sont exclus la grande majorité des pays du monde, pose le problème des relations de pouvoir entre les donateurs et les bénéficiaires. Et ceci même s'il y a des débats au sein du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide qui, bien qu'encore hébergé par le CAD, est plus ouvert. Beaucoup de pays en développement ont été invités à participer à certains des processus du CAD/OCDE et à des conférences comme le Forum de haut niveau d'Accra, mais ils ont souvent eu l'impression que leur importance et leur capacité à se faire entendre sont limitées.

De l'incohérence politique à la réflexion en commun

L'aide est un élément essentiel de la construction d'un avenir juste et durable pour les citoyens de la planète. Mais ce n'est pas la seule mesure qui doit être prise par les gouvernements. Au minimum, ces mesures doivent concerner aussi le commerce, les investissements, l'immigration, la dette, la fiscalité, le changement climatique et la sécurité.

Il y a un exemple flagrant d'incohérence politique dans le chapitre sur l'aide Suisse. Depuis des années, la Suisse gère un programme d'aide à la Colombie dont le but est de promouvoir la paix et les droits de l'homme. En 2009, lors du débat au Parlement sur l'accord bilatéral de libre échange avec ce pays, les ONG et les partis de centre gauche ont plaidé pour que cet accord soit lié au respect des droits de l'homme. Mais la majorité parlementaire s'est rangée aux arguments du ministre de l'Économie pour qui la promotion des droits de l'homme est un sujet qui ne relève pas de la politique commerciale mais uniquement de la coopération pour le développement. De la même façon, la Suède a continué à exporter des armes vers l'Arabie Saoudite et le Pakistan, malgré de graves violations des droits de l'homme dans ces pays.

Comme l'indique Latindadd dans son chapitre, les sorties illicites de capitaux des pays en développement s'élèvent au total à environ dix fois ce qu'ils reçoivent chaque année

au titre de l'aide. Le coût du remboursement de la dette est lui aussi énorme et il va encore augmenter maintenant que la part de l'aide sous forme de prêts est en augmentation.

Dans son article, le Réseau sur la dette de l'Ouganda dénonce les nombreux méfaits des politiques commerciales que les donateurs imposent souvent comme condition à leur aide aux pays à faible revenu. Il conclut que « la libéralisation du commerce va continuer à infliger un lourd tribut aux pays africains car ils sont encore exportateurs net de matières premières ou de produits semi-transformés ». Il précise aussi que les pays donateurs sont hypocrites en prêchant la libéralisation et le libre échange alors qu'ils continuent à subventionner leur agriculture et à favoriser d'autres exportations qu'ils jugent stratégiques.

La place manque ici pour étudier en profondeur toutes ces politiques, mais nous tentons de resituer l'aide dans un cadre politique plus vaste. Le principe de « la cohérence des politiques de développement » est bien établi depuis longtemps dans de nombreux pays, mais il n'a jamais été appliqué de façon ferme. Son application risque de devenir encore plus rare dans les années à venir dans la mesure où, du fait de la crise actuelle, certains pays qui n'ont pas encore adopté une telle approche peuvent avoir des réticences à le faire, et certains autres peuvent être enclins à transférer sous l'autorité des Ministères des Affaires étrangères ou du Commerce tout ce qui a trait au développement. Il y a cependant des exemples positifs, comme en Nouvelle Zélande où le gouvernement a invité les banques à rendre les virements plus souples et moins onéreux.

Conclusion

L'architecture actuelle de l'aide n'est pas adaptée à l'efficacité du développement. C'est un amalgame de différentes institutions créées à différents moments par différents hommes politiques. Très peu d'organisations ont été dissoutes, il semble au contraire que l'on trouve toujours une occasion d'en créer d'autres. Même avec la meilleure volonté du monde, aucun responsable ne peut construire un système sain et efficace à partir de ce mélange d'organismes dont les mandats et les outils se chevauchent. Il faut procéder à un examen approfondi des agences existantes et stopper la création de nouvelles pour pouvoir renverser le courant.

Les décisions concernant l'aide au développement ne sont pas prises dans le vide, pas plus dans les pays riches que dans les pays pauvres. Beaucoup d'autres facteurs peuvent influencer sur les effets de la pauvreté et empêcher les communautés ou les gouvernements – ou leur permettre- de mettre en

œuvre des programmes ou des politiques durables. Il faut s'y attaquer en même temps qu'à l'amélioration de l'aide pour que les populations des pays en développement puissent en tirer le meilleur profit.

5. Conclusion et recommandations

L'aide n'est pas morte, comme le prétendent certains, mais à l'évidence elle est en mauvais état de santé. Les réformes techniques limitées sur lesquelles les donateurs et les membres des gouvernements des pays bénéficiaires se sont mis d'accord au cours de réunions de haut niveau ne suffiront pas à changer la nature des relations d'aide et ni à lui conférer une réelle efficacité. On ne résoudra pas la crise de la pauvreté, la crise du changement climatique et la crise financière sans un changement radical des mentalités et des règlements. Ceci est vrai tant pour les gouvernements que pour les institutions internationales et les autres organisations impliquées dans l'acheminement des fonds, dont beaucoup d'organisations de la société civile.

L'approche de l'efficacité de l'aide adoptée lors de la conférence de Paris en 2005 était une reconnaissance salutaire que tout n'allait pas pour le mieux dans la fourniture de l'aide. Les réformes concernant l'efficacité de l'aide publique ont permis quelques progrès à la marge et ont limité les problèmes qui auraient pu résulter d'une augmentation de l'aide. Cependant il n'y a pas de changement décisif sur les façons dont est perçue l'aide, ni sur la question de qui prend les décisions clés.

La solution ne viendra pas seulement d'une application plus efficace de l'actuelle orthodoxie. Les membres de Reality of Aid continueront inlassablement à contester les interventions discutables des donateurs et à demander une modification de l'agenda de l'aide de façon à donner la possibilité d'agir par eux-mêmes à ceux qui ont le plus besoin d'être aidés.

La Déclaration de Paris a défini un certain nombre d'objectifs à atteindre en 2010. Leur nombre a été légèrement augmenté en 2008 au Forum de haut niveau d'Accra. Le prochain Forum de haut niveau se déroulera en 2011 à Busan en Corée du Sud.

Ce livre présente une nouvelle approche de l'efficacité du développement qui doit devenir le principe de base de la coopération internationale à l'approche de la conférence de Busan, d'ici la fin de la décennie et au delà. La réunion de Busan aura lieu dans un climat économique difficile et à un moment où tous les gouvernements du monde auront des

décisions délicates à prendre. Comme le montre CONCERN dans le chapitre sur l'aide de l'Irlande, l'efficacité de l'aide qui auparavant consistait à en faire plus avec plus, consiste souvent maintenant à en faire plus avec moins. Toujours est-il que l'aide doit devenir beaucoup plus efficace et effective.

La crise climatique qui commence à se faire sentir dans beaucoup de régions du monde ne fait qu'en augmenter l'urgence. Il n'y a pour le moment aucun accord global sur le changement climatique à négocier ces prochains mois ou ces prochaines années. Une pièce indispensable d'un tel accord serait un mécanisme de transfert financier afin que les pays plus riches dédommagent les pays plus pauvres. La conception et la gouvernance du financement du changement climatique devront mettre à profit les leçons de l'aide publique – assurer que les décisions clés sont entre les mains des peuples, que les coûts des transactions sont minimisés et que les droits sont respectés.

Les recommandations de Reality of Aid sont que, d'ici le Forum de haut niveau de Busan de 2011, tous les gouvernements s'engagent à :

- Fournir, en dons, des volumes d'aide suffisants conformément aux accords internationaux ;
- Être transparents dans leurs prises de décision et sur les données de l'aide ;
- Assurer l'appropriation démocratique de l'aide par les pauvres, pas seulement par les gouvernements bénéficiaires ;
- Instaurer des mesures contraignantes pour que l'aide respecte les traités sur les droits de l'homme et permette aux pauvres et aux communautés vulnérables de faire valoir leurs droits ;
- Mesurer les impacts sur l'intégration sociale et la justice sociale ;
- Délier l'aide et s'assurer que la passation des marchés publics prenne en compte des objectifs tels que la lutte contre les inégalités et contre les dommages causés à l'environnement ;
- Stopper la prolifération des agences d'aide ;
- Assurer que la division du travail ne fasse pas perdre de vue des objectifs importants tels que l'égalité hommes-femmes ou la protection de l'environnement ;
- Donner de la cohérence aux politiques du développement.

Reality of Aid se joint aux autres membres de la plateforme BetterAid pour promouvoir la création d'un processus international qui, à l'issue du Forum de haut

niveau, développerait une Convention des Nations Unies contraignante sur l'efficacité du développement. Les OSC, avec des alliés parmi les gouvernements, vont étudier les tenants et aboutissements d'une structure qui obligerait les gouvernements à rendre des comptes sur les engagements qu'ils prennent lors des réunions internationales.

Une convention des Nations Unies sur l'efficacité du développement pourrait concourir à la cohérence de ces engagements et au respect des obligations au regard des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme qui, comme le soutient cette publication, est l'aune de l'évaluation de l'efficacité du développement.

Notes

- 1 Reality of Aid 2008, *Aid Effectiveness, Democratic Ownership and Human Rights*, Reality of Aid, 2008, p. 11. www.realityofaid.org/roareports/index/secid/365/part/1.
- 2 Institute for Health Metrics and Evaluation, *Financing Global Health 2009: Tracking Development Assistance for Health*, University of Washington, 2009, Chapitre 2, consulté en février 2010 sur www.healthmetricsandevaluation.org/resources/policyreports/2009/financing_global_health_0709.html.
- 3 Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, (2005) p. 1.
- 4 Voir aussi *Financing climate change mitigation, adaptation and sustainable development*, Reality Check, 2009. www.realityofaid.org/publications/index/content/Reality%20Check/view/category/pubsecid/9.
- 5 Programme d'action d'Accra (2008), para 3.
- 6 Voir <http://www.cso-effectiveness.org/?lang=fr>.
- 7 Ibon International (2009), *Primer on ODA and Development Effectiveness*.
- 8 Voir www.aidtransparency.net/resources.
- 9 CAD OCDE (2010), *Coopération pour le développement : Rapport 2010*, page 32.
- 10 Commission du Sud sur l'efficacité de l'aide (2010). *Towards more effective Aid : Assessing reform constraints in the North*, p. 24. www.eurodad.org/uploadedFiles/Whats_New/Reports/Towards_More_Effective_Aid.pdf?n=133.
- 11 Voir David Fidler (2007), *Architecture amidst Anarchy: Global Health's Quest for Governance*, *Global Health Governance*, Volume 1, No 1. Voir aussi EURODAD (2008), *Global Vertical Programs, A Tale of too many funds*, Reality Check, http://realityofaid.org/downloads/realitycheck_jul2008.pdf.
- 12 Commission du Sud sur l'efficacité de l'aide (2010). op. cit., p. 25.
- 13 Reality of Aid (2010) *La coopération Sud-Sud pour le développement : un défi pour le système de l'aide ?* p.17. www.realityofaid.org/roareports/index/secid/373/part/3.

Droits de l'homme, justice, égalité entre les sexes et durabilité

Les gouvernements ont signé des traités internationaux sur les droits de l'homme et sur la protection de l'environnement et en principe ils sont d'accord que l'objet du développement doit être de donner la possibilité à tous et à toutes de réaliser leurs droits. Mais en pratique, ils négligent trop souvent l'agenda des droits. C'est vrai aussi pour la viabilité de l'environnement, dont on parle beaucoup mais qui est trop rarement une priorité. Il faut que les donateurs modifient leurs priorités et leurs pratiques.

Sarah Winter étudie les façons dont les organisations non gouvernementales de développement (ONG) australiennes cherchent à intégrer la question des droits de l'homme à tous les aspects de leurs activités d'aide. Leurs approches sont très diverses, elles vont d'accords informels basés sur la confiance à des analyses plus complètes dans le cadre de la responsabilité sociale.

Il faudrait de plus amples études pour faire la preuve de la diversité des impacts des approches basées sur les droits de l'homme. Les ONG australiennes sont résolues à continuer à partager leurs expériences les unes avec les autres et avec des donateurs comme AusAID.

Les travaux des donateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), et ceux des Nations Unies, qui étudient l'incorporation des droits de l'homme dans les différents secteurs du développement contribuent à fournir ces preuves. Cette approche sectorielle privilégiant, par exemple, ce que signifient les droits à la nourriture et à l'eau pour un projet d'infrastructure correspond bien au type d'expertise que peut avoir, ou peut développer, une organisation.

Alberto Croce parle des relations entre l'Union Européenne et l'Amérique latine. Il montre que l'émergence de nouvelles puissances modifie les relations internationales. La région étudie comment mettre en place de nouvelles institutions régionales. L'Amérique latine reçoit moins d'argent qu'avant malgré le degré élevé de pauvreté des pays à revenu intermédiaire.

Les organisations de la société civile se plaignent qu'il est difficile d'obtenir que les gouvernements rendent compte de leurs dépenses, notamment sur les sommes reçues en aide budgétaire. De plus la fraude fiscale – pratiquée en particulier par les multinationales – grève les budgets des gouvernements d'Amérique latine.

Les liens entre les ONG européennes et latino-américaines se sont distendus. Les ONG ont remplacé des relations basées sur la confiance et sur une vision commune par des relations purement techniques et professionnelles. Les syndicats, les autorités locales, les universités et les consultants internationaux sont en concurrence avec les ONG pour les financements.

Croce conclut qu'il ne faut pas continuer à mener des politiques de développement qui nuisent aux ONG des pays bénéficiaires ou les affaiblissent. Il faut de nouveaux indicateurs pour évaluer ce phénomène et d'autres aspects qualitatifs du développement afin d'avoir une approche basée sur les droits de l'homme et sur la qualité de vie.

Nurgul Djanaeva fait le point sur l'impact de l'aide sur la réalisation des droits des femmes au Kirghizistan. Selon les accords sur l'efficacité de l'aide, l'égalité entre les sexes et les droits des femmes sont des objectifs clés, et pourtant les donateurs et les gouvernements bénéficiaires s'en préoccupent peu. Certains des dossiers de l'aide font référence aux droits des femmes, mais sans établir de lien avec les plans d'action nationaux sur le sujet. Faute de financements suffisants et faute de personnel, ni les programmes des donateurs, ni les plans nationaux ayant trait au genre ne peuvent être mis à exécution. Récemment, en revoyant leurs prévisions, les donateurs ont donné une moindre importance à la question des droits des femmes, et il n'y est fait aucune mention dans le dernier rapport en date présentant un bilan d'ensemble de l'aide internationale.

Au mois d'avril 2010, il n'y avait encore aucun plan d'action pour appliquer le Programme d'action d'Accra (PAA) au Kirghizistan, et les organisations de femmes n'avaient pas plus d'influence qu'avant sur les décisions

concernant l'aide. Les plans pour améliorer l'efficacité de l'aide doivent comporter des stratégies internationales et nationales relatives à l'égalité entre les sexes et aux droits de la personne. Les organismes publics doivent publier des informations ventilées par sexe sur les aspects techniques de l'aide et sur les résultats du développement. Impliquer les femmes et les autonomiser, feront progresser l'efficacité du développement.

James Goodman et Ellen Roberts soulignent les difficultés de l'aide climatique, une catégorie qui se développe à toute vitesse. Le programme de « Réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD) » a été introduit suite aux discussions au niveau international sur les façons de réagir aux dérèglements climatiques. S'attaquer à la question des forêts est important mais requiert des garde-fous au niveau de l'environnement et au niveau des droits de l'homme. Le programme REDD doit être mis en application avec beaucoup de précautions si l'on ne veut pas que les investisseurs spéculent sur le prix du carbone.

Un projet pilote REDD financé par le gouvernement australien illustre certains de ces problèmes. Les documents du partenariat Kalimantan Forests and Climate ne font aucune mention des droits des autochtones concernés, ni de ceux des communautés dépendantes de la forêt qui vivent dans la zone sur laquelle porte le projet, pas plus qu'aux droits de l'homme, de façon générale. Le projet veut modifier les pratiques agricoles des petits fermiers plutôt que celles des industriels de l'agriculture, comme les propriétaires des plantations de palmiers à huile, qui sont les premiers responsables de la déforestation à grande échelle dans la région. Une association des habitants craignant de ne plus pouvoir accéder aux ressources indispensables, s'est opposée au projet.

Il y a des alternatives reposant sur la justice écologique dont doit s'inspirer l'aide climatique

Kevin J. Barr décrit les relations entre les donateurs et les gouvernements à Fidji. Beaucoup d'entre eux ont coupé leur aide au pays suite au coup d'État militaire de 2006. Pourtant les militaires affirmaient vouloir protéger les droits des indigènes fidjiens, et de fait peut-être ce coup d'État était-il nécessaire à l'avènement d'un régime démocratique stable.

La perte de l'aide de l'Australie, de la Nouvelle Zélande et de l'Union Européenne a eu de graves effets sur l'économie de Fidji. Le pays s'est tourné vers le FMI, le Japon, la Chine et l'Inde. Voyant que Fidji avait pu trouver des sources de financement de substitution, les précédents donateurs ont commencé à changer d'attitude et à ne plus considérer l'aide comme un outil politique leur permettant d'imposer leurs exigences en matière de gouvernance démocratique.

Brian Tomlinson revient sur l'application par le gouvernement canadien de la « Loi sur la responsabilité en matière d'aide » adoptée en 2008. Cette loi enjoint aux ministères de veiller à ce que l'aide publique canadienne tienne compte des points de vue des pauvres, soit compatible avec les normes relatives aux droits de la personne, et contribue à la réduction de la pauvreté.

Ceci semblait à priori un grand pas en avant, mais la mise en application de la loi laisse à désirer. De fait, le gouvernement canadien prend des décisions majeures sur l'aide, comme de réduire le nombre de pays bénéficiaires, sans tenir compte de la loi sur la responsabilité en matière d'aide.

Le Canada devrait systématiquement se demander en quoi ses interventions vont aider les personnes marginalisées à réaliser leurs droits. Les programmes de l'aide publique au développement (APD) canadienne devraient offrir des opportunités de participation et renforcer les capacités des populations concernées à participer au développement. Ceci inclut la promotion des droits d'assemblée, de liberté d'expression et d'accès à l'information. L'APD canadienne doit aussi soutenir des mécanismes de reddition des comptes et de réparation.

Ces chapitres témoignent de diverses expériences ou approches de la prise en considération des droits de l'homme et du développement durable. Qu'ils concernent les droits de l'homme, l'efficacité de l'aide, ou le climat, les traités et accords internationaux sont interprétés de diverses façons. Leur mise en application est parfois purement symbolique, parfois partielle et d'autres fois plus convaincante. Mais il est manifeste que beaucoup de donateurs sont réticents à respecter les accords au pied de la lettre, et à utiliser comme critère de financement le degré auquel leur apport sera profitable à l'agenda des droits et du développement durable Ceci doit changer si l'on veut que le développement soit réellement efficace.

Institutions participatives et appropriation démocratique

Ce chapitre montre que souvent les donateurs ne parviennent pas à comprendre les dynamiques des institutions nationales. Ceci peut les conduire à fragiliser ceux qui militent sur le terrain et à renforcer les pouvoirs des gouvernements. Les gouvernements nationaux doivent aussi reconnaître qu'il est de leur devoir de permettre aux communautés de s'exprimer sur les projets comme sur les politiques. C'est la condition indispensable pour que le développement soit efficace.

William Chilufya montre que la bonne volonté des donateurs et l'augmentation de l'aide n'ont pas réduit la pauvreté en Zambie. Beaucoup de citoyens sont tenus à l'écart des avantages du développement car la Zambie souffre toujours d'un système politique clientéliste et de pratiques discriminatoires. Les citoyens, dans leur grande majorité, et en particulier les pauvres des zones rurales ne bénéficient d'aucun service de l'État.

Pour pouvoir demander des comptes aux décideurs, les citoyens doivent avoir accès aux informations concernant l'aide. Mais souvent ces informations leur sont refusées ce qui leur enlève toute possibilité d'intervenir dans la négociation et la mise en œuvre des projets d'aide. Les donateurs ont imposé de telles conditionnalités au gouvernement que les Zambiens ne leur font plus confiance. Cette méfiance s'étend maintenant à l'agenda de l'efficacité de l'aide.

Toutefois, il y a eu quelques progrès en matière d'harmonisation, puisque des donateurs ont développé une Stratégie commune d'assistance alignée sur le Plan national de développement. Cette Stratégie commune a amélioré le dialogue et le partage des informations, en particulier dans le secteur de l'agriculture, mais ceci n'a pas eu d'effets directs sur la réduction de la pauvreté. Le gouvernement doit créer des dispositifs spécifiques à la participation des segments désavantagés et défavorisés de la société zambienne.

Rosemary McGee et Irma García Heredia, dans leur chapitre sur l'attitude de la Colombie vis-à-vis de la Déclaration de Paris, montrent qu'il faut appréhender l'aide dans le contexte des relations internationales. Le

gouvernement colombien a considéré la Déclaration de Paris comme un outil au profit de ses seuls intérêts.

En Colombie, le gouvernement oppose aux donateurs et à la société civile qui l'interpellent sur les droits de l'homme et sur les problèmes liés au conflit, les principes d'appropriation, d'alignement et d'harmonisation de la Déclaration de Paris. Il exige des donateurs qu'ils s'alignent sur ses politiques. Les dialogues, au lieu de porter sur le conflit interne qui règne dans le pays, se résument à des discussions techniques sur l'appropriation, l'alignement et l'harmonisation. Le gouvernement a renforcé sa légitimité et a réfuté les accusations qui lui étaient faites de ne pas s'attaquer en priorité à la pauvreté et de refuser toute opposition démocratique et tout dialogue. Les donateurs ne pensent pas que l'adhésion de la Colombie à la Déclaration de Paris va la conduire à améliorer sa transparence, sa gestion financière ou d'autres points de la gouvernance de l'aide.

La société civile a été écartée des discussions sur l'efficacité de l'aide mais elle espère que la légitimation de sa participation à l'aide et au dialogue politique par le Programme d'action d'Accra lui ouvrira un espace lui permettant de soulever la question des droits de l'homme. Les auteurs demandent aux donateurs de prêter plus d'attention aux analyses politiques lorsqu'ils mettent en œuvre la Déclaration de Paris, et d'adapter ses principes aux différents contextes.

Toni Sandell, dans le chapitre sur le Nicaragua, dénonce lui aussi la naïveté dont ont fait preuve les donateurs dans leurs relations avec le gouvernement. Les donateurs disaient avoir remporté un grand succès en matière d'amélioration de l'efficacité de l'aide sous le gouvernement Bolaños, avec la création de diverses nouvelles instances de dialogue et la mise en place de processus de participation à la planification. Mais le gouvernement avait donné son accord sans qu'il y ait eu un véritable débat national et, par exemple, le Parlement n'avait pas été consulté. Du fait de ce non respect des procédures à suivre, les donateurs vivaient dans une pseudo-réalité, et il a suffi de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement en 2007 pour détruire leurs illusions.

Comme les processus mis en place pour améliorer l'efficacité de l'aide étaient excessivement technocratiques, qu'ils ne reposaient sur aucune appropriation démocratique, qu'ils étaient liés aux conditions des institutions financières internationales (IFI), et qu'ils n'avaient aucun ancrage réel dans le pays, le parti sandiniste a eu beau jeu d'y mettre fin lors de son arrivée au pouvoir. Le nouveau gouvernement a supprimé les tables-rondes par secteur et les autres dispositifs de coordination entre les donateurs et l'État. Il a muselé la société civile et obtenu une aide hors budget conséquente du Venezuela. Les IFI satisfaites que le gouvernement ait rempli les objectifs macroéconomiques qu'elles lui avaient fixés, ont fermé les yeux.

L'expérience du Nicaragua montre que plutôt que de se contenter de demander des plans détaillés puis de contrôler leur exécution, les donateurs devraient utiliser plus ouvertement une approche holistique et à long-terme de la politique nationale. Les donateurs doivent faciliter le dialogue entre le gouvernement, le Parlement et la société civile, et exiger des garanties publiques sur les droits humains fondamentaux.

Anil K. Singh traite de ce qui s'est passé en Inde concernant l'aide internationale et l'action gouvernementale. Sa thèse est que les donateurs doivent améliorer la façon dont ils fournissent leur aide, mais que les pays bénéficiaires sont aussi responsables des impacts limités et peu équitables de l'aide sur le développement. Il explique que les différentes institutions ou mesures de protection constitutionnelles qui visent à la réalisation des objectifs du développement se juxtaposent, sans parvenir à constituer un système fonctionnel. Le non-respect des réglementations et des procédures financières n'est pas réellement sanctionné.

En partie à cause des dysfonctionnements de son système, l'Inde n'a pas profité d'une somme de 17 milliards USD d'aide publique internationale qui lui avait été allouée. En juin 2003, le gouvernement indien a déclaré que l'Inde n'accepterait plus les dons de la plupart des pays et qu'elle rembourserait tous ses créanciers bilatéraux. Ceci en partie parce que le gouvernement était exaspéré par les conditions léonines sur l'utilisation des fonds imposées par les donateurs.

Dans le souci d'obtenir des résultats en matière d'efficacité de leur aide, les donateurs restants ont de plus en plus tendance à attribuer leur aide aux contrées du pays relativement développées. Ceci est au détriment des populations défavorisées qui vivent dans les autres États. En Inde, les allocations et les versements d'aide sont gérés de façon totalement opaque. La répartition des fonds entre les différents secteurs est décidée par le Ministère des Finances,

sans véritable justification d'ordre économique, ni débat au Parlement. Il faudrait aussi beaucoup plus de transparence sur le rôle de plus en plus important que joue l'Inde en tant que pays donateur et sur les sommes considérables qu'elle verse aux pays d'Afrique et d'Asie du Sud.

Suranjan Kudithuwakku, qui écrit sur le Sri Lanka, dénonce les failles du modèle actuel du développement. Les petits agriculteurs, les pêcheurs et les gardiens de troupeaux constituent la majorité de la population mondiale et ils dépendent directement de l'équilibre de la nature, c'est pourquoi tout modèle de développement doit reposer essentiellement sur l'environnement. Souvent les donateurs font preuve de peu d'ouverture vis-à-vis de l'environnement ou vis-à-vis des communautés locales. Les communautés et les organisations non-gouvernementales (ONG) doivent travailler avec le gouvernement à modifier les politiques actuelles concernant l'agriculture, la pêche et la gestion des catastrophes naturelles.

Après le tsunami, le Mouvement vert du Sri Lanka a mené des travaux de reconstruction s'appuyant sur l'initiative locale. Lorsque les communautés s'approprient leur propre développement elles peuvent obtenir de meilleurs résultats que lorsque les opérations sont dirigées de l'extérieur. Le gouvernement a accepté le principe de s'appuyer en priorité sur les forces des communautés lorsqu'il doit parer à des catastrophes naturelles ou réparer leurs dommages.

Pour financer le développement, le gouvernement a refusé des prêts des IFI et s'est tourné vers des prêts bilatéraux de pays émergents comme l'Iran, l'Inde et la Chine. Ceci soulève d'autres problèmes.

Arnold Padilla, des Philippines, étudie l'exemple du barrage de San Roque, un projet gigantesque et très controversé financé par la banque du Japon pour la coopération internationale (JBIC). Lors d'un typhon en octobre 2009, l'ouverture des vannes du barrage a obligé à déplacer plus de 30 000 personnes, a fait au moins 64 victimes, et a détruit les récoltes et les habitations.

Le barrage de San Roque est une illustration de l'irresponsabilité qui caractérise les relations entre l'agence donatrice et le gouvernement. Le gouvernement des Philippines a circonvenu les instances de protection sociale et environnementale sur lesquelles repose sa « responsabilité interne » vis-à-vis de la population. Les évaluations d'impact social et environnemental préalables à la mise en œuvre du projet, obligatoires aux termes de la loi, n'ont pas eu lieu. Les organisations locales ont été ignorées durant la planification du projet et les quelques

consultations organisées n'ont eu lieu qu'après le début des travaux. Beaucoup des habitants déplacés n'ont pas été indemnisés. JBIC n'a aucune procédure de réclamation ou de recours que les communautés lésées puissent utiliser.

Les mesures de précaution – tant au niveau national, dans les pays comme les Philippines, qu'au niveau des donateurs – doivent être renforcées, notamment les évaluations d'impact social et environnemental. Mais il faudra toujours une forte mobilisation populaire afin que les intérêts des populations locales ne soient pas sacrifiés lors de l'exécution de projets financés par l'aide internationale.

Toutes ces contributions montrent que les interventions internationales doivent être en symbiose avec les institutions nationales et locales. Les pratiques visant à améliorer l'efficacité de l'aide publique peuvent autant renforcer les pouvoirs du gouvernement que démocratiser les prises de décision. Pour que les fonds soient correctement dépensés, il est indispensable d'impliquer les citoyens ordinaires dans les projets et de les consulter. Les donateurs peuvent faciliter le dialogue entre les organes gouvernementaux et les communautés, et veiller au respect scrupuleux des procédures de décision afin que les plus faibles aient la possibilité de s'exprimer.

L'architecture de l'aide au service de l'efficacité du développement

Les problèmes structurels dans, et entre, les institutions impliquées dans l'allocation ou l'utilisation de l'aide sont analysés dans ce chapitre. Le système de l'aide qui s'est développé durant les quelques dernières décennies a beaucoup d'insuffisances et d'effets pervers qui nuisent à la planification de l'aide et à sa fourniture sur le terrain. Il faut y remédier si l'on veut que les individus qui en ont la charge puissent utiliser l'aide pour donner la capacité aux groupes locaux d'améliorer leurs conditions de vie.

Akongbowa Bramwell Amadasun passe en revue un certain nombre des mécanismes d'acheminement de l'aide à l'Afrique. Beaucoup des instruments développés hors de l'Afrique sont inefficaces car ils présentent des défauts de conception ou sont inadaptés à la reddition des comptes et à l'appropriation. Ces critiques s'appliquent aux programmes du Fonds Monétaire International (FMI), à l'allègement de la dette et aussi au soutien budgétaire. Malgré certains changements dans les façons dont opèrent le FMI et d'autres agences internationales – par exemple en liant leurs interventions aux Stratégies de réduction de la pauvreté – fondamentalement leur méthode de travail est toujours d'imposer certaines mesures aux gouvernements, quitte à passer outre les avis des citoyens.

Amadasun considère que les nouveaux mécanismes qui ont été développés en Afrique, et pour l'Afrique, ont plus de chances de permettre de prendre des décisions qui autonomisent et soutiennent un grand nombre de personnes démunies. Parmi ceux-ci, il y a le Parlement Panafricain (PAP) et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Mais ces institutions viennent de naître et n'ont pas encore atteint leur plein potentiel. Pour atteindre ce potentiel, ces organismes africains doivent acquérir l'autorité de passer au crible les interventions des institutions financières internationales (IFI). Ils doivent aussi réussir à relever un certain nombre de défis. Notamment, améliorer la façon dont sont choisis ceux qui représentent les citoyens africains, mieux se faire connaître du grand public et développer des instances financières indépendantes pour financer leurs opérations. S'ils relèvent ces défis, le PAP et le MAEP peuvent être capables d'empêcher les agences internationales d'imposer

des politiques de l'extérieur, et permettre à une démocratie venant d'en bas de s'épanouir.

Edward Ssenyange étudie aussi le système de l'aide qui s'est développé depuis la seconde guerre mondiale via des décisions prises par des organes tels que le G8. Il montre qu'à maintes reprises les pays riches n'ont pas tenu leur parole. La grande majorité d'entre eux n'ont pas réussi à fournir la totalité des montants d'aide sur lesquels ils s'étaient engagés, alors qu'ils ont été capables de mobiliser plus de 4 000 milliards USD en quelques semaines pour renflouer leurs banques suite à la crise économique et financière internationale. Par surcroît, le coût des conditionnalités, telles que la libéralisation du commerce, les privatisations, la rigueur fiscale et le désinvestissement de l'État, ont eu des coûts largement supérieurs à toute l'aide extérieure reçue.

En particulier, l'aide est de plus en plus souvent utilisée pour promouvoir la libéralisation du commerce ; les pays riches continuent à subventionner leur production agricole et leurs exportations, et ils inondent les marchés africains de produits alimentaires de second choix dont le prix est le même que celui de la production locale. Il y a aussi le problème que les donateurs ont maintenant tendance à utiliser l'aide au bénéfice de leurs politiques de sécurité et de leur politiques étrangères, et celui des sorties illicites de capitaux dont beaucoup sont facilitées par les sociétés internationales qui opèrent en Afrique.

Il faut centrer les stratégies de développement sur l'aménagement de structures de gouvernance appropriées et sur le développement rural et agricole qui est la base de toute transformation sociale. Les pays africains ne doivent pas chercher à s'intégrer rapidement dans l'économie mondiale, ils doivent au préalable augmenter la valeur ajoutée de leurs industries et de leurs exportations. La coopération Sud-Sud peut les aider à tirer profit de technologies adaptées à leur industrialisation.

Lois Woestman analyse deux des éléments clés des pratiques de l'efficacité de l'aide publique au développement : la division du travail et l'harmonisation. Elle fait une évaluation

de ces processus dont l'objet est de réduire les coûts de transaction et de permettre de fournir plus d'argent à ceux qui sont tout en bas de l'échelle et qui en ont besoin. Lois Woestman étudie si les processus de l'efficacité de l'aide ont aidé les donateurs de l'Union Européenne (UE) à tenir leurs engagements de promouvoir l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes.

Sa conclusion est que l'harmonisation entre les donateurs de l'UE s'est traduite par des exercices techniques de « mapping » plutôt que par des efforts pour améliorer les retombées du développement comme par exemple l'égalité hommes-femmes. Les processus d'harmonisation ont été centrés sur les secteurs et non sur les engagements politiques et ont ignoré les questions transversales ; lorsqu'ils prenaient en considération la question du genre, ils ne concernaient que la réalisation des OMD qui ont une définition étroite de l'égalité hommes-femmes. De plus, ils tendaient à être à l'initiative des seuls donateurs et à ne pas être fondés sur les priorités politiques des pays du Sud.

Les efforts d'harmonisation de l'UE ont marginalisé les gouvernements et les groupes de la société civile des pays du Sud. L'Europe doit résolument plaider pour un modèle de développement centré sur les personnes et dont le pilier central soit l'égalité hommes-femmes. Les efforts d'harmonisation doivent se baser sur le plus grand commun dénominateur des engagements internationaux de l'UE concernant l'égalité hommes-femmes pour que les interventions des donateurs soient réellement liées à l'efficacité du développement.

Bodo Ellmers étudie les relations entre la passation des marchés publics et les impacts de l'aide. Une part importante des marchés publics sont financés par l'APD. La passation des marchés publics a été largement libéralisée au cours des trois dernières décennies et une importance plus grande a été donnée à la sélection au moindre coût. Cette tendance a commencé à se renverser, la passation des marchés publics devenant un élément clé des efforts des gouvernements pour stimuler leurs économies et faire face aux changements climatiques.

Des études de cas en Namibie, au Ghana et en Ouganda montrent que les composantes sociales et environnementales des passations de marchés sont rarement prises en compte dans les programmes actuels de soutien à la gestion des finances publiques. Il y a des preuves que les réformes de la passation des marchés avaient pour but d'ouvrir les marchés aux entreprises étrangères. A l'évidence, trop peu de contrats sont remportés par les entreprises des pays en développement même lorsque l'aide est officiellement déliée.

La Déclaration de Paris engage les gouvernements à évaluer leurs systèmes de passation de marchés et à améliorer la transparence, la reddition des comptes et les performances de ces systèmes. Les donateurs ont convenu d'éviter le recours à des systèmes parallèles et de continuer à délier l'aide. Depuis que la Déclaration de Paris a été signée le financement par les donateurs de la gestion des finances publiques s'est beaucoup développé. La position des donateurs est que les gouvernements devraient mettre en place en priorité des systèmes de passation de marchés avec sélection au meilleur qualité-coût, sans autres objectifs. Plutôt que d'adopter cette approche restrictive, il faut introduire les principes de l'efficacité du développement dans toutes les passations de marchés liées à la coopération pour le développement.

Les processus en cours pour améliorer l'efficacité de l'aide ont seulement ébauché de façon superficielle les changements à opérer dans les systèmes et les mentalités pour que l'appropriation nationale devienne une réalité et pour que l'aide extérieure soit gérée par les citoyens. Le patchwork actuel des institutions et des initiatives est source de confusion et fait obstacle à toute véritable planification du bas vers le haut et à tout contrôle des financements. Ceci nuit à l'efficacité de l'aide en elle-même, et a des effets pervers sur la gouvernance nationale et sur les mécanismes de planification. Les engagements et les mécanismes régionaux et internationaux sont là pour aider les citoyens à réaliser leurs droits. Les articulations entre les institutions au niveau local, national, régional et international devront être modifiées pour permettre que le développement vienne d'en bas et soit efficace et équitable.

Gérer la crise : une analyse des tendances de l'aide internationale

Brian Tomlinson, Comité de Direction de Reality of Aid

Section A : Les gouvernements n'atteignent pas leurs objectifs sur la quantité de l'aide

Alors qu'il ne reste que cinq ans pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les donateurs marquent le pas. L'aide publique en 2010 ne sera pas à la hauteur des promesses faites en 2005, loin s'en faut. Si tous les donateurs avaient respecté leur engagement de longue date de consacrer 0,7% de leur revenu national brut à l'aide, elle aurait atteint 272 milliards USD en 2009, et les pays les plus pauvres disposeraient de moyens conséquents pour atteindre les OMD relatifs à l'éducation, à la santé et à la viabilité de l'environnement.

1. **L'Aide publique au développement (APD) s'est élevée à 119,6 milliards USD en 2009**, ce qui est moins que son montant record de 122,3 milliards en 2008. Plusieurs gouvernements en particulier ceux d'Allemagne, d'Italie, d'Irlande et d'Australie ont réduit leur APD de façon significative en 2009.
2. **La part en pourcentage de l'APD par rapport au Revenu national brut (RNB) a atteint 0,31% en 2009**, ce qui correspond à une légère augmentation par rapport à 2008 due uniquement à la diminution globale de 3,5% des RNB des pays donateurs. Si le taux moyen d'augmentation des RNB avait été le même que les années précédentes, les donateurs auraient dû fournir 9,2 milliards USD d'aide en plus pour atteindre ce pourcentage de 0,31%.
3. **L'APD est bien en-deçà de ce qui avait été promis.** Tous les gouvernements donateurs, à l'exception des États-Unis, se sont engagés depuis longtemps à atteindre l'objectif des Nations Unies de 0,7% du RNB, et en 2005 la plupart des donateurs avaient pris des engagements supplémentaires pour 2010. Plusieurs grands donateurs ont pris un tel retard qu'il ne leur sera pas possible d'honorer ces engagements. L'APD fournie par le Comité d'aide au développement (CAD) en 2010 sera de 20 milliards USD inférieure aux 145 milliards USD qu'elle aurait dû valoir si les donateurs avaient tenu leurs engagements de 2005.

4. **« L'APD réelle » représente moins de la moitié de ce qu'elle devrait être pour atteindre l'objectif des Nations Unies.** « L'APD réelle » est une estimation de la part de l'APD effectivement allouée au développement ou à l'aide humanitaire. Elle est calculée en soustrayant aux montants d'APD notifiés, les annulations de dette et les dépenses pour les réfugiés ou les étudiants du Sud arrivés dans les pays des donateurs. Reality of Aid estime qu'en 2009 « l'APD réelle » s'est élevée à 112,7 milliards USD, ce qui correspond à seulement 0,29% du RNB des donateurs, chiffre bien éloigné de l'objectif de 0,7% des Nations Unies.
5. **Les donateurs ont les moyens financiers de tenir leurs engagements malgré la crise économique.** En 2008, le montant de l'aide représentait tout juste 1,8% de la totalité des revenus des gouvernements donateurs, moins qu'en 1990 où le pourcentage était de 2%. L'aide par habitant d'un pays donateur a été seulement de 118 dollars. Avec de la volonté politique, les donateurs ont les moyens financiers de tenir leurs engagements.

Section B : La qualité des performances des donateurs

Malgré les engagements pris dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et dans le Programme d'action d'Accra (PAA) de 2008, les performances des donateurs vis-à-vis des objectifs du développement humain, de l'égalité entre les sexes et des pays les plus pauvres d'Afrique ne se sont améliorées que de façon très marginale depuis 2005. Dans leurs allocations d'aide et leurs pratiques, les donateurs privilégient à peine plus qu'avant la réduction de la pauvreté et le renforcement des droits des pauvres. Ils continuent à largement ignorer les recommandations de donner le leadership à leurs partenaires des pays en développement. Ils commencent seulement à comprendre l'importance de modifier l'architecture – fortement inégalitaire – de l'aide, et jusqu'ici ils n'ont encore fait aucune proposition de réforme. Ils ne se sont toujours pas décidés à remplir leurs obligations de débloquer des ressources supplémentaires, indépendantes de l'aide, pour financer la lutte contre le changement climatique, ni à diminuer l'assistance technique gérée par le Nord, ni à renoncer à soumettre leur aide à des conditions politiques.

- 1. Depuis 2000, les donateurs n'ont consacré qu'une part modeste des nouveaux budgets d'aide aux objectifs du développement humain et ce sont des considérations de politique étrangère qui sont à l'origine des augmentations de l'aide.** En 2000, lors du Sommet du Millénaire les gouvernements ont promis de « ne ménager aucun effort » pour réduire la pauvreté. Pourtant 42% seulement des disponibilités supplémentaires (au-dessus du niveau de 2000) ont été utilisées pour le développement humain. Le reste a été alloué à la majoration des contributions à l'annulation de la dette, à l'aide aux réfugiés dans les pays donateurs et à l'Irak et l'Afghanistan pour soutenir des objectifs de politique étrangère.
- 2. L'aide n'a pas bénéficié en priorité au bien public et aux OMD.** Depuis le Sommet du millénaire en 2000, l'aide n'a pas privilégié le bien public, c'est-à-dire par exemple l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire ou la réduction de la pauvreté. L'indicateur indirect de Reality of Aid relative à la part de l'aide consacrée aux OMD, qui est un pourcentage de l'aide sectorielle, a à peine changé depuis 1995.
- 3. L'aide humanitaire bilatérale continue à croître en proportion de « l'aide réelle ».** En 2008, l'aide humanitaire bilatérale s'est élevée à 8,3% de « l'aide réelle », alors que ce pourcentage avait été de 2,1% en 1990 puis de 4,5% en 2000, avec des montants de plus en plus importants en faveur de l'Afrique subsaharienne. Les donateurs doivent faire preuve de « good humanitarian donorship » lorsqu'ils répondent à des urgences humanitaires.
- 4. La question de l'égalité entre les sexes est pratiquement invisible dans les activités d'aide des donateurs.** 4,1% seulement de l'aide publique est versé au profit d'activités dont « l'objectif principal » est l'égalité entre les sexes, et en 2007 et 2008 les donateurs du CAD n'y ont contribué qu'à hauteur de 2,1 milliards USD. L'aide versée aux organisations et aux institutions qui défendent les droits des femmes ne s'est élevée qu'à 411 millions USD sur les 122 milliards du total de l'APD.
- 5. L'assistance technique reste la modalité principale de l'aide.** L'assistance technique contrôlée par les donateurs continue à compter pour au moins un tiers de toute l'aide bilatérale du CAD. Les donateurs doivent respecter l'appropriation par les pays. L'assistance technique doit être laissée à l'initiative du Sud, utiliser les compétences techniques du Sud et c'est le partenaire du Sud qui doit déterminer quelles sont les capacités à renforcer.
- 6. Les donateurs vont léser l'Afrique sub-saharienne d'au moins 14 milliards USD par rapport à leurs engagements pour 2010.** Les gouvernements donateurs sont revenus sur leur promesse de 2005 à Gleneagles de verser chaque année jusqu'en 2010, 25 milliards USD supplémentaires à l'Afrique subsaharienne. En 2010, l'aide à l'Afrique subsaharienne devrait être au total de seulement 36 milliards USD alors que l'objectif est de 50 milliards USD.
- 7. La plupart des donateurs sont en train de revenir sur leur engagement de ne pas comptabiliser le financement de la lutte contre le changement climatique dans l'APD.** Les donateurs doivent réaffirmer que le financement de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation s'ajoutera à leur obligation de consacrer 0,7% de leur RNB à l'APD. A Cancun, en décembre 2010, les donateurs devront s'engager à consacrer 100 milliards USD chaque année au financement public de l'adaptation au changement climatique. Cet argent devra être acheminé via un Fonds mondial pour le changement climatique qui opérera de façon démocratique sous l'autorité de la Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique. Le financement de la lutte contre le changement climatique devra privilégier les plus vulnérables, en particulier les femmes, et tenir compte des normes internationales relatives aux droits de l'homme et des principes de l'efficacité développement.
- 8. Les donateurs n'ont pas amélioré l'appropriation de l'aide bilatérale par les pays partenaires.** Malgré tous les grands discours des donateurs qu'il faut appliquer en priorité le principe de l'appropriation et que c'est aux pays bénéficiaires de décider de l'utilisation de l'aide, en 2008 moins de 45% de l'aide bilatérale a concerné les propres programmes de ces pays. Ce chiffre ne tient pas compte des fonds entièrement sous le contrôle des donateurs (i.e. l'annulation de la dette, l'assistance technique gérée par le Nord, etc.)
- 9. Les progrès en matière de déliement de l'aide bilatérale sont lents.** La plupart des gouvernements donateurs ont écrit dans leurs rapports qu'ils ne liaient plus leur aide bilatérale au recours à leurs prestataires nationaux – pourtant ceci reste une pratique officieuse très répandue.

- 10. Les donateurs continuent à imposer des conditionnalités politiques.** Les donateurs continuent à imposer des politiques aux pays pauvres dépendants de l'aide, en particulier en exigeant qu'ils se soumettent aux conditions posées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Ceci est une atteinte aux droits des populations pauvres et marginalisées. Reality of Aid demande qu'il soit mis fin aux conditionnalités politiques et plaide pour le dialogue politique et pour des accords d'aide mutuelle fondés sur des obligations partagées au titre des lois internationales relatives aux droits de l'homme.
- 11. Il faut d'urgence réformer l'architecture de l'aide.** Le nombre des canaux d'acheminement de l'APD des pays donateurs s'est multiplié, parallèlement à l'augmentation des flux financiers provenant des pays du Sud ou des organisations de la société civile. Ceci a considérablement augmenté les coûts de transaction pour les gouvernements bénéficiaires et encore réduit les possibilités des citoyens des pays les plus pauvres de s'approprier démocratiquement le développement au bénéfice des propres priorités de leur pays.

Section A : Les gouvernements n'atteignent pas leurs objectifs sur la quantité de l'aide

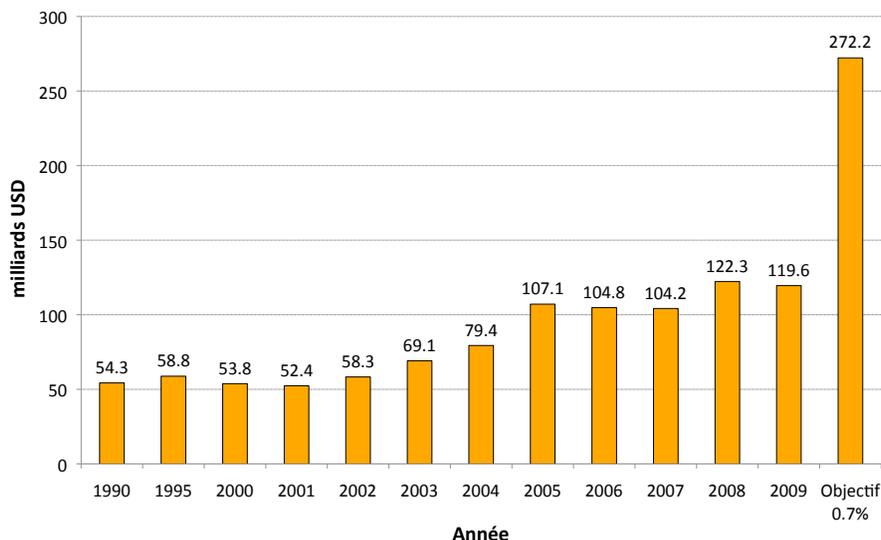
En 2000, lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, tous les gouvernements ont fait le serment de « ne ménager aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et

déshumanisant ». L'aide en 2009 a plus que doublé par rapport à 2000, mais reste encore très inférieure aux 272 milliards USD qu'elle aurait dû atteindre si les donateurs avaient respecté l'objectif de 0,7% du Revenu national brut (RNB).

Après avoir sensiblement augmenté pour atteindre le niveau record de 122,3 milliards USD en 2008, l'Aide publique au développement (APD) est retombée à 119,6 milliards USD en 2009. Ces chiffres viennent du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (**Voir le Graphique 1**). Le montant de l'APD au regard du RNB des donateurs demeure modeste. Le ratio de l'APD au RNB a atteint 0,31% en 2009, mais ce n'est même pas la moitié de l'objectif des Nations Unies (**Voir le Graphique 2**). Ce pourcentage correspond à une nette amélioration par rapport au maigre 0,22% en 2000, mais il est moindre qu'en 1990, - l'année de référence pour les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) - où il était de 0,33% et qu'en 2005 où il était de 0,32%.

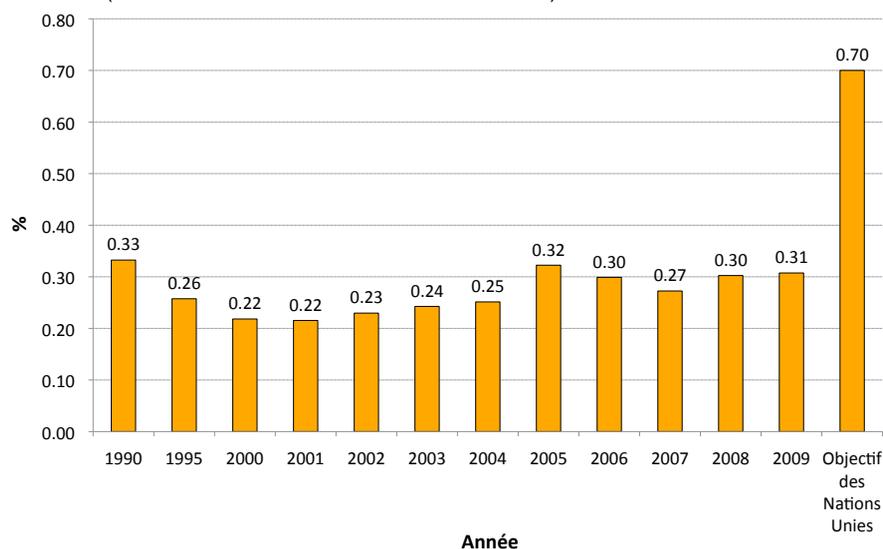
L'aide des Etats-Unis, le plus important donateur dans le monde, a augmenté de près de 2 milliards en dollars courants et a atteint 28,7 milliards de dollars. Mais les autres grands donateurs ont sensiblement réduit leur aide – l'Allemagne de plus de 14%, l'Italie de 32% et l'Autriche de 33%. L'ensemble de l'APD de l'Union Européenne a diminué de plus de 5% en dollars courants, de 71,0 milliards USD en 2008 à 67,1 milliards en 2009. Le ratio de l'APD de l'UE à son RNB est de 0,44% et il y a peu de chance que l'UE atteigne sa cible collective de 0,56%

Graphique 1 : APD totale des donateurs du CAD, 1990-2009
(milliards USD, dollars US courants)



Source : Tableau CAD 1, Montants versés et engagements par les secteurs public et privé

Graphique 2: APD des donateurs du CAD, 1990-2009
(% du revenu national brut des donateurs du CAD)



Source : Tableau CAD 1, Montants versés et engagements par les secteurs public et privé

en 2010. Cependant un certain nombre de pays de l'UE, en particulier le Royaume Uni et peut-être l'Espagne, continuent à augmenter leur aide et sont bien partis pour atteindre leurs objectifs de performance.¹

« L'aide réelle » – définie par Reality of Aid comme l'APD notifiée diminuée des annulations de dette et des dépenses effectuées pour les réfugiés du Sud ou les étudiants arrivant dans les pays des donateurs – a très légèrement augmenté en 2009. Les donateurs du CAD de l'OCDE sont officiellement autorisés à faire figurer dans leurs rapports la totalité de chacune des annulations de dette qu'ils ont accordées dans l'année.² Depuis plus de deux décennies les organisations de la société civile (OSC) font campagne pour une annulation de la dette totale et inconditionnelle. Le bénéfice à long terme de l'annulation de la dette pour les pays fortement endettés est incalculable. De fait, lors de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement de 2002, les donateurs avaient promis de séparer les annulations de dette et l'APD.³ Mais dans la pratique, l'avantage pour les pays en développement d'être libérés de ces remboursements du principal et des intérêts est bien maigre.

Plusieurs donateurs continuent aussi à fournir l'APD sous forme de prêts bonifiés, ce qui alourdit un peu plus la dette à long terme des pays déjà très fortement endettés. L'APD de beaucoup de donateurs bilatéraux est constituée intégralement de dons. Mais, le montant total des prêts au titre de l'APD accordés par le CAD et les donateurs multilatéraux a été de 16,9 milliards USD en 2008 (en dollars constants de 2007), ce qui correspond à une augmentation nette par rapport à sa moyenne annuelle entre 2000 et 2007 qui est de 10,4 milliards. Dans l'étude préliminaire du CAD

sur l'aide en 2009, il est estimé que l'aide sous la forme de prêts a augmenté de 20% cette année-là. Les pays qui détenaient le record en 2008 en matière de prêts au titre de l'APD bilatérale, même si tous ont considérablement augmenté ce type de transfert de ressources cette année-là par rapport aux années précédentes, sont le Japon (9,1 milliards USD), la France (3,3 milliards USD) et l'Allemagne (2,1 milliards USD). L'Association internationale pour le développement de la Banque mondiale a fourni 8,6 milliards USD en prêts et la Commission européenne 2,3 milliards. Les pays en développement continuent à supporter le poids des remboursements des intérêts et du principal de leurs emprunts précédents. Ils ont versé 3,4 milliards USD aux donateurs bilatéraux en 2008, et un total cumulé de plus de 27 milliards USD de remboursements depuis 2000.⁴

Le CAD autorise aussi les donateurs à comptabiliser en tant qu'APD leur soutien aux réfugiés lors de leur première année de résidence dans les pays donateurs, ainsi que les coûts imputés aux étudiants des pays en développement qui font leurs études dans les pays donateurs.

Même si en soi il est légitime et précieux que les gouvernements fassent des dépenses dans ces trois domaines, le réseau de Reality of Aid et beaucoup d'autres OSC considèrent qu'il n'est pas légitime de les inclure dans les dépenses d'APD. « L'aide réelle » est calculée en retranchant ces trois composantes et représente les dollars transférés aux pays en développement au titre de l'aide.⁵

« L'aide réelle » a été de 112,7 milliards USD en 2009, ce qui correspond à une augmentation de 5,9% par rapport à 2008

(Voir le Graphique 3). « L'aide réelle » représentait 0,29% du RNB des donateurs en 2009. C'est une amélioration modeste par rapport à la moyenne de 0,23% sur la période 2005-2007, au cours de laquelle l'APD comprenait des annulations de dette d'un montant très important (Voir le Graphique 4).

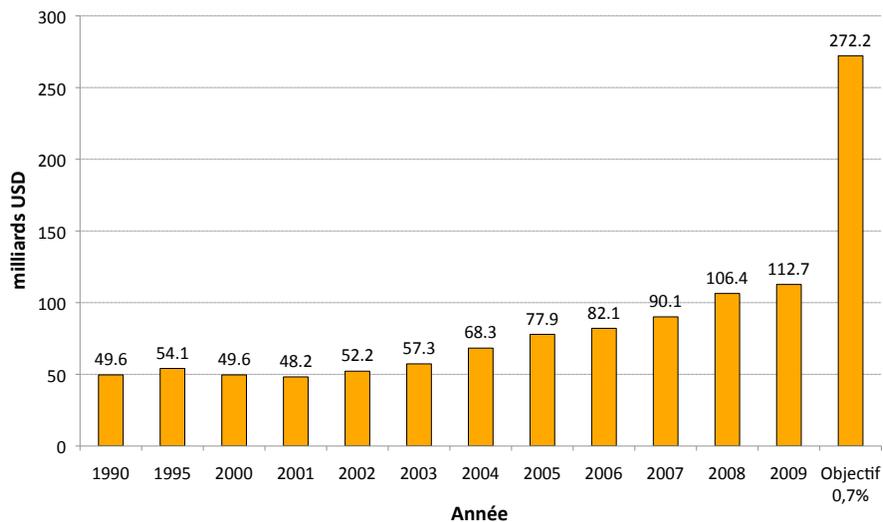
Lorsque l'on compare les niveaux de l'APD lors de différentes années, il est important de tenir compte de l'inflation et du taux de change du dollar. Le CAD a établi des « déflateurs » pour chaque année par rapport à 2007 : c'est-à-dire la quantité de biens et services que l'on pourrait acheter avec le montant de l'aide ces années-là si

le dollar avait la même valeur qu'en 2007. En examinant les montants de l'aide en 2009 en « dollars constants de 2007 », Reality of Aid constate que :

- Le total de l'APD des donateurs du CAD en 2009 est inférieur de 4.5% à ce qu'il était en 2008⁶ (Voir le Graphique 5).
- « L'aide réelle » a augmenté de 53% entre 2000 et 2009 (Voir le Graphique 6).

En résumé, les donateurs ont augmenté de façon significative les niveaux de l'APD durant la dernière décennie, y compris

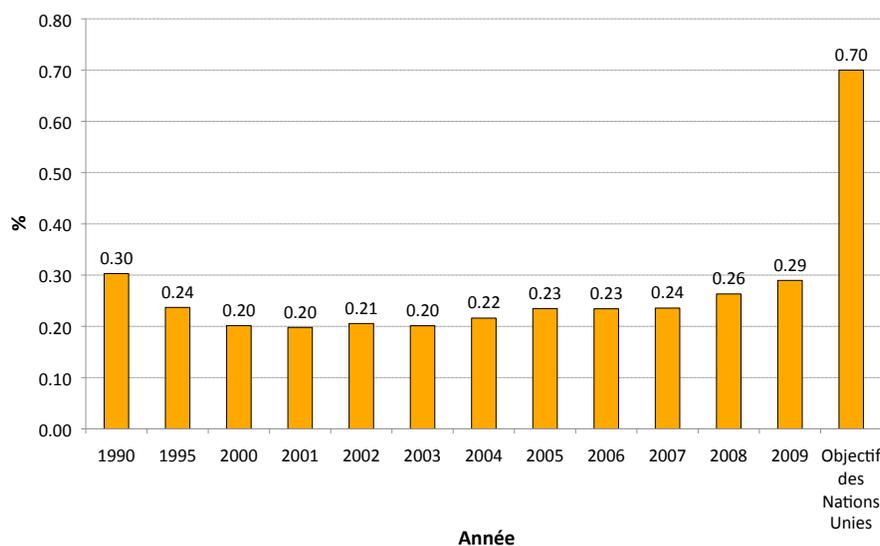
Graphique 3 : "APD réelle" des donateurs du CAD, 1990-2009
(milliards USD, dollars USD courants)



Note : « L'APD réelle » ne comptabilise pas les annulations de dette et les coûts des réfugiés et des étudiants qui sont dans les pays donateurs

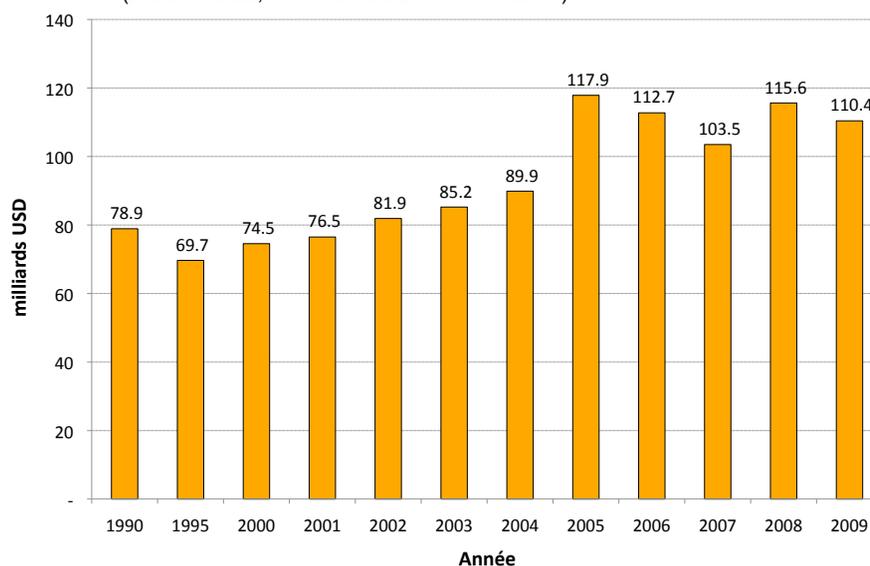
Source : Estimations de Reality of Aid à partir des données du Tableau CAD 1, Montants versés et engagements par les secteurs public et privé

Graphique 4 : "APD réelle" des donateurs du CAD, 1990-2009
(% du revenu national brut des donateurs du CAD)



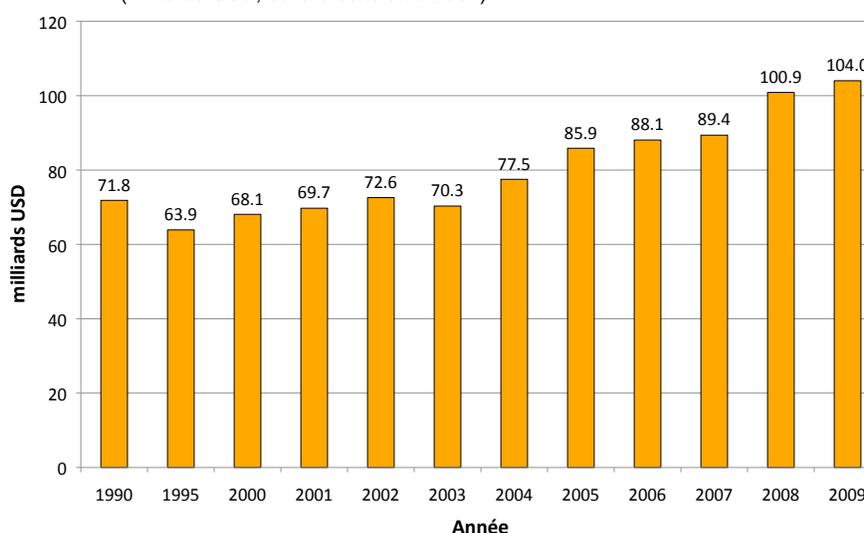
Source: Reality of Aid estimates on data from DAC1 Dataset Official and Private Flows Tableau CAD 1, Montants versés et engagements par les secteurs public et privé

Graphique 5 : APD des donateurs du CAD, 1990-2009
(milliards USD, en dollars USD constants 2007)



Source: DAC1 Dataset Official and Private Flows
Source : Tableau CAD 1, Montants versés et engagements par les secteurs public et privé

Graphique 6 : "APD réelle" des donateurs du CAD 1990-2009
(milliards USD, dollars constants 2007)



Source : Estimations de Reality of Aid à partir des données du Tableau CAD 1, Montants versés et engagements par les secteurs public et privé

ceux de « l'aide réelle ». Mais les augmentations n'ont pas été à la hauteur des besoins, ni à celle des engagements pris. En 2005, de nombreux gouvernements, en majorité européens, se sont engagés à améliorer leurs performances et se sont fixés des valeurs du ratio APD/RNB à atteindre en 2010 et en 2015. Les pourcentages ont été respectés en 2009, même si les augmentations en volume ont pâti de la diminution de la croissance économique dans les pays les plus riches. La croissance économique nominale a été de -3,5% in 2009. Si, par exemple, la croissance s'était maintenue à la moyenne annuelle précédente de 5% et en supposant que les ratios aient été les mêmes, l'APD en 2009 se serait élevée à environ 9,2 milliards USD de plus.

1. En 2010, l'APD devrait être bien inférieure à ce qui avait été promis à Gleneagles.

Lors du Forum de haut niveau d'Accra en septembre 2008, les donateurs ont décidé d'améliorer la prévisibilité à moyen terme de l'aide en fournissant régulièrement aux pays en développement « des informations actualisées sur leurs plans pluriannuels de dépenses et/ou de mise en œuvre sur trois à cinq ans ». ⁷ La prévisibilité des ressources de l'aide est indispensable pour que les gouvernements des pays en développement puissent planifier leurs dépenses budgétaires. Ceci suppose que les gouvernements donateurs remplissent les objectifs d'augmentation qu'ils ont annoncés publiquement. ⁸

Qu'ont promis les donateurs lors du Sommet du G7 de Gleneagles en 2005 ? Cinq des vingt-deux donateurs du CAD fournissent déjà une aide qui représente plus que l'objectif de 0,7% du RNB fixé par les Nations Unies : la Norvège, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et le Luxembourg.⁹ Cinq autres donateurs européens se sont engagés à atteindre cet objectif au plus tard en 2015 : la Belgique, la France, l'Irlande, l'Espagne et le Royaume Uni. Et cinq autres donateurs européens se sont engagés à porter leur aide à 0,51% de leur RNB au plus tard en 2010 : l'Autriche, la Finlande, l'Allemagne, l'Italie et le Portugal. La Grèce a repoussé son objectif de 0,51% à 2012.

L'Australie vise un ratio de 0,50% en 2015 en passant par 0,37% en 2010. Le Canada s'est donné comme objectif de doubler son « aide internationale » d'ici 2010, ce qui, selon l'estimation du CAD, correspondra à 0,33% de son RNB cette année-là. Lorsqu'il était candidat, le Président Barack Obama a promis de doubler l'aide des États-Unis et de la porter à 50 milliards USD en 2012. Ceci a été reporté à la deuxième partie du mandat présidentiel; dans le budget fédéral de 2010 l'aide extérieure a été augmentée de 10% et les propositions pour le budget de 2011 contiennent des accroissements supplémentaires non négligeables.¹⁰

Le CAD a estimé que si les gouvernements donateurs respectaient leurs engagements pour 2010, l'APD serait de 145 milliards USD (en dollars 2008) ou 0,36% du RNB.¹¹

Quels ont été les effets de la crise financière sur ces promesses ? Même avant la crise financière, plusieurs donateurs ne paraissaient pas en mesure de réussir à tenir leurs promesses de 2005. Début 2010, la Commission Européenne a déclaré que 14 des 27 donateurs de l'UE avaient réduit leur APD en 2009, et qu'il était à prévoir que 17 d'entre eux n'atteindraient pas leurs objectifs pour 2010. Le CAD estime que plusieurs grands pays donateurs seront passablement loin de leurs objectifs, notamment l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la France.¹² (Voir le Tableau 1)

Lors de la réunion ministérielle du CAD de 2009, les donateurs ont promis de tenir leurs engagements quels que soient les effets de la crise financière sur leurs économies et sur les revenus de leurs gouvernements mais ils n'ont pas respecté ces promesses. Certains pays comme la Belgique et l'Espagne étaient considérés par le CAD comme « bien partis » pour atteindre leurs objectifs, mais aujourd'hui étant donné leurs performances en 2009, ceci semble peu probable.

Table 1 : L'APD des donateurs du CAD en 2008, 2009 et 2010

Donateur	APD 2008		APD 2009 (Étude préliminaire)		Projections du CAD APD 2010		Ratio cible pour 2010
	% du RNB	millions USD	% of GNI	millions USD	% du RNB	% du RNB	
Membres de l'Union Européenne							
Autriche	0,43	1 714	0,30	1 146	0,37	0,51	
Belgique	0,48	2 386	0,55	2 601	0,70	0,70	
Danemark	0,82	2 803	0,88	2 810	0,83	0,80	
Finlande	0,44	1 166	0,54	1 286	0,56	0,70	
France	0,39	10 908	0,46	12 431	0,46	0,61	
Allemagne	0,38	13 981	0,35	11 982	0,40	0,51	
Grèce	0,21	703	0,19	607	0,21	0,51	
Irlande	0,59	1 328	0,54	1 000	0,52	0,60	
Italie	0,22	4 861	0,16	3 314	0,20	0,51	
Luxembourg	0,97	415	1,01	403	1,00	1,00	
Pays-Bas	0,80	6 993	0,82	6 425	0,80	0,80	
Portugal	0,27	620	0,23	507	0,34	0,51	
Espagne	0,45	6 861	0,46	6 571	0,51	0,59	
Suède	0,98	4 732	1,12	4 546	1,01	1,00	
Royaume Uni	0,43	11 500	0,52	11 505	0,60	0,59	
Non membres de l'UE							
Australie	0,32	2 954	0,29	2 761	0,35	0,36	
Canada	0,32	4 785	0,30	4 013	0,33	0,33	
Japon	0,19	9 579	0,18	9 480	0,18	0,22	
Nouvelle Zélande	0,30	348	0,29	313	0,32	0,28	
Norvège	0,88	3 963	1,06	4 086	1,00	1,00	
Suisse	0,42	2 038	0,47	2 305	0,47	0,41	
États-Unis	0,19	26 842	0,20	28 665	0,19	0,18	
Corée du Sud	0,09	802	0,10	816			
Total CAD	0,30	122 296	0,31	119 573	0,32	0,36	

Source : Statistiques du CAD et « Engagements et apports d'aide des membres du CAD : Tableau récapitulatif des projections du Secrétariat de l'OCDE [2010] », 15 février 2010 et CAD, « Aide publique au développement nette en 2009, Données préliminaires pour 2009 », 14 avril 2010

Selon une analyse du CAD d'avril 2010, il va manquer quelques 20 milliards USD par rapport aux engagements de Gleneagles en 2005 d'augmenter l'aide de 50 milliards USD entre 2005 et 2010.¹³ Le CAD prévoit que l'Afrique ne recevra qu'environ 11 milliards USD sur les 25 milliards d'augmentation par an promis. En se basant sur les prévisions de l'OCDE concernant le RNB des donateurs et sur les estimations de Reality of Aid et du CAD, l'APD totale pour 2010 sera d'environ 126 milliards USD. Si le RNB avait augmenté de 5% par an en 2009 et en 2010, et si les donateurs avaient tenu leurs engagements, l'APD devrait être de quelques 160 milliards USD en 2010. L'une des recommandations du *Rapport 2010 sur la coopération pour le développement* du CAD est que « les engagements relatifs au niveau futur de l'aide doivent intégrer des taux annuels de croissance de telle sorte que les performances puissent être jaugées chaque année et que le volume de l'aide reste prévisible et fiable ».¹⁴

2. Les donateurs ont les moyens financiers de tenir leurs engagements malgré la crise économique.

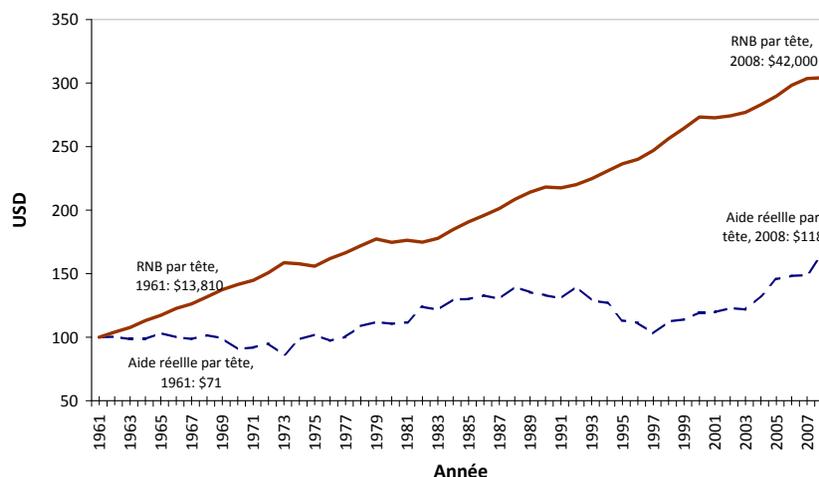
Depuis le dernier trimestre 2008, le monde entier a été secoué par la crise économique la plus grave et la plus étendue depuis celle de 29. Aucun pays donateur n'a été épargné par les conséquences de l'incapacité du système à réguler et à contrôler les banques et les marchés financiers aux États-Unis et en Europe. Selon l'OCDE, la plupart des pays donateurs ont eu une croissance économique négative en 2009. Les pays industrialisés ont réagi en dépensant des milliards de dollars en plans de relance. Le Brookings Institute estime que le monde sera de 7,2% plus pauvre en

2013, en termes de performances économiques, que ne le prévoient des projections à cinq ans faites avant la crise.¹⁵

Les pays les plus pauvres du Sud sont les victimes et non les responsables de cette crise financière. Ils ont été sévèrement touchés par le ralentissement du commerce et des investissements, l'instabilité des prix des denrées et la réduction des envois de fonds des immigrants installés dans les pays donateurs. Ces effets de la crise se sont conjugués avec ceux de la crise systémique de la pauvreté endémique, et ont aggravé l'insécurité alimentaire et les conséquences écologiques du changement climatique. Une fois que les économies du Nord seront rétablies, les pays en développement les plus pauvres devront encore pendant longtemps gérer les effets de la crise sur leurs populations vulnérables. Les femmes sont parmi les personnes les plus touchées du fait de leurs rôles dans les secteurs de l'agriculture, dans les zones de fabrication pour l'exportation et dans les services.

Il est clair que les gouvernements donateurs ont l'obligation morale et déontologique de respecter leurs engagements. Mais ces conditions économiques plus difficiles affectent-elles les capacités des donateurs à le faire ? Certains pays donateurs sévèrement touchés comme le Royaume Uni semblent en passe d'honorer leurs engagements. Pour avoir un indicateur indirect de la capacité à payer, Reality of Aid a cherché dans les rapports semestriels des donateurs les tendances à long terme de l'aide et de la croissance du RNB par habitant de leurs pays. Il y a un fossé grandissant entre la richesse dans les pays donateurs et les allocations d'aide par tête, en particulier depuis le début des années 90 (**Voir la Figure 1**). Reality of Aid remarque que :

Figure 1 : L'écart se creuse entre la richesse des donateurs et l'aide réelle, 1961-2008 (RNB par tête et aide réelle par tête, 1961=100, dollars USD constants 2009)



Source : Reality of Aid

- Le RNB par tête des pays donateurs a augmenté de quelques 600 USD par an entre 1961 et 2008 (de 13 810 USD à 42 000 USD), alors que l'aide par habitant des pays donateurs n'a augmenté que de 1 USD par an sur la même période (de 71 USD à 118 USD).
- Le RNB par tête des pays donateurs a augmenté de 28 200 USD, c'est-à-dire de plus de 200% durant les 48 dernières années, alors que l'aide par tête n'a augmenté que de 47 USD, c'est-à-dire de 66%.
- Le pourcentage de l'aide par tête par rapport au RNB par tête est passé de 0,5% en 1961 à moins de 0,3% en 2008.

Un autre indicateur de la capacité des pays donateurs à respecter leurs engagements et de leur volonté politique de le faire est le pourcentage de l'aide par rapport aux revenus des gouvernements (**Voir le Graphique 7**). En 2007, l'aide réelle représentait 1,8% du revenu des gouvernements, ce qui était bien au-dessus du tout petit 1,2% en 2000, mais encore en dessous du 2,2% de 1980 et du 2,1% de 1990. Si les revenus des gouvernements en 2009 baissaient de 3,5% par rapport à 2007 et si l'aide réelle se maintenait à son niveau de 2008, c'est-à-dire à 100 milliards USD, le ratio serait de 2%, donc encore inférieur à sa valeur de 1990 qui était de 2,1%.

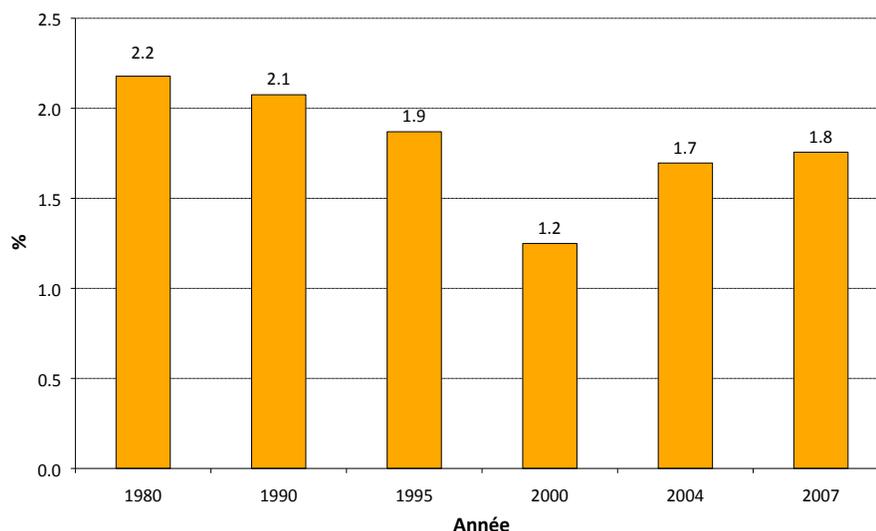
Dans beaucoup de pays donateurs, l'opinion publique est très favorable à ce que les gouvernements respectent leurs engagements. Par exemple, dans un sondage

d'Eurobaromètre réalisé en juin 2009, 90% des Européens considèrent que le développement est important, plus de 70% d'entre eux pensent que l'UE doit tenir ses promesses et 24% qu'elle doit aller au-delà de ce qui a été promis.¹⁶

3. Depuis 2000, les donateurs n'ont consacré qu'une part modeste des nouveaux budgets d'aide aux objectifs du développement humain et ce sont des considérations de politique étrangère qui sont à l'origine des augmentations de l'aide.

Au début de cette décennie, dans la Déclaration du Millénaire, la communauté internationale a fait le serment de « ne ménager aucun effort » pour réaliser les droits de l'homme et réduire la pauvreté. Le montant de l'aide en dollars 2007 a augmenté de 55% entre 2000 et 2008, de 74,6 milliards USD à 115,6 milliards USD. Jusqu'en 2008, les gouvernements donateurs ont déboursé au total 265,6 milliards USD pour de nouvelles allocations d'aide par rapport à 2000.¹⁷ Mais tous ces nouveaux fonds ne sont pas à mettre au compte des engagements du Millénaire en faveur de la réalisation des droits humains des pauvres et des marginalisés. En réalité les augmentations de l'aide depuis 2000 ont été consacrées aux annulations de dette, au soutien des réfugiés et des étudiants, et à des allocations à l'Irak, à l'Afghanistan et au Pakistan pour servir les intérêts de la politique étrangère des gouvernements donateurs (**Voir le Tableau 2**).

Graphique 7 : Aide en pourcentage des recettes budgétaires des donateurs du CAD, 1980-2007 (%)



Note : Les allègements de dette et le soutien aux réfugiés dans les pays donateurs ont été soustraits aux montants de l'aide

Source : OCDE, Statistiques sur les revenus budgétaires

Tableau 2 : Répartition des nouveaux fonds alloués à l'aide, 2000-2008
(en milliards USD, en dollar constant 2007)

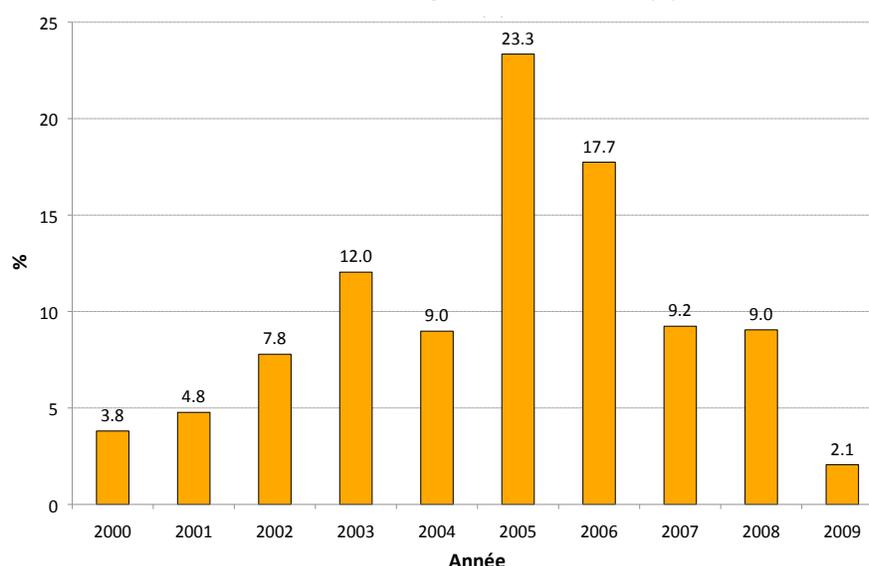
Total net des nouveaux fonds alloués à l'aide depuis 2000	265,6
Moins :	
Items ne correspondant pas à une aide réelle	82,1
Dont :	
Annulations de dette	70,4
Dépenses supplémentaires en faveur des réfugiés	3,9
Coûts imputés aux étudiants supplémentaires	7,8
Aide humanitaire supplémentaire	25,5
Aide supplémentaire au Pakistan, à l'Afghanistan et à l'Iraq	46,2
Nouveaux fonds pouvant être utilisés pour réduire la pauvreté ou pour les OMD ou pour d'autres programmes de développement durant ces 8 années	111,8
En pourcentage du total des nouvelles ressources consacrées à l'aide (%)	42,1

Source : Calculs de Reality of Aid basés sur les données des tableaux CAD 1 et CAD 2, 2000 à 2008, en dollars USD constants 2007. Pour chacune des années, les nouvelles ressources consacrées à l'aide sont comparées au niveau de l'aide en 2000. De même, les items déduits du total des nouvelles ressources sont comparés à leurs niveaux en 2000.

Néanmoins il y a eu quelques progrès ces derniers temps. Pendant les années 2000 à 2006, seulement 28% des nouveaux fonds alloués à l'aide étaient disponibles pour les OMD – mais ce pourcentage est passé à 42% en 2008, parce que l'aide a augmenté et que les montants consacrés aux annulations de dette ont été moindres. Entre 2000

et 2009, les allègements de dette se sont élevés au total à 91,3 milliards USD, ce qui représente 10,5% de tous les nouveaux versements d'aide qui ont été de 870,9 milliards USD. La part de l'allègement de la dette dans l'APD a eu un pic de 23,3% en 2005, avant de tomber à 9,0% en 2008 puis à 2,1% en 2009 (Voir le Graphique 8).

Graphique 8 : Annulations de dette en pourcentage de l'APD, 2000-2009 (%)



Source : Tableau CAD 1, Montants versés et engagements par les secteurs public et privé

Les allocations de l'APD ont aussi été déséquilibrées par la « guerre contre le terrorisme » post 11/9, au profit, en particulier de l'Irak, de l'Afghanistan et du Pakistan. La part en pourcentage de l'APD (déduction faite des annulations de dette) allouée à ces trois pays s'est considérablement accrue depuis 2001, avec un pic à 13,5% en 2005, et encore 7,7% en 2008 (Voir le Graphique 9).

De 2000 à 2008 un total de 46,2 milliards USD, ou 17% des nouvelles ressources de l'aide depuis 2000, ont été consacrées à ces trois pays. Ceci principalement au nom des intérêts de la politique étrangère des donateurs impliqués dans les guerres.

Dans les 265,6 milliards USD de nouvelles allocations d'aide, il y a des aides supplémentaires pour les réfugiés dans les pays donateurs (3,9 milliards USD), pour les étudiants des pays en développement qui font leurs études dans les pays donateurs (7,8 milliards USD) et pour l'aide humanitaire (25,5 milliards USD) (Voir le Tableau 2). Près de 60% de l'aide supplémentaire programmée depuis 2000 a été utilisé pour servir les intérêts de la politique étrangère des donateurs en Irak, en Afghanistan, et au Pakistan, pour augmenter les allègements de dette et pour aider les étudiants et les réfugiés vivant dans les pays donateurs. Entre 2000 et 2008, les dons d'APD au titre de l'allègement de la dette se sont élevés à 70,4 milliards USD, quelques 26,5% de tous les nouveaux versements d'aide durant ces années-là. Les annulations de dette sont souvent fortement liées aux intérêts de la politique étrangère des donateurs – par exemple, 70% des remises de dette au

cours de ces huit années ont bénéficié à l'Irak, au Nigeria, au Pakistan et à l'Afghanistan (48,9 milliards USD). En définitive, trop peu des nouveaux fonds d'aide ont pu être consacrés à des investissements effectifs pour réduire la pauvreté et atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

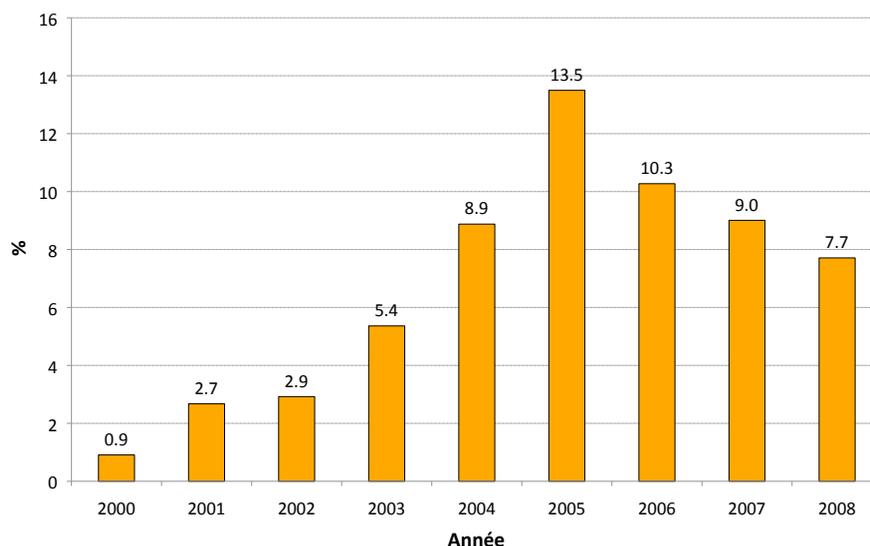
Section B : Les allocations de l'aide, la qualité de l'aide et l'efficacité du développement

Les donateurs se sont engagés à améliorer l'efficacité de l'aide, à donner priorité à la réduction de la pauvreté, à renforcer les droits des pauvres et à passer la main aux institutions des pays en développement. Quel est leur bilan sur ces points ?

1. L'aide allouée aux priorités de la réduction de la pauvreté n'a pas réellement augmenté depuis 1995.

L'introduction des Objectifs du Millénaire en 2000 a eu un grand retentissement tant sur le discours des donateurs que sur les stratégies de réductions de la pauvreté mises en avant dans beaucoup de pays en développement.¹⁸ Mais l'augmentation des ressources disponibles, en particulier depuis 2007, a-t-elle été accompagnée d'efforts concertés pour réduire la pauvreté et atteindre les OMD ? Malheureusement les donateurs ne donnent pas de chiffres permettant de savoir à quels objectifs spécifiques bénéficient les allocations d'aide.

Graphique 9 : Aide à l'Afghanistan, l'Irak et le Pakistan en pourcentage de l'APD réelle totale, 2000-2008 (%)



Source : Estimations de Reality of Aid à partir des données du tableau CAD 2a

Reality of Aid a créé un indicateur indirect pour évaluer les apports des donateurs en faveur des OMD qui montre que la part en pourcentage de l'APD sectorielle consacrée aux OMD a, en fait, très peu augmenté : de 25,5% en 1995 à 27,1% en 2008.¹⁹ (Voir le Graphique 10). En valeur absolue, les montants alloués aux secteurs liés aux OMD ont augmenté de 87% depuis 2000 (en dollars constants 2007) – la plus grande partie de cette augmentation ayant eu lieu à partir de 2005 – mais l'augmentation de sa part en pourcentage par rapport au total de l'APD est négligeable car ce total a aussi dans le même temps sensiblement augmenté.

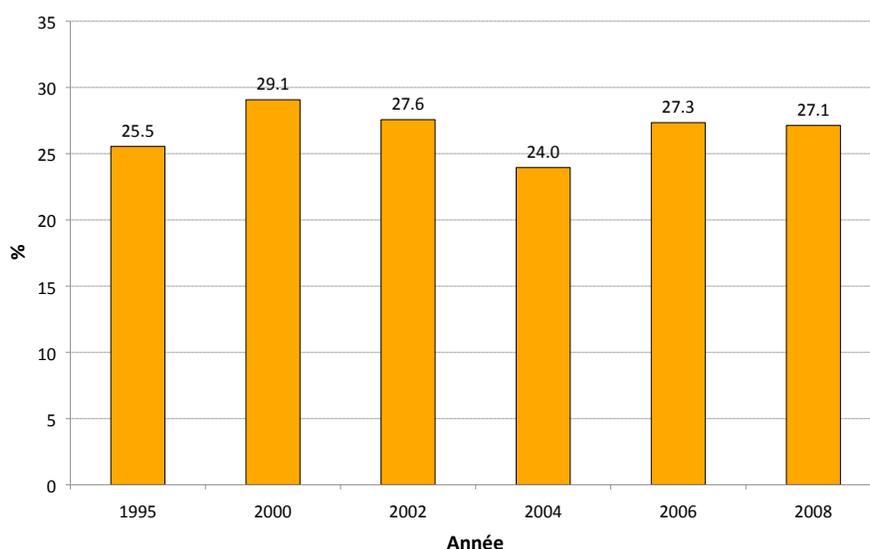
Aussi, il n'est pas absolument certain que les donateurs aient respecté leur engagement de la Déclaration du Millénaire de « ne ménager aucun effort », et de consacrer une plus grande part de leur aide aux OMD. Il n'est donc pas surprenant que la plupart des OMD soient hors d'atteinte dans la plupart des pays en développement, en particulier en Afrique sub-saharienne.

Le Rapport 2009 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement considère qu'il y a eu des avancées par rapport à l'année de référence de 1990 sur beaucoup des objectifs.²⁰ De 50% de la population totale des pays en développement vivant dans l'extrême pauvreté en 1990, on est passé à 25% en 2005. La communauté internationale est en passe de réussir à diminuer de moitié le nombre des personnes vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015. Mais le Rapport indique aussi que ceci signifie que le nombre de ces personnes n'a baissé que de 0,8 milliards entre 1990 et 2005, avec la perspective

probable qu'entre 55 et 90 millions de personnes sont venues s'ajouter à celles qui vivaient avec moins de 1,25 dollar par jour depuis le début de la crise financière de 2008/09.²¹ Le nombre de personnes souffrant de la faim s'est élevé du fait de l'augmentation des prix des denrées alimentaires en 2008. A propos de l'égalité entre les sexes, le rapport indique que « Depuis le milieu des années 1990, la plupart des pays en développement ont vu se réduire considérablement le financement de la planification familiale par les donateurs – calculé par femme – en dépit des apports indéniables de tels programmes pour la santé maternelle et infantile ». ²²

L'Afrique sub-saharienne est toujours la région où il y a eu le moins de progrès. Le nombre des personnes de ce sous-continent qui vivent dans l'extrême pauvreté est passé de 300 millions en 1990 à plus de 380 millions en 2005, et le taux de pauvreté demeure supérieur à 50%.²³ Plus de 64% des personnes ayant un emploi dans cette région vivent avec moins de 1,25 dollar par jour, à comparer avec 44% en Asie du Sud et 8% en Amérique latine.²⁴ En 2005, les donateurs se sont engagés à doubler leur aide à l'Afrique d'ici 2010. Mais d'après un rapport du CAD d'avril 2010, depuis cette date les donateurs n'ont augmenté leur aide que de 11 milliards USD – et non de 25 milliards USD comme ils l'avaient promis. Ceci dit, depuis 2000 les donateurs ont beaucoup plus mis l'accent sur les OMD en Afrique sub-saharienne, en particulier en 2008. Selon l'indicateur indirect de Reality of Aid concernant les OMD, la part en pourcentage de l'aide sectorielle à l'Afrique sub-saharienne

Graphique 10 : Pourcentage de l'APD sectorielle allant aux OMD, 1995-2008 (%)



Source: Estimations de Reality of Aid à partir des données sur les engagements d'aide (en dollars USD courants) du Système de notification des pays créanciers du CAD

consacrée aux OMD est passée de 31% en 2000 à 38,2% en 2008 (**Voir le Graphique 11**).

D'après le rapport 2009 sur les OMD, il y a eu des avancées modestes sur un certain nombre de cibles. Notamment sur l'éducation primaire universelle, sur la parité entre les sexes dans le secteur de l'éducation et sur la représentation politique des femmes. Mais beaucoup d'OSC et d'universitaires estiment que derrière les moyennes au niveau national, régional ou mondial se cachent des résultats très différents et que certains groupes peuvent en fait être de plus en plus pauvres.

Les OSC reprochent aussi aux OMD de ne pas prendre en compte les inégalités sociales et de ne pas comporter de cibles significatives concernant les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. Le rapport 2009 sur les OMD reconnaît ces insuffisances, et le Secrétaire Général adjoint aux Affaires économiques et sociales a écrit : « Il faudra également cibler les domaines et les groupes de population qui sont manifestement à la traîne : communautés rurales, ménages les plus pauvres et minorités ethniques, qui, tous, auront un rôle à jouer pour déterminer notre avenir commun ». ²⁵ Mary Robinson, l'ancienne Présidente de l'Irlande a exhorté les gouvernements qui se rendaient au Sommet des Nations Unies sur les OMD de septembre 2010 à reconnaître l'importance de recadrer les stratégies de développement actuelles et futures autour des droits de l'homme et de la justice, et à combler le fossé qui sépare les OMD et les droits de l'homme. ²⁶ Lorsque l'on évalue les progrès de la réduction de la pauvreté et de la réalisation

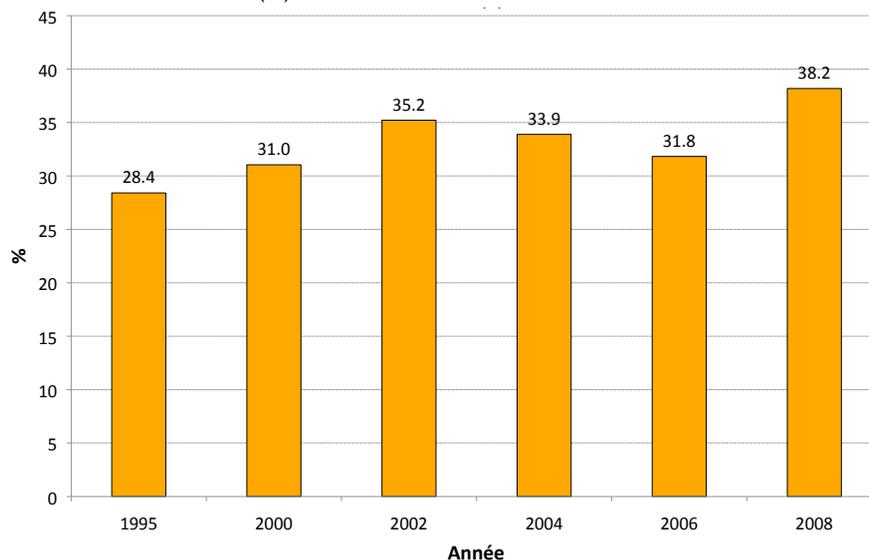
des droits des populations pauvres et vulnérables, il est indispensable d'examiner en détail un certain nombre de secteurs et de faire le point sur les engagements des donateurs concernant l'égalité hommes-femmes.

Les soins de santé de base

Selon le Système de notification des pays créanciers du CAD, c'est dans le domaine des soins de santé de base et dans celui de la population et de la santé génésique que les engagements d'aide des donateurs ont le plus augmenté. La part en pourcentage de l'aide fournie à ces secteurs par rapport au total de l'aide sectorielle est passée de 7,1% en 2000 à 11,2% en 2008. L'augmentation, en dollars constants 2007, de 3,5 milliards USD en 2000 à 11,9 milliards USD en 2008, représente une hausse de plus de 215%.

Une étude de l'Université de Washington indique que le quadruplement de l'aide dans le domaine de la santé a contribué à réduire de 28% le taux de mortalité infantile dans les pays en développement entre 1990 et 2008 et a permis à plus de trois millions de personnes d'accéder aux antirétroviraux. Selon ses calculs « l'aide au développement dans le domaine de la santé » a atteint au total 21,8 milliards USD en 2007 – somme qui comprend des montants importants venant de fondations privées, comme la Fondation Bill & Melinda Gates et d'ONG privées basées aux États-Unis. ²⁷ D'un autre côté, la part de l'aide dans le domaine de la santé fournie par les agences bilatérales du secteur public est passée de 47% en 1990 à 27% en 2007, et celle des agences des Nations Unies de 32% en 1990 à 14% en 2007. En revanche, en 2007 la

Graphique 11 : Pourcentage de l'aide sectorielle allant aux OMD en Afrique subsaharienne, 1995 à 2008 (%)



Source: Estimations de Reality of Aid à partir des données sur les engagements d'aide (en dollars USD courants) du Système de notification des pays créanciers du CAD

part du Fonds mondial et de GAVI²⁸ était de 8%, celle de la Fondation Bill & Melinda Gates de 4% et celle des ONG privées basées aux États-Unis de 25%.²⁹

Tout être humain a droit à la santé, et la santé est un indicateur de la justice sociale et de l'équité. Ceux qui vivent dans les pays les plus pauvres n'ont pas vraiment la possibilité de faire valoir ce droit. Selon un rapport d'un groupe de travail de haut niveau co-présidé par le Premier ministre du Royaume Uni, Gordon Brown, et par le Président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, paru en 2009, il faudrait consacrer 10 milliards USD de plus chaque année à la santé dans les pays pauvres. Le rapport a établi que les pays à faible revenu ne dépensent pour la santé que 25 dollars par habitant, dont 10 à la charge des patients eux-mêmes et 6 seulement fournis par l'aide au développement.³⁰ Le rapport dénonce aussi les disproportions de l'aide dans le domaine de la santé, dont plus de 50% va aux maladies infectieuses, principalement le VIH/SIDA, et moins de 20% aux soins de santé de base, à la nutrition et aux infrastructures.³¹

L'augmentation de l'aide dans le domaine de la santé est due pour une grande part à la création d'initiatives dédiées (spécifiques aux maladies infectieuses) comme le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (le Fonds mondial) et l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI) ou des initiatives bilatérales comme le Plan présidentiel d'urgence d'aide à la lutte contre le sida des États-Unis (PEPFAR). Ces initiatives reconnaissent de plus en plus la nécessité d'investir pour renforcer les systèmes de santé. C'est indispensable si l'on ne veut pas que se généralise la situation qui règne en Ouganda où il est de plus en plus facile de bénéficier gratuitement d'un traitement du SIDA de haute qualité, alors que les dispensaires de quartier manquent des médicaments de base pour soigner les maladies courantes. Le budget de la santé de l'Ouganda qui est de 112 millions USD est ridicule à côté des sommes versées par les donateurs pour le VIH/SIDA qui s'élèvent à 167 millions.³² Récemment, la Secrétaire d'État des États-Unis, Hilary Clinton, a annoncé un investissement de 63 milliards USD sur six ans dans le PEPFAR, en insistant sur le fait que ces fonds pourraient servir à la formation des personnels de santé, aux dispensaires et aux autres infrastructures indispensables à des systèmes de santé efficaces dans les pays les plus pauvres.³³ De même, le premier ministre Brown a annoncé en 2009 l'extension de la Facilité internationale de financement pour la vaccination, reconnaissant explicitement que GAVI, la Banque mondiale et le Fonds mondial consacreront une part plus grande de leurs financements à des activités plus larges.³⁴

L'éducation primaire

L'aide en faveur de l'éducation primaire a doublé entre 2000 et 2008 (en dollars constants 2007) et atteint 2,2 milliards USD. Cependant ces dernières années, les augmentations des financements ont stagné et les nouveaux engagements ont baissé d'un tiers entre 2007 et 2008. Les progrès depuis 2002 ont été notoires ; entre 2002 et 2008, le nombre d'enfants non scolarisés dans le primaire est passé de plus de 100 millions à 72 millions et les frais de scolarité ont été supprimés dans beaucoup de pays africains.³⁵

La fréquentation a augmenté en Afrique subsaharienne mais c'est au prix d'une moindre qualité de l'enseignement, ce qui pénalise en particulier les enfants des pauvres qui n'ont pas les moyens d'y parer. D'après le African Child Policy Forum le ratio moyen enseignant/élèves en Afrique subsaharienne est de 1/43, et dans certains pays il est bien supérieur à cette moyenne (au Congo 1/83 et au Tchad 1/69). En comparaison, la moyenne mondiale est de 1/25.³⁶ Beaucoup de pays d'Afrique n'ont pas les équipements de base qui leur permettraient de fournir un enseignement de qualité. L'aide des donateurs n'y contribue pas, car elle est trop souvent mal coordonnée, fragmentaire, à la recherche en priorité de résultats immédiats, et de plus certains donateurs continuent à ignorer les systèmes nationaux et les stratégies nationales dans beaucoup de pays.³⁷ L'Initiative Fast Track qui dépend de la Banque mondiale et qui est supposée garantir des ressources aux pays qui ont des stratégies nationales crédibles dans le domaine de l'éducation, souffre d'un excès de bureaucratie et de longs délais de paiement.

L'agriculture

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) montre comment la crise alimentaire et la crise économique se sont combinées pour augmenter de 100 millions le nombre de personnes souffrant de la faim à travers le monde. Il y a maintenant plus d'un milliard de personnes sous-alimentées dans le monde, nombre qui n'a jamais été aussi élevé depuis 1970.³⁸ Dans beaucoup de pays, la perte de revenus due à la crise économique se conjugue avec une hausse continue des prix de l'alimentation sur les marchés locaux. Les pauvres ont été obligés de couper dans leurs dépenses d'éducation et de santé, ainsi que dans leurs dépenses alimentaires. Les trois-quarts de ceux qui ont faim dans le monde sont des ruraux et les cultures vivrières de beaucoup d'entre eux sont menacées par les changements climatiques.

Selon une étude du CAD de 2009, l'aide des donateurs à l'agriculture (dont l'aide multilatérale) est passée de 5,1 milliards USD en 2002-2003 à 6,2 milliards USD en 2006-2007 (en dollars constants 2007).³⁹ Mais la part en pourcentage des investissements des donateurs dans l'agriculture par rapport au total de l'aide sectorielle est au mieux restée stable. Historiquement parlant, la tendance a baissé de façon spectaculaire : son pourcentage par rapport à l'aide sectorielle totale a chuté de 17% au milieu des années 1980, à 13% au milieu des années 1990, et à 6% en 2006-2007.

L'aide bilatérale du CAD à l'agriculture en 2006-2007 – les données connues les plus récentes – s'est élevée à 3,8 milliards USD c'est-à-dire à seulement 6% de l'aide sectorielle. Trois donateurs – les États-Unis, le Japon et la France – ont fourni près de 90% de cette aide bilatérale. Environ 17% de l'allocation des États-Unis a bénéficié aux programmes d'éradication de la drogue en Afghanistan. Les pays les moins développés et les autres pays à faible revenu ont reçu les deux-tiers de l'aide à l'agriculture en 2006/07, mais pour plus de 38% sous forme de prêts bonifiés du Japon, de l'Allemagne et des banques multilatérales de développement.⁴⁰

Lors de leur Sommet annuel en Italie, en juillet 2009, les pays du G8 ont promis de renverser « la tendance à la diminution de l'aide publique au développement et du financement de l'agriculture ». Ils ont lancé l'Initiative de l'Aquila pour la sécurité alimentaire pour laquelle ils s'engagent à verser 20 milliards USD sur trois ans. La nouvelle administration des États-Unis a promis 3,5 milliards USD d'aide à la sécurité alimentaire lors du Sommet. Selon le rapport du CAD sur l'aide à l'agriculture en 2006/2007, les donateurs ont alloué 11,9 milliards USD aux secteurs liés au sens large à la sécurité alimentaire.⁴¹

Suite aux engagements pris à l'Aquila, les pays du G20 en réunion à Pittsburgh, en septembre 2009, ont demandé à la Banque mondiale de mettre en place un nouveau « fonds fiduciaire » à l'appui de la nouvelle initiative sur la sécurité alimentaire. La Banque mondiale a promis 1,5 milliards USD à ce fonds – appelé le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) – mais il n'est pas clair de savoir si ce fonds s'ajoute aux 20 milliards USD promis par les donateurs.⁴² Beaucoup d'OSC s'inquiètent de voir ces fonds promouvoir une « révolution verte », cette agriculture intensive à haute technologie, gourmande en intrants au détriment de millions de petits agriculteurs et de ruraux sans défense. Comme dans le secteur de la santé, de nouveaux acteurs comme la Fondation Bill & Melinda Gates ont investi des centaines de millions de dollars dans

la très controversée Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), et établi des partenariats avec les grands pays donateurs et les gouvernements africains.⁴³ Le GAFSP a été lancé en avril 2010 et doté au départ de 880 millions USD, dont 30 millions USD de la Fondation Gates, 230 millions USD du Canada et 475 millions USD des États-Unis.⁴⁴

L'aide pour le commerce

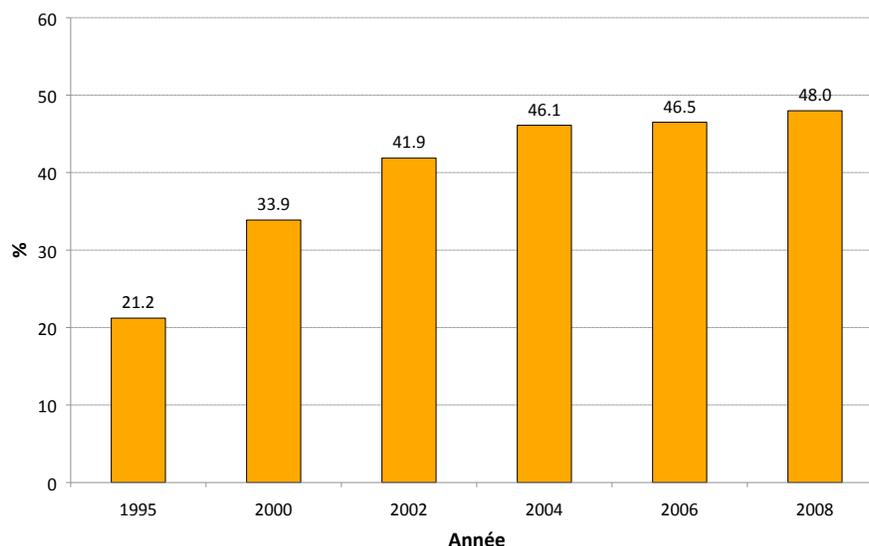
Selon l'OCDE « L'aide pour le commerce est aujourd'hui plus nécessaire que jamais pour apporter à l'économie le stimulant supplémentaire dont elle a tant besoin et éviter ainsi les pires conséquences de la récession, tout en remédiant aux vulnérabilités sous-jacentes afin d'instaurer un climat propice à la croissance – en aidant les producteurs des pays partenaires à participer activement et à soutenir la concurrence sur les marchés locaux, régionaux et internationaux ». ⁴⁵ Après l'échec des négociations multilatérales du Round de Doha, lors de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong en 2005, les donateurs se sont engagés à accroître leur « aide pour le commerce ».

La façon dont le CAD calcule le montant de « l'aide pour le commerce » est douteuse. Plus de 25,4 milliards USD ont été comptabilisés en tant qu'aide pour le commerce en 2007, avec une moyenne de 21,1 milliards USD sur la période 2002-2005.⁴⁶ Ces chiffres comprennent l'assistance technique pour « la politique et la réglementation commerciales » (685,3 millions USD en 2007), et aussi toute l'aide à « l'infrastructure économique » (13,7 milliards USD) et au « renforcement de la capacité de production » (11,1 milliards USD), ce qui recouvre toute l'aide à l'agriculture, à l'industrie, et aux services bancaires et financiers. Les statistiques du CAD sur l'aide pour le commerce sont donc une exagération grossière et une mesure dénuée de sens d'une aide censée profiter aux producteurs ainsi qu'à tous ceux qui travaillent dans le secteur commercial officiel et le secteur informel, dans leurs relations avec les marchés au niveau local, régional et international.

2. L'aide humanitaire bilatérale continue à croître proportionnellement à « l'aide réelle ».

En 2008, l'aide humanitaire bilatérale a été de 8,8 milliards USD alors qu'elle était de 6,3 milliards USD en 2007.⁴⁷ Depuis 2000 la part de l'aide humanitaire bilatérale en faveur de l'Afrique subsaharienne a augmenté, passant d'un tiers à légèrement moins de la moitié en 2008 (**Voir le Graphique 12**). En pourcentage de « l'aide réelle » à

Graphique 12 : Aide humanitaire bilatérale à l'Afrique subsaharienne en pourcentage du total de l'aide humanitaire bilatérale, 1995-2008 (%)



Source : Tableau CAD 1, Montants versés et engagements par les secteurs public et privé

cette région, l'aide humanitaire est passée de 9,1% en 2000 à 16,0% en 2008, ce qui toutefois est inférieur au pic de 18,8% en 2005. Six pays se sont partagés 47% de toute l'aide humanitaire bilatérale en 2008 – l'Afghanistan, l'Irak, le Soudan, la République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, et la Somalie.

Les sources de l'aide humanitaire se diversifient. On estime que les gouvernements ne faisant pas partie du CAD, notamment les États arabes, la Turquie, la Chine et l'Inde (principalement via le Programme alimentaire mondial), ont consacré 1,1 milliard USD à l'aide humanitaire en 2008. Les trois premiers bénéficiaires en 2008 de cette aide humanitaire ne provenant pas du CAD ont été la Chine, le Yémen et les territoires palestiniens.⁴⁸ Les ONG (notamment la Croix Rouge et le mouvement du Croissant rouge) ont aussi consacré 4,9 milliards USD à l'aide humanitaire en 2007. Sur cette somme, il y avait 2,6 milliards USD provenant de sources non-gouvernementales comme le grand public ou les entreprises.⁴⁹ Un autre rapport indépendant récent évalue le total, toutes sources confondues, des sommes utilisées par les ONG internationales (ONGI) pour l'aide humanitaire à 5,7 milliards USD avec plus de 1,7 milliards USD à mettre au comptant de seulement six ONGI. L'étude indique aussi que ce sont les ONGI qui comptent le plus d'humanitaires sur le terrain – avec environ 250 organisations employant 113 000 personnes, 95% d'entre elles étant des ressortissants du pays concerné.⁵⁰

Il y a dans une large mesure une concordance entre les pays pour lesquels l'aide humanitaire est une priorité et

les pays subissant des conflits violents et durables qui bénéficient du soutien des donateurs.⁵¹ En 2008, dix pays connaissaient de violents conflits et il leur a été alloué 13,8 milliards USD au total (sans compter les annulations de dette), contre 11,9 milliards USD en 2006. Sur ces 13,8 milliards USD de 2008, il y en avait à peu près 22% pour l'aide humanitaire. En 2008, les pays souffrant de conflits violents ont reçu 12,3% du total de l'aide (hors allègements de dette). C'est plus qu'en 2000 où le pourcentage était de 9,3%, mais moins qu'en 2006 où il atteignait plus de 20%. Ces dix pays ont reçu plus du tiers de toute l'aide humanitaire en 2008.

3. La question de l'égalité entre les sexes est pratiquement invisible dans les activités d'aide des donateurs.

En 2008, dans le Programme d'action d'Accra (PAA), les donateurs et les gouvernements des pays en développement affirmaient que « l'égalité hommes-femmes, le respect des droits de l'homme et la viabilité environnementale sont des facteurs qui conditionnent l'obtention d'effets durables sur les conditions de vie et les perspectives des pauvres, hommes, femmes et enfants ». Ils se sont engagés à veiller à ce que « leurs politiques et programmes de développement respectifs soient conçus et mis en œuvre selon des modalités concordant avec les engagements pris par eux au niveau international concernant l'égalité hommes-femmes ». De nombreux donateurs, comme le DFID, l'ACDI, SIDA, ou NORAD, prétendent depuis longtemps qu'ils ont le ferme propos de mettre cet engagement en application car c'est

une condition indispensable à la réalisation des objectifs du développement.

On en sait remarquablement peu sur le degré d'adéquation entre les discours des donateurs et leurs actes. Quinze ans après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Pékin en 1995, il n'y a toujours pas de tableaux statistiques sur l'égalité entre les sexes dans le *Rapport annuel sur la coopération pour le développement* du CAD. Le Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes (GENDERNET) réunit des donateurs et des OSC qui partagent le même esprit pour tracer le « marqueur » politique égalité hommes-femmes dans les engagements d'aide. GENDERNET, dont l'avenir est incertain au vu des projets de restructuration du CAD, a produit d'excellents documents sur les « bonnes pratiques » et mis en évidence les liens entre l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation des femmes et l'efficacité de l'aide. Pourtant, malgré un certain nombre de conférences de haute tenue, il n'y a toujours pas d'indicateurs spécifiques au genre relatifs aux engagements pris par les donateurs et les gouvernements dans la Déclaration de Paris et le PAA.

Le Système de notification des pays créanciers du CAD permet aux donateurs de préciser si l'objectif politique de l'activité de développement concernée est « le genre seul ». Les donateurs ont déclaré avoir consacré 10,1 milliards USD à cet objectif politique en 2008, contre 3,3 milliards USD en 2006 et 5,8 milliards USD en 2007. Beaucoup de cette augmentation apparente vient de gros donateurs comme les États-Unis et la France qui notifiaient pour la première fois leurs apports d'aide pour cet objectif – même si d'autres donateurs qui le faisaient déjà ont aussi enregistré une augmentation de 65% entre 2007 et 2008. En 2008, les apports au titre de l'objectif « le genre seul » représentaient 8,6% de l'APD totale ce qui est supérieur au 6,5% de 2007.

Lorsque l'on étudie de plus près le « marqueur égalité hommes-femmes » de GENDERNET, on peut se demander jusqu'à quel point l'augmentation des financements notifiés ne masque pas un recul du soutien aux actions en faveur de l'égalité hommes-femmes. Le marqueur a été mis en place en 2004 pour suivre les apports d'aide en faveur de l'égalité hommes-femmes dans les notifications d'aide bilatérale des donateurs du CAD. En 2007/08, tous les donateurs excepté l'Irlande, le Portugal et les États-Unis avaient notifié ce marqueur.⁵² Ce marqueur a malheureusement une définition très large : une activité d'aide peut-être prise en compte si l'égalité hommes-femmes était son « objectif principal » ou seulement un « objectif significatif ». L'égalité hommes-femmes est un « objectif principal » à condition qu'elle soit « un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception » alors qu'elle est un

« objectif significatif » si elle est « un objectif important mais secondaire de l'activité ».⁵³

La catégorie des « objectifs significatifs » permet dans une large mesure de surestimer l'attention portée à l'égalité hommes-femmes dans les programmes des donateurs. En revanche, le degré auquel a augmenté le financement d'activités dont l'objectif principal est l'égalité hommes-femmes peut être un meilleur indicateur de la qualité de l'intégration de la problématique hommes-femmes, dans la mesure où ceci montrerait que les donateurs, les gouvernements et les OSC sont incités à prendre en compte et à se soucier de l'égalité hommes-femmes dans toutes leurs activités d'aide.

D'après le rapport de GENDERNET, en 2007/08, les 19 donateurs ayant fait des notifications ont engagé 15 milliards USD à des projets qui ciblent l'égalité hommes-femmes – ce qui représente 30,2% de l'aide sectorielle pour ces années.⁵⁴ Cependant 86% de ces 15 milliards correspondent à des activités où l'égalité hommes-femmes est déclarée être seulement un « objectif significatif » et non un « objectif principal ». Tout juste 2,1 milliards USD ont bénéficié à des activités où l'égalité hommes-femmes est « l'objectif principal », ce qui correspond au pourcentage pratiquement insignifiant de 4,1% de l'aide sectorielle.⁵⁵ Pour la première fois, le rapport de GENDERNET pour 2007/08 fait état de 411 millions USD pour « le soutien des organisations et institutions pour l'égalité des femmes » ; c'est moins de 3% de toute l'aide visant l'égalité hommes-femmes et c'est 20% de l'aide où l'égalité hommes-femmes est « l'objectif principal ».⁵⁶

L'augmentation du soutien à l'égalité hommes-femmes est due en partie à la création par plusieurs grands donateurs de fonds spécifiques en faveur de l'égalité hommes-femmes. En particulier le Fonds OMD3 créé par le gouvernement néerlandais, le Programme mondial pour l'égalité entre les sexes de SIDA et le Fonds pour l'égalité entre les sexes de l'UNIFEM qui est financé par le gouvernement espagnol. Ces fonds spéciaux devraient être encore plus importants en 2009.⁵⁷ De plus, en septembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur la création d'une nouvelle agence pour les femmes qui va agréger les travaux des quatre organismes qui existent déjà dans le système des Nations Unies. Les OSC demandent qu'il soit consacré 1 milliard USD au lancement de cette nouvelle agence.⁵⁸

Les donateurs prônent « l'intégration » de l'égalité hommes-femmes dans tous leurs programmes. Ceci suppose que la problématique hommes-femmes et l'objectif de l'égalité

hommes-femmes soient pris en compte de façon proactive dans les politiques de développement, la recherche, le plaidoyer, la législation, l'allocation des ressources et dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes et des projets. Il est manifeste que beaucoup de donateurs donnent plus d'importance qu'avant à l'égalité hommes-femmes, même si d'autres, comme le Canada, semblent marquer le pas pour ce qui est des politiques progressistes.⁵⁹

4. L'assistance technique contrôlée par les donateurs reste la modalité principale de l'aide.

La coopération technique (ou l'assistance technique) dont l'objet est de fournir des conseils ou de renforcer les capacités occupe toujours une place significative dans l'aide bilatérale des donateurs. Reality of Aid estime à 22 milliards USD la « coopération technique pure » en 2008, contre 16,2 milliards USD en 2000 (en dollars constants 2007). Ce chiffre ne comprend pas le milliard supplémentaire qui selon une estimation du SNPC du CAD a été dépensé en 2007 pour l'assistance technique intégrée dans les projets d'investissements ou les programmes sectoriels.

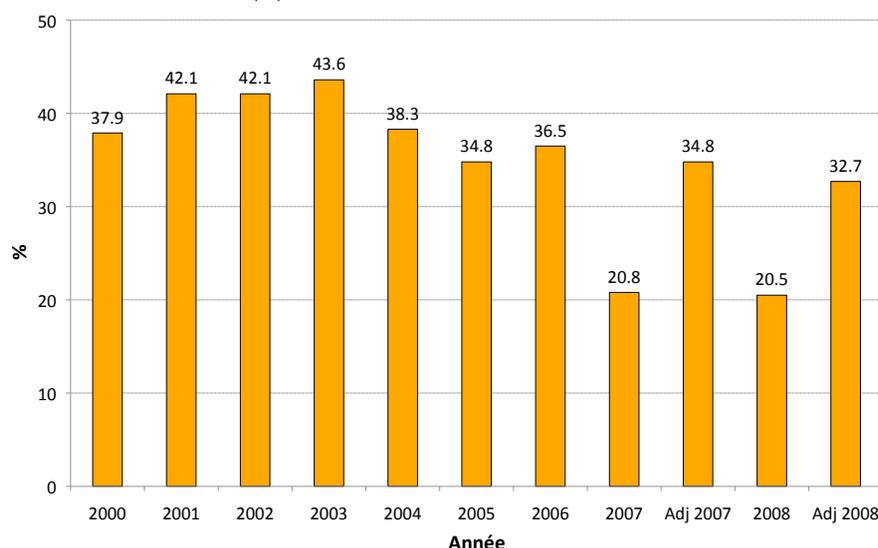
Selon une estimation de Reality of Aid, l'assistance technique a légèrement diminué durant ces huit dernières années, passant d'un pic de 43,6% de l'aide bilatérale en 2003 à environ un tiers (32,7%) en 2008 (Voir le Graphique 13). Cependant, selon les statistiques officielles du CAD, la baisse aurait été beaucoup plus marquée et ce pourcentage

serait de moins de 21% en 2007 et en 2008, du fait de la notification par les États-Unis d'une forte diminution de sa coopération technique – d'une moyenne annuelle de 8,5 milliards USD jusqu'en 2006, à tout juste 720 millions USD en 2007 et 2008.⁶⁰ Reality of Aid a jugé que si l'on y ajoutait la moyenne des montants pour la coopération technique notifiés par les États-Unis entre 2004 et 2006, on obtenait une estimation plus réaliste de l'évolution de la coopération technique.

Lors de la préparation du Sommet d'Accra, aussi bien les OSC que les gouvernements des pays en développement ont appelé à des réformes ambitieuses afin que l'assistance technique soit 100% « à la demande » des pays en développement bénéficiaires de l'aide, et qu'elle contribue de façon efficace au renforcement des capacités. Le PAA demande aux pays en développement et aux donateurs « d'opérer une sélection et une gestion concertées des activités de coopération technique » et stipule que le soutien au renforcement des capacités fourni par les donateurs obéira à la demande et sera conçu de telle sorte qu'il favorise l'appropriation par les pays. Mais lors du Forum de haut niveau d'Accra les gouvernements n'ont pas convenu d'actions spécifiques et mesurables dans ce domaine. Il n'y a eu aucune proposition précise sur les façons de procéder pour assurer que l'assistance technique réponde toujours à une demande et aux besoins des pays.⁶¹

La seule exigence qui figure dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide est que les donateurs aient le souci de

Graphique 13 : Assistance technique en pourcentage de l'aide bilatérale «réelle» du CAD, 2000-2008 (%)



Note : Montants modifiés pour 2007 et 2008 en y ajoutant la moyenne des montants pour la coopération technique notifiés par les États-Unis entre 2004 et 2006.

Source : Estimations de Reality of Aid à partir des données du Tableau CAD 1

coordonner leur assistance technique. En 2008, les donateurs ont affirmé que, dans les 31 pays en développement concernés par l'enquête de suivi, dans plus de 60% des cas ils se coordonnaient entre eux pour la coopération technique.⁶² Il faut prendre ce chiffre avec prudence car certains donateurs ont pris le parti « d'inclure dans la coopération technique « coordonnée » toute coopération technique convenue en accord avec les autorités, ou toute assistance apportée dans le cadre d'un programme de grande ampleur dirigé par un donneur multilatéral ».⁶³

L'indicateur de la Déclaration de Paris sur la coordination ignore dans une large mesure les problèmes les plus graves que pose l'assistance technique dirigée par le Nord si l'on veut aboutir à une réelle appropriation des programmes d'aide par les pays. Récemment, dans une revue de la littérature concernant la coopération technique vue par le Sud, on a trouvé un très petit nombre d'exemples où elle était une réponse à une demande.⁶⁴ L'étude du groupe de travail sur le déliement de l'aide indique que « la plupart des donateurs essaient de garder une main sur la mise en œuvre des projets via la mise en place d'une assistance technique de longue durée ou l'envoi de consultants ». ⁶⁵ Singh fait remarquer que : « La domination des expatriés dans les TCI [initiatives de coopération technique] peut ... créer des problèmes, en termes de crédibilité des donateurs. Ceci arrive souvent lorsque les donateurs prescrivent aux gouvernements de réduire leurs dépenses, et plaident pour plus d'équité dans la répartition des ressources, mais envoient des consultants qui sont payés 20 à 30 fois plus que le personnel local ... Non seulement les expatriés prennent les emplois de ceux qui sont sur place, mais souvent ils ont leurs propres idées sur la façon de faire les choses qui ne sont pas les mêmes que celles de leurs hôtes. Ceci est source de friction ... et fait se poser des questions sur l'appropriation... »⁶⁶

Les problèmes concernant le renforcement des capacités et les relations d'aide sont réels et complexes. Pourtant, ces dix dernières années, des gouvernements des pays en développement, des OSC et des organisations multilatérales (notamment le PNUD) ont fait des recommandations précises dont les donateurs ne tiennent pour ainsi dire aucun compte.⁶⁷ Ces recommandations sont les suivantes :

- C'est au pays partenaire de décider des renforcements de capacités dont il a besoin ;
- Lorsqu'il existe des consultants nationaux ou régionaux, il faut nettement leur donner priorité ;
- Les donateurs doivent favoriser la coopération technique Sud/Sud là où c'est possible ;

- Lors du recrutement de consultants internationaux, les termes de référence doivent privilégier l'ouverture culturelle, les qualités relationnelles et de communication, et les compétences techniques.

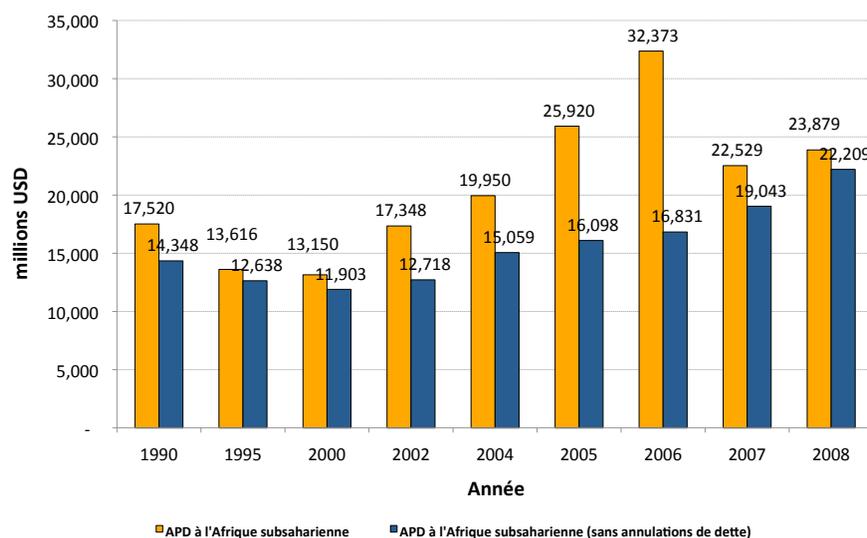
5. Il va manquer au moins 14 milliards USD aux donateurs pour tenir leur promesse de doubler l'aide à l'Afrique subsaharienne d'ici 2010.

Les gouvernements donateurs sont revenus sur leur promesse de 2005 à Gleneagles de verser chaque année jusqu'en 2010, 25 milliards USD supplémentaires à l'Afrique subsaharienne. En 2010, l'aide à l'Afrique subsaharienne devrait être au total de seulement 36 milliards USD alors que l'objectif est de 50 milliards de dollars. A Gleneagles en 2005, les grands donateurs du CAD se sont engagés à doubler leur aide à l'Afrique subsaharienne en passant de 25 milliards USD à 50 milliards USD par an d'ici 2010, ce qui revient à consacrer la moitié des nouvelles augmentations de l'aide à ce sous-continent. En avril 2010, le CAD a prévu que les donateurs ne rempliraient que la moitié de cet objectif de 25 milliards USD car ils ne fourniraient probablement que 11 milliards USD supplémentaires en 2010 – ou 14 milliards USD de moins. Ceci est « en grande partie en raison des contributions insuffisantes de certains donateurs européens ». ⁶⁸ Entre 2005 et 2009, « l'APD réelle » a en fait augmenté de 35 milliards USD par an (non de 50 milliards USD) et l'Afrique n'a même pas reçu la moitié de cette augmentation. En 2008, trois ans après Gleneagles, et la dernière année pour laquelle on dispose de statistiques sur l'APD, l'aide à l'Afrique subsaharienne n'a été que de 29,6 milliards USD en dollars actuels.

Incontestablement, l'aide à l'Afrique subsaharienne a augmenté ces dernières années. Elle a augmenté de 47,5% entre 2004 (15,1 milliards USD) et 2008 (22,2 milliards USD), en dollars constants 2007, et sans compter les importantes annulations de dette entre 2004 et 2006 (**Voir le Graphique 14**). Mais par rapport à d'autres régions, la part de l'aide à l'Afrique subsaharienne a évolué beaucoup plus lentement – ceci étant dû en grande partie aux importantes allocations faites en Asie à l'Afghanistan, à l'Irak et au Pakistan ces dernières années (**Voir le graphique 15**).

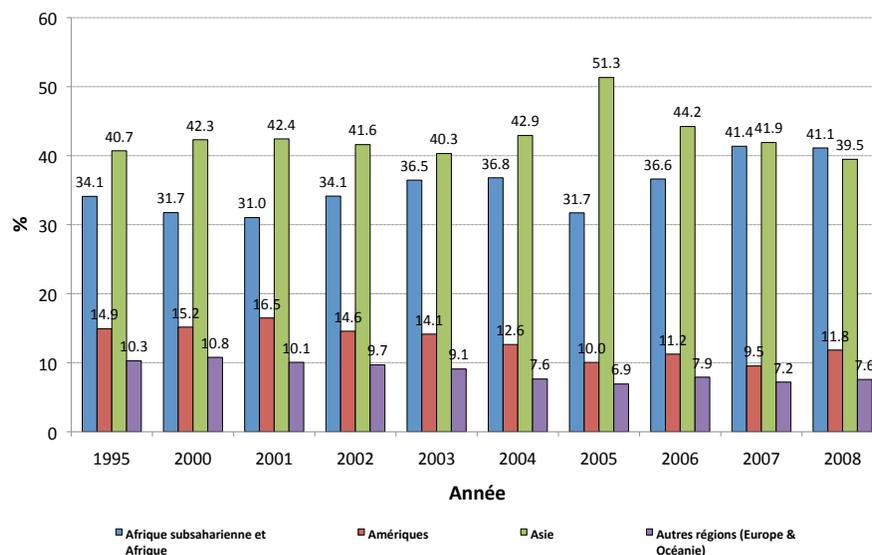
Les donateurs se recentrent sur un nombre de plus en plus réduit de pays, aussi plusieurs pays et un certain nombre de pays d'Afrique risquent de devenir des « oubliés de l'aide ». ⁶⁹ Dans le PAA, les donateurs et les pays en développement se sont engagés à « agir en concertation ... sur une division du travail dirigée et orientée par les pays » et à mener pour cela

Graphique 14 : APD à l'Afrique subsaharienne, 1990-2008 (millions USD, en dollars constants 2007)



Source : CAD Données par région

Graphique 15 : Répartition géographique de l'APD allouée aux régions (sans la dette), 1995-2008 (%)



Note : APD nette, hors annulations de dette
Source : CAD Données par région

« un dialogue sur la répartition des tâches entre les pays d'ici juin 2009 » et « une réflexion sur la situation des pays recevant des apports d'aide d'un niveau insuffisant ». Pour le moment l'aide est allouée de façon extrêmement inégale aux différents pays d'Afrique. En 2008, en mettant à part les annulations de dette, 58% de l'aide du CAD est allée à seulement 10 pays africains sur 48 (et 37% à seulement 5 pays).

6. Les donateurs sont en train de revenir sur leur engagement que le financement de la lutte contre le changement climatique s'ajoutera à l'APD.

Dans son rapport de 2008, Reality of Aid s'est joint à d'autres OSC pour demander « que les donateurs financent

de façon plus conséquente l'adaptation au changement climatique ... que ces financements soient acheminés via les mécanismes Nord/Sud équitables de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique de 1992 (UNFCCC) ... qu'ils s'ajoutent aux engagements des donateurs d'atteindre l'objectif de 0,7% pour l'APD ». Après des années de promesses non tenues, la question du financement était une question brûlante lors de la préparation de la Conférence de Copenhague de décembre 2009 où un Accord sur le changement climatique pour l'après 2010 devait être signé. Les OSC de développement et les OSC de défense de l'environnement ont fait pression sur leurs gouvernements pour qu'ils répondent aux urgences en matière d'adaptation et d'atténuation. Les estimations concernant le financement entre 2010 et 2050 de l'adaptation au changement climatique, à elle seule, vont de 75 à 100 milliards USD par an. Les OSC ont demandé aux donateurs d'aider en priorité les milliards de personnes démunies et vulnérables touchées par les effets du changement climatique et qui n'ont aucune part de responsabilité dans la crise climatique.⁷⁰

Le financement de la lutte contre le changement climatique doit s'ajouter aux engagements pris au titre de l'APD – sinon l'on ne pourrait distraire des priorités actuelles du développement que des sommes insuffisantes. Le Plan d'action de Bali de 2008, feuille de route en vue d'un nouveau traité sur le changement climatique, réitère les engagements des donateurs de la Convention Cadre de 1992 et précise que le financement de la lutte contre le changement climatique doit être « mesurable, notifiable et vérifiable » mais aussi « nouveau et supplémentaire, ne se substituant pas aux précédents engagements sur l'aide extérieure (aide publique au développement) ».⁷¹

La Conférence de Copenhague s'est terminée sans qu'il ait été possible d'aboutir à un consensus, ne serait-ce que sur la question essentielle de la responsabilité des pays développés et sur celle des engagements sur le financement de la lutte contre le changement climatique. L'Accord de Copenhague est un accord de dernière minute rédigé à huis-clos dans une petite salle par les chefs d'État des États-Unis, de Chine, d'Inde, du Brésil et de quelques autres pays, dans les dernières heures de la Conférence. Certains pays ont fait valoir qu'il avait été établi de façon inadéquate et non démocratique, mais néanmoins aujourd'hui 120 pays l'ont signé. Beaucoup de pays en développement ont précisé qu'ils l'avaient signé avec l'arrière-pensée que tout nouvel accord devrait obligatoirement faire l'objet d'un consensus de tous les pays et être conforme à la Convention Cadre des Nations Unies.

Avant la Conférence de Copenhague, le financement de la lutte contre le changement climatique par les donateurs avait été très modeste et éclaté entre beaucoup de sources séparées, dont certaines mises en place sous l'égide du Fonds d'investissement pour le climat de la Banque mondiale, ont été violemment critiquées par les OSC et les gouvernements des pays en développement. Un Fonds d'adaptation pourvu d'une gouvernance plus équitable et placé sous l'autorité de l'UNFCCC doit lever 300 millions de dollars d'ici 2012 via le Mécanisme de développement propre. Deux autres fonds qui dépendent de l'UNFCCC – le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds spécial pour les changements climatiques – se sont engagés sur des montants de moins de 300 millions de dollars à compter de décembre 2010.⁷² En revanche, le Fonds d'investissement pour le climat qui est sous la gouvernance de la Banque mondiale a récolté 6,3 milliards USD auprès des donateurs.⁷³

L'Accord de Copenhague reconnaît l'importance d'augmenter le financement de la lutte contre le changement climatique et contient l'engagement « fast start » de réunir 30 milliards USD de « ressources nouvelles et supplémentaires » pour la période 2010-2012. Il engage les pays développés à mobiliser un financement annuel de 100 milliards USD jusqu'à 2020 « auprès de sources aussi diverses que possible, publiques ou privées, bilatérales ou multilatérales, et notamment auprès de sources novatrices de financement ».⁷⁴ Même si les financements publics continueront à avoir une part prédominante dans les ressources mobilisées après 2012 pour lutter contre le changement climatique, les propositions de « financements alternatifs » vont d'une taxe sur les transactions financières à un impôt sur les émissions de gaz à effet de serre des transports maritimes et aériens, et à une allocation spéciale par le FMI de droits de tirages spéciaux (le panier de devises du FMI).

A ce jour, les engagements relatifs aux 30 milliards USD « fast start » atteignent déjà environ 24 milliards USD qui ont été fournis par huit donateurs, chacun selon ses propres termes et conditions, et qui pour la plupart sont acheminés via les canaux de financement de la Banque mondiale.⁷⁵ La disponibilité d'une grande partie de ces fonds n'est pas assurée. Par exemple, le Japon fournit 15 milliards USD, « à la condition que l'on parvienne à un accord politique équitable et effectif à la COP15 [la Conférence des Parties de 2010 à Cancun], avec la participation de tous les grands pays responsables des émissions de gaz et une entente sur des objectifs ambitieux ».⁷⁶ Pour les autres donateurs, la situation est assez semblable à celle du Royaume Uni dont les 800 millions de dollars promis par an sont un mélange de fonds nouveaux et de fonds anciens déjà versés à la

Banque mondiale, et qui a choisi de considérer ces engagements comme faisant partie de son APD annuelle. Le gouvernement du Royaume Uni a déclaré que ce n'est qu'après 2013 que son financement de la lutte contre le changement climatique s'ajouterait à son APD.⁷⁷ Il est aussi inquiétant que certains donateurs aient fait savoir que seuls les pays en développement ayant signé le très controversé « Accord de Copenhague » pourront prétendre aux fonds « fast start ».⁷⁸

En 2010, le CAD va instaurer un « marqueur de l'adaptation » pour les donateurs qui utilisent le Système de notification des pays créanciers. Il y avait déjà eu un « marqueur de Rio » créé en 1998, suite aux Traités de Rio au début des années 90, pour suivre l'utilisation de l'APD bilatérale pour financer l'atténuation. Selon le CAD, en 2007 les donateurs ont notifié des engagements de 3,9 milliards USD au titre de l'aide bilatérale pour l'atténuation des effets du changement climatique, malgré leurs promesses d'utiliser des ressources différentes de celles de l'aide pour s'acquitter de leurs obligations aux termes de ces Traités. Le marqueur de l'adaptation devrait permettre d'améliorer la transparence de l'utilisation des fonds de l'aide à des fins liées au changement climatique, mais il peut aussi inciter à détourner à leur profit les fonds disponibles pour l'aide.

Le *Rapport 2010 sur la coopération pour le développement* du CAD contient un chapitre dont l'objet est d'examiner comment « faire face aux menaces climatiques qui pèsent sur la planète, et comment intégrer cette dimension dans les politiques de coopération au développement à l'échelon des projets et du niveau local jusqu'au niveau national ». Pourtant, ce chapitre ne mentionne même pas le caractère « supplémentaire » du financement de l'adaptation au changement climatique et ne parle pas non plus de l'impact que pourrait avoir l'ampleur de ce financement sur les priorités actuelles de l'aide.⁷⁹ Cet impact pourrait être important. Une étude récente de Overseas Development Institute (ODI), commanditée par la campagne ONE, a cherché à évaluer quel serait l'impact de l'utilisation à grande échelle des ressources de l'APD pour la lutte contre le changement climatique. Sa conclusion est que si le financement relatif au changement climatique ne vient pas s'ajouter à l'APD, « ce pourrait conduire à réduire le nombre des allocations à l'Afrique subsaharienne et à diminuer les montants des allocations à des secteurs comme l'éducation et la santé, ou l'aide pour le commerce, et être lourd de conséquences pour les progrès du développement ». En l'absence de ressources supplémentaires les priorités de

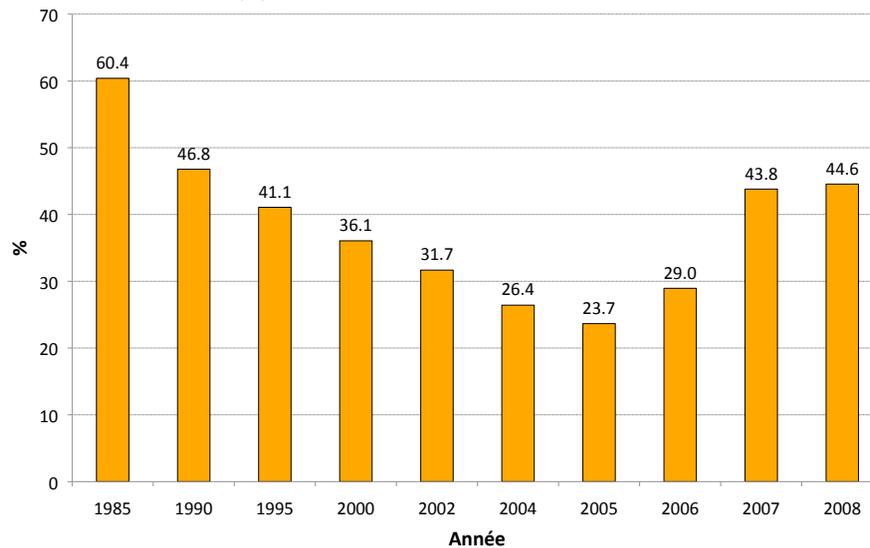
l'aide vont obligatoirement devenir l'agriculture, les zones côtières et le secteur de l'eau.⁸⁰

Certaines OSC ont aussi mis en perspective la façon dont se recouvrent les objectifs du développement durable et les efforts pour trouver des solutions d'adaptation aux effets du changement climatique auxquels sont confrontées les populations pauvres et vulnérables.⁸¹ Les principes clés de l'efficacité du développement gardent toute leur valeur : renforcement des capacités des populations vulnérables à faire valoir leurs droits, inclusion et « appropriation démocratique par le pays » des plans nationaux d'adaptation et d'atténuation, suppression de la multiplicité des canaux d'acheminement des ressources et des milliers de projets isolés au profit d'un fonds global de l'UNFCC et des approches programmatiques du pays lui-même, et reddition des comptes scrupuleuse et démocratique aux populations bénéficiaires.

7. Les donateurs n'ont pas amélioré l'appropriation de l'aide bilatérale par les pays partenaires.

Ces dernières années, le CAD a produit des données sur l'aide-pays programmable. Elle montre la part de l'APD bilatérale « que les pays en développement ont la latitude d'affecter, ou de programmer, conformément à leurs priorités de développement ».⁸² Le CAD a calculé qu'en 2007, l'aide-pays programmable avait atteint 55,6 milliards USD, c'est-à-dire 57% de l'APD bilatérale, contre 47% en 2005.⁸³ Et il a calculé que la même année, 19,7 milliards USD d'aide multilatérale, c'est-à-dire 78% de son total brut était aussi de l'aide-pays programmable. Mais il précise que les coûts administratifs de l'aide multilatérale sont sous-estimés et que ce chiffre ne tient pas compte des remboursements du capital et des intérêts des prêts multilatéraux.⁸⁴

Selon Reality of Aid, le CAD surestime systématiquement l'aide-pays programmable. Reality of Aid a calculé qu'en réalité, en 2008, les pays en développement partenaires ne disposaient que de 44,6% de l'aide bilatérale pour des programmes conformes à leurs priorités (**Voir le Graphique 16**). Ce résultat renverse la tendance à la baisse de la période 2000-2006, mais est tout de même bien inférieur au 57% calculé par le CAD, et à ce que nous avons connu de l'aide dans les années 80. Les chiffres de Reality of Aid diffèrent de ceux du CAD, car Reality of Aid estime qu'au moins 80% de l'assistance technique est toujours décidée et gérée par le Nord, et que l'aide liée à des prestataires du Nord ne devrait pas être comptabilisée dans l'aide-pays programmable.

Graphique 16 : "Aide-pays programmable de Reality of Aid" en pourcentage de l'aide bilatérale, 1985-2008 (%)

Note : Calcul de Reality of Aid : Aide bilatérale moins les annulations de dette, les coûts des réfugiés, l'administration, le soutien aux ONG, l'aide humanitaire, 80% de l'assistance technique
 Source : Reality of Aid

8. L'aide bilatérale continue à être liée aux services des prestataires des pays donateurs malgré leurs dénégations.

En 2008, au Forum de haut niveau d'Accra, les donateurs se sont engagés à « élaborer des plans d'action en vue d'un déliement maximum de leur aide ». ⁸⁵ A ce jour, 13 donateurs ont fourni de tels plans. ⁸⁶ Des preuves existent cependant qu'une part considérable de l'aide bilatérale reste liée par l'intermédiaire de moyens informels ou grâce à des accords permettant de ne pas prendre en compte certains types d'aide bilatérale. Dans son *Rapport 2010 sur la coopération pour le développement*, le CAD écrit que « la part de l'aide qui revient encore à des fournisseurs des pays donneurs reste un sujet de préoccupation » et que, parmi les pays qui ont délié leur aide « la part élevée de l'aide qui revient encore aux fournisseurs de ces pays est [également] source de préoccupations ». ⁸⁷

Au cours de ces dernières années, les gouvernements des pays donateurs ont fait des progrès importants dans le déliement de l'aide. Sans compter les annulations de dettes, le CAD note que l'aide liée est passée de 22% en 2000 à moins de 15% en 2008 (en y incluant aussi bien l'aide liée que celle partiellement liée). ⁸⁸ Les États-Unis, qui ont toujours eu un haut niveau d'aide liée, ont commencé à donner des informations sur le statut de leur aide en 2006. Cependant les chiffres fournis par le CAD cachent la

pratique persistante des pays donateurs de fournir une aide qui profite aux prestataires de leurs propres pays.

Les exigences du CAD sur les notifications de la part d'aide liée ne concernent ni l'assistance technique, ni l'aide alimentaire. Entre 2000 et 2008, l'assistance technique a représenté en moyenne 38% de l'aide bilatérale nette. On estime qu'en 2008 elle s'est élevée à 22,1 milliards USD. Les États-Unis continuent à lier leur aide alimentaire mais c'est le seul pays à le faire. L'aide alimentaire des États-Unis a atteint 2,6 milliards USD en 2008. ⁸⁹

En 2007, les États-Unis ont notifié que 57% de leur aide bilatérale était liée. Ceci est en partie dû au fait que le Congrès a voté une loi rendant impossible la participation des États-Unis à des financements conjoints de programmes avec d'autres donateurs. En revanche, plusieurs pays donateurs, dont le Royaume-Uni et la Norvège, ont fait voter des lois les obligeant à délier formellement 100% de leur aide bilatérale. Le Canada, l'Espagne et la Corée du Sud ont fait part de leur intention de délier complètement leur aide.

Une évaluation récente, réalisée par l'OCDE, de cinq donateurs ayant largement délié leur aide montre que les sociétés inscrites au registre du commerce des pays donateurs continuent à bénéficier de nombreux contrats même après que l'aide ait été officiellement déliée. ⁹⁰ Par exemple dans le cas du Royaume-Uni, l'étude montre qu'en 2007, sur 54 contrats d'aide, 88% (en valeur) ont été

attribués à des sociétés britanniques. Pour les pays membres du CAD, sur 327 contrats étudiés, 60% (en valeur) étaient attribués à des sociétés du pays donateur.⁹¹

L'aide déliée offre plus de latitude aux pays en développement bénéficiaires et elle a un impact positif en raison de la participation de sociétés locales aux passations de marché. Elle devrait stimuler les sociétés des pays en développement et bénéficier de l'expertise locale. Bien qu'il y ait eu des différences suivant les pays étudiés par l'OCDE, l'utilisation des systèmes locaux dans les pays dépendants de l'aide est très peu développée. Alors que les contrats d'aide sont soumis à des procédures publiques de passation de marchés compétitives, les donateurs font peu d'efforts pour renforcer les capacités des fournisseurs locaux à accéder aux ressources de l'aide.⁹²

De fait, c'est lorsque les donateurs ont adopté une aide conjointe et programmatique « combinée avec un effort pour utiliser et renforcer les capacités du partenaire dans la gestion financière et la passation de marché » que le déliement s'est révélé le plus effectif. Mais c'est l'approche-projet qui était encore prédominante dans les pays étudiés ce qui fait que « dans la plupart des projets d'investissement, c'est le pays donateur qui obtient les principaux contrats et la plupart des composantes de la coopération technique même si la passation de marché se fait par l'intermédiaire du système du pays bénéficiaire ».⁹³ Les donateurs ont encore un long chemin à parcourir pour réaliser leur engagement d'Accra de « favoriser le recours à des sources locales et régionales d'approvisionnement en veillant à ce que les procédures de passation des marchés soient transparentes et autorisent les entreprises locales et régionales à soumissionner ».⁹⁴

9. Les donateurs continuent à imposer des conditionnalités dans les relations d'aide.

Au cours de la préparation du forum de haut niveau d'Accra en 2008, les OSC et les gouvernements des pays en développement ont souligné la persistance de la politique de conditionnalité de l'aide par les donateurs. Ceci infirmait l'engagement de la Déclaration de Paris sur « l'appropriation par les pays » et compromettait la responsabilisation des gouvernements des pays en développement vis à vis de leurs citoyens. Les OSC ont demandé qu'à Accra les donateurs s'accordent pour « établir des engagements mesurables dans le temps ... pour réduire le fardeau des conditionnalités en 2010, afin que les accords de coopérations soient fondés sur des objectifs mutuellement négociés ».⁹⁵

Sous la pression de la Banque mondiale, le PAA a formulé une proposition assez creuse : « les pays en développement et les donateurs travailleront ensemble au niveau international à l'analyse, au recensement et à la diffusion des bonnes pratiques en matière de conditionnalité dans le souci de renforcer l'appropriation par les pays et les autres principes de la Déclaration de Paris ». Les gouvernements signataires ont convenu de travailler avec les pays en développement pour « se mettre d'accord sur une série limitée de critères acceptés de part et d'autre, reposant sur les stratégies nationales de développement ».⁹⁶ À Accra, les pays donateurs ont également décidé de rendre publiques toutes les conditions liées au versement d'aide. Des pays comme le Royaume-Uni, les Pays Bas et la Norvège ont récemment pris leurs distances avec l'utilisation de conditions liées à la politique économique.

Pourtant une étude d'Eurodad montre que chaque opération menée par la Banque mondiale est assortie d'une moyenne de 37 conditions qui, dans plus de 70% des cas, visent à faire adopter des réformes politiques délicates conduisant à des privatisations et à une libéralisation accrue de l'économie. Des études similaires sur le FMI montrent que cette institution n'a pas réussi à faire diminuer le nombre de conditions structurelles attachées à ses prêts pour le développement, la plupart d'entre elles incluant des privatisations et une libéralisation du commerce. Le rapport d'Eurodad cite le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) du FMI lui-même qui constate que « le Fonds a augmenté de façon significative à la fois le nombre de conditions structurelles et leur ingérence dans les affaires intérieures des pays récipiendaires ».⁹⁷

La conditionnalité indirecte n'est pas non plus contrôlée car les institutions financières et les donateurs insistent sur la nécessité de disposer de « critères » mesurables pour appliquer leur aide. L'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale agit comme un filtre au service des donateurs en évaluant les politiques menées par les pays bénéficiaires et leur éligibilité à l'aide. La CPIA a été vertement critiquée par les OSC et les gouvernements des pays en développement. En 2009, le Groupe d'évaluation indépendante (IEG) de la Banque mondiale a demandé une restructuration complète de la CPIA, une révision de chaque indicateur et la suppression de l'indice en arguant que « la littérature n'offre que peu d'évidence de la pertinence de la CPIA par rapport à l'efficacité de l'aide en général ».⁹⁸ Dans une autre étude, l'IEG a montré que la Banque mondiale avait systématiquement échoué à évaluer l'impact de ses conseils sur les pauvres.⁹⁹

La Banque mondiale et le FMI continuent à exercer un certain pouvoir dans le système de l'aide car l'aide budgétaire et les programmes sectoriels dans les pays les plus pauvres doivent être conformes avec les programmes de la Banque mondiale et/ou du FMI. D'après le CAD, l'aide budgétaire globale a augmenté de 210 millions USD en moyenne par an entre 2000 et 2003 à plus de 4 milliards USD en 2008. Ceci ne prend pas en compte les aides budgétaires aux programmes sectoriels pour la santé, l'agriculture ou l'éducation au titre de l'aide multilatérale. L'étude du CAD sur les indicateurs définis lors de la Déclaration de Paris comprend les approches programmes (PBA), une catégorie un peu floue et plus large que l'aide budgétaire mais néanmoins encore souvent soumise à des conditionnalités dues à des regroupements de donateurs. Les donateurs ont notifié 19,8 milliards USD en PBA dans 54 pays en développement, soit 44% du total de l'aide versée.

La crise financière de 2008-2009 a encore augmenté l'influence des banques multilatérales et du FMI. Les gouvernements du G20 ont renforcé un peu plus le FMI en le chargeant d'acheminer leurs soutiens supplémentaires aux balances des paiements des pays touchés par des crises. Ils ont aussi appelé à un accroissement du capital de la Banque mondiale et des banques régionales de développement. Les OSC ont dénoncé l'hypocrisie qui consiste à promouvoir des incitations fiscales dans les pays du Nord tout en continuant à « conseiller » aux pays en développement de réduire leur déficit et de diminuer les dépenses publiques. Par exemple le FMI exhorte le Pakistan à réduire son déficit de 7,4% du produit national brut (PNB) à 4,2% en diminuant les dépenses publiques, en éliminant graduellement les subventions pour l'énergie, en augmentant les tarifs de l'électricité de 18% et en éliminant les niches fiscales.¹⁰⁰

10. Il est urgent de réformer l'architecture de l'aide pour la rendre plus efficace et démocratique.

Dans le *Rapport 2010 sur la coopération pour le développement* du CAD, on peut lire : « Il faut revoir l'architecture et la structure institutionnelle actuelles des instances œuvrant dans le domaine du développement ». Le rapport continue en disant : « Il convient notamment de privilégier le souci des bénéficiaires, en l'occurrence les pays et populations pauvres, de simplifier les structures organisationnelles, les instruments et les procédures, de renforcer la synergie et la cohérence entre l'aide bilatérale et l'aide multilatérale, et d'opérer une répartition plus efficace du travail entre institutions ».¹⁰¹

Effectivement il est urgent de procéder à des réformes de l'architecture de l'aide publique. Il y a une prolifération d'organisations internationales impliquées dans la fourniture d'APD. Un rapport du CAD de 2009 sur l'aide multilatérale dénombreait 263 organisations éligibles à l'APD alors qu'elles n'étaient que 47 en 1960, et leur nombre ne cesse d'augmenter. Le rapport indique qu'entre 2000 et 2006, une vingtaine d'organismes ont été créés, notamment dans le secteur de la santé. Parmi ces 263 organisations internationales, plus de 100 gèrent chacune moins de 20 millions USD. En revanche, elles ne sont que cinq à gérer les deux tiers des 43 milliards USD au total dont s'occupent ces 263 organisations.¹⁰² La prolifération des canaux de financement pour les investissements dans le secteur de la santé est également de plus en plus critiquée car elle crée une « anarchie » croissante pour les gouvernements des pays en développement et pour les autres partenaires du secteur.¹⁰³ En 2008, le PAA évoqué le problème de la prolifération des fonds verticaux avec les donateurs et les gouvernements en appelant « tous les fonds mondiaux à appuyer l'appropriation par les pays, à garantir l'alignement et l'harmonisation de leur aide et à utiliser à bon escient les cadres prévus pour la reddition mutuelle de comptes ». Au moment d'envisager de créer de nouveaux fonds verticaux « les donateurs veilleront à ce que les canaux existants d'acheminement de l'aide soient effectivement utilisés et renforcés si nécessaire, avant de créer de nouveaux circuits distincts risquant d'aggraver la fragmentation de l'aide et de compliquer la coordination au niveau des pays ». Certains ont suggéré que les fonds concernant le secteur de la santé se concentrent sur le développement de compétences permettant de renforcer les systèmes de santé au niveau des pays, sur le soutien au fonctionnement des systèmes locaux grâce à des financements prévisibles, sur la réduction de la complexité de la mise en œuvre et des notifications due à la multiplicité des canaux, et sur l'utilisation d'indicateurs relatifs au renforcement des systèmes de santé plutôt que simplement aux maladies qui soient adaptés aux capacités et à la situation de chaque pays.¹⁰⁴

Aux coûts pour les pays en développement partenaires des transactions avec ces 263 organisations s'ajoutent les exigences d'au moins 56 agences bilatérales publiques. La prolifération des organismes d'aide bilatérale et leur fragmentation ont augmenté exponentiellement avec l'utilisation des « fonds fiduciaires ». Actuellement la Banque mondiale gère plus de 1 000 fonds fiduciaires approvisionnés par les donateurs bilatéraux. En 2009, le montant cumulé de ces fonds dépensés par la Banque mondiale – chacun avec ses propres objectifs, critères et gouvernance – a atteint 28,5 milliards USD. Les donateurs bilatéraux continuent

à créer des fonds fiduciaires, des fonds dédiés et des comptes spéciaux au sein du PNUD, de l'UNICEF et des banques régionales de développement.¹⁰⁵ Souvent les donateurs bilatéraux mettent en place de tels mécanismes de financement pour réduire leurs coûts de fonctionnement – mais ils ne semblent pas avoir de stratégie d'ensemble, ni se soucier des coûts de transaction pour les bénéficiaires générés par une telle fragmentation.

Le Centre de développement de l'OCDE a calculé qu'en 2007 il y avait eu au moins 93 517 projets bilatéraux distincts mis en œuvre dans les pays en développement. L'étude montre que c'est dans les secteurs sociaux comme l'éducation, la santé ou le soutien à la société civile et au gouvernement, que les interventions des donateurs sont les plus fragmentées. A partir des données pour 2007 du Système de notification des pays créanciers, ils ont dénombré 4 162 projets de donateurs bilatéraux en Irak, 2 409 au Mozambique, 2 110 en Ouganda, 1 601 en Tanzanie et 1 763 au Vietnam.¹⁰⁶

On estime qu'il y a déjà 19 fonds mondiaux dédiés au changement climatique dont les mandats concernent les intérêts des pays en développement, et, en moyenne, il se crée un nouveau mécanisme financier consacré au climat tous les six mois.¹⁰⁷

L'architecture de l'aide se complexifie encore avec l'importance croissante des flux d'aide provenant de pays non membres du CAD, de fondations privées ou d'associations (Voir le Graphique 17). A partir de données du PNUD, Reality of Aid a calculé que l'APD provenant de 25 pays du Sud non membres du CAD avait atteint environ 15 milliards USD en 2008. L'APD Sud-Sud a augmenté rapidement et représentait en 2008 environ 13% de « l'APD réelle » des donateurs du CAD. Plus de 40% de cette aide provient des pays Arabes, en particulier de l'Arabie Saoudite. L'aide en provenance de la Chine, conforme aux critères du CAD, est estimée à plus de 2 milliards USD pour 2008.¹⁰⁸

Le PAA a reconnu les OSC comme acteurs à part entière du développement. Un rapport du CAD indique que les « dons des agences associatives privées » (c.-à-d. les OSC) étaient passés de 14,7 milliards USD en 2006 à 23,7 milliards en 2008. Comme il n'y a pas de système de notification pour les OSC dans les pays donateurs, ni au CAD, les donateurs du CAD incluent ces montants dans leurs rapports annuels. Selon une étude effectuée avant Accra par le Groupe consultatif sur la société civile et l'efficacité de l'aide le montant de ces dons est sous-estimé. En 2008, la contribution des OSC à la coopération au développement a été au minimum de 25 milliards USD.¹⁰⁹ Assumant leurs responsabilités en tant qu'acteurs du

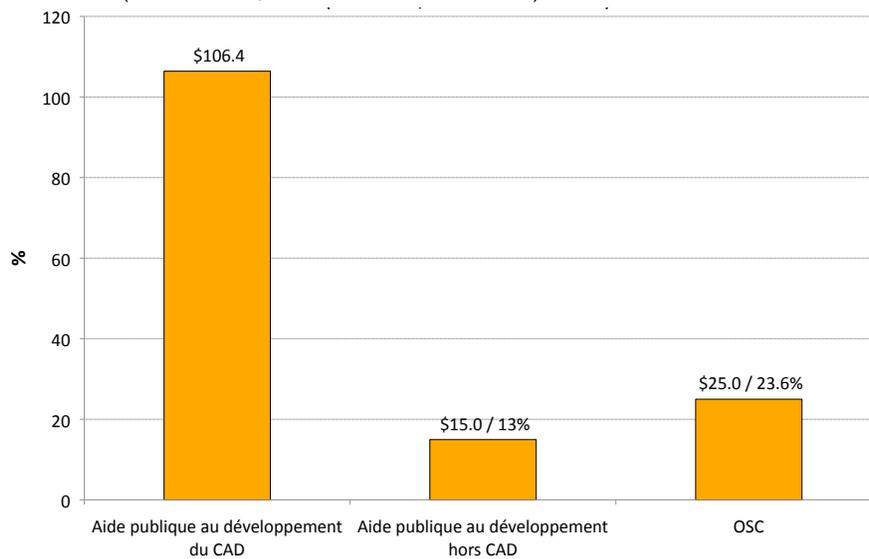
développement, les OSC sont engagées actuellement dans un processus de renforcement de leur efficacité et de leur responsabilisation selon leurs propres principes de l'efficacité du développement.¹¹⁰ Les fondations dépensent également des sommes conséquentes dans les pays en développement. En 2008, la fondation Gates, à elle seule, a consacré 2,3 milliards USD à des subventions internationales. Il n'existe pas de statistiques exhaustives pour ces fondations.

Les militaires sont également directement impliqués dans la détermination et la fourniture de l'APD dans les zones de conflit. En Afghanistan, l'armée américaine a mis « la fourniture rapide de services gouvernementaux tels que l'éducation, la santé et la création d'emplois au cœur de [sa] stratégie ». ¹¹¹ Un rapport a montré qu'avant l'arrivée au pouvoir du président Obama, l'armée américaine fournissait 22% de l'APD des États-Unis contre 3,5% en 1998.¹¹² Lors d'un séminaire spécial de l'OTAN en mars 2010, le secrétaire général de l'OTAN a déclaré : « Nous devons créer de nouvelles façons de planifier et de mettre en place nos opérations de façon à y inclure l'expertise civile indispensable – de la législation aux moyens de subsistance alternatifs, de la santé publique aux aspects éducatifs et culturels. Nous devons également y inclure la question de l'égalité hommes-femmes et mettre en évidence l'implication des femmes dans la prévention et la résolution de conflits ». ¹¹³

Les OSC, les organisations de défense des droits de l'homme et les représentants de l'ONU sur le terrain ont rejeté avec force cette confusion entre les acteurs de l'humanitaire et l'approche militaire qui fait de l'aide au développement une tactique de guerre.

L'architecture actuelle du financement du développement, inéquitable, fragmentée et inefficace, est remise en question à la fois par les gouvernements des pays en développement et par les OSC du monde entier, notamment par celles du réseau Reality of Aid. On ne peut plus accepter que la gouvernance et les termes de la coopération pour le développement continuent à être de facto contrôlés par les donateurs du CAD – ce qu'ils font par l'intermédiaire de leur maîtrise des décisions d'aide au niveau des pays, de leurs engagements les uns vis à vis des autres au sein du CAD lui-même, et de leur mainmise sur le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide. Les OSC demandent des structures multilatérales plus équitables pour décider de politiques et de pratiques au niveau mondial qui enracinent les relations d'aide dans le terreau des normes relatives aux droits de l'homme, et une vision de la coopération pour le développement qui dépasse la question de la fourniture de l'aide pour se centrer sur l'efficacité du développement et sur des concepts de solidarité et de partenariat.¹¹⁴

Graphique 17 : Estimations pour certains des acteurs, 2008
(milliards USD, % de l'APD "réelle" du CAD)



Source : Estimations de Reality of Aid à partir des données du CAD et du PNUD

Notes

- 1 CAD, « *L'aide au développement a augmenté en 2009 et la plupart des donateurs atteindront les objectifs d'aide pour 2010* » 14 avril 2010, consulté le 27 avril 2010 sur http://www.oecd.org/document/11/0,3343,fr_2649_34447_44995507_1_1_1_1,00.html. Voir aussi Bodo Ellmers, « *Official Development Assistance 2009: Poverty on the up as EU aid falls* », Eurodad, 14 avril 2010, consulté le 27 avril 2010 sur <http://www.eurodad.org/whatsnew/articles.aspx?id=4082>.
- 2 Les donateurs revoient périodiquement ce qui est comptabilisé dans l'APD. Récemment, un certain nombre de donateurs ont envisagé d'y inclure les coûts militaires associés à leurs activités de maintien de la paix, mais le CAD n'est pas parvenu à un consensus sur ce point. Voir la fiche du CAD « *Est-ce de l'APD ?* » (en anglais) [novembre 2008] <http://www.oecd.org/dataoecd/21/21/34086975.pdf>.
- 3 Au Sommet sur le financement du développement de 2002 à Monterrey, les pays créditeurs ont promis de « veiller à ce que les ressources fournies pour l'allègement de la dette ne réduisent pas les montants d'APD qui doivent être disponibles pour les pays en développement ». (Consensus de Monterrey para 51). Néanmoins presque tous les donateurs continuent à inclure l'intégralité de leurs annulations de dette dans l'APD.
- 4 Chiffres en dollars constants 2007. Toutes les données proviennent des analyses du CAD.
- 5 En 2006, le CAD a lui aussi commencé à faire ses propres calculs sur « l'aide-pays programmable » c'est-à-dire la part de l'APD disponible pour des projets de développement des donateurs ou des pays partenaires. L'aide-pays programmable retranche les annulations de dette, les coûts des réfugiés et les coûts imputés aux étudiants, mais aussi l'aide humanitaire, le financement des ONG et les frais administratifs. Voir CAD/ OECD, *Scaling Up: Aid Fragmentation, Aid Allocation and Aid Predictability*, (en anglais seulement) page 7, mai 2008, consulté en février 2010 : <http://www.oecd.org/dataoecd/37/20/40636926.pdf>.
- 6 Il faut noter que l'auteur a calculé la valeur approximative de l'APD de 2009 en dollars 2007 à partir des données disponibles. Le rapport préliminaire du CAD pour l'année 2009 donne un calcul de l'APD de 2009 en dollars 2008.
- 7 Programme d'action d'Accra, para 26.
- 8 Voir le tableau du CAD récapitulatif des engagements reproduit dans le rapport 2008 de Reality of Aid, page 204.
- 9 La République de Corée a rejoint le CAD en janvier 2010, ce qui porte le nombre des donateurs du CAD à 23. Les données concernant la République de Corée figurent dans les tableaux statistiques du CAD pour 2009.
- 10 Voir Jim Lobe and Eli Clifton, « *Obama Calls for More Development, Counterinsurgency Aid* », Inter Press Service (IPS), 1^{er} février 2010. Voir aussi Kimberly Darter (Interaction), « *The Reality and Uncertainties of US Foreign Assistance Reform* », dans le rapport 2010 de Reality of Aid Report. Dans un autre rapport, il a été noté que la grande majorité des augmentations envisagées pour 2011 bénéficierait à des intérêts stratégiques en Irak, en Afghanistan et au Pakistan, 7,7 milliards USD étant consacrés à des projets dans ces pays. M.D. Kellerhals, « *Africa: Global US Assistance is Strategically Focused* », AllAfrica, 3 mars 2010.
- 11 *2009 DAC Report on Aid Predictability*, OCDE, juin 2009, pp 33 – 34.
- 12 CAD OCDE, « *Engagements et résultats des membres du CAD : Tableaux récapitulatifs des prévisions du Secrétariat de l'OCDE* », 15 février 2010, et « *L'aide au développement a augmenté en*

- 2009 et la plupart des donateurs atteindront les objectifs d'aide pour 2010 [sic] », 4 avril 2010, consulté le 27 avril 2010 : http://www.oecd.org/document/11/0,3343,fr_2649_34447_4499550_7_1_1_1_1,00.html.
- 13 CAD/OCDE « *Les performances inégales de l'aide au développement pour 2010 suscitent des inquiétudes* », 15 février 2010, consulté en mars 2010 sur http://www.oecd.org/document/20/0,3343,fr_2649_34447_44620069_1_1_1_3741_3,00.html. Voir aussi le tableau des « *Engagements et apports des membres du CAD* » en dollars 2004 sur www.oecd.org/dataoecd/20/19/44607047.pdf.
- 14 CAD/OCDE, « *Rapport 2010 sur la coopération pour le développement* », avril 2010, page 26. http://www.oecd.org/document/62/0,3343,fr_2649_33721_42196022_1_1_1_1,00.html.
- 15 Voir Laurence Chandy, Geoffrey Gertz and Johannes Linn, "Tracking the Global Financial Crisis: An Analysis of the IMF's World Economic Outlook", Wolfensohn Centre for Development, mai 2009.
- 16 Eurobaromètre, « *L'aide au développement en période de crise économique* », Eurobaromètre spécial 318, sondage commandité par la Direction générale Développement, octobre 2009. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_318_fr.pdf.
- 17 Au moment où nous écrivons, les chiffres les plus récents publiés dans le Système de notification des pays créanciers (SNPC) du CAD sont ceux de l'année 2008.
- 18 Voir Richard Manning, « *The Impact and Design of the MDGs: Some Reflections* », IDS Bulletin 41 (1): 7-14, 2010.
- 19 L'indicateur indirect de Reality of Aid utilise les codes par secteurs du CAD concernant l'éducation élémentaire, les soins de santé de base, la population et la santé génésique, l'accès à l'eau et l'assainissement, l'agriculture, la production de nourriture et la sécurité alimentaire, et la protection de l'environnement, qui sont étroitement liés à certains des OMD clés. « L'APD sectorielle » est ce qui reste quand on a retranché les annulations de dette, l'aide aux réfugiés, l'aide aux ONG et l'aide à laquelle on ne peut pas attribuer un code de secteur dans la base de données du CAD.
- 20 Nations Unies, *Rapport 2009 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement*, New York : Nations Unies, 2009, consulté en février 2010. <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/MDG%20Report%202009%20FR.pdf>.
- 21 Ibid., p. 4.
- 22 Ibid., p. 4.
- 23 Ibid., p. 7.
- 24 Ibid., p. 8.
- 25 Ibid., p. 5.
- 26 Mary Robinson, "The MDG-Human Rights Nexus to 2015 and Beyond", IDS Bulletin 41 (1): 80-82, 2010.
- 27 Institute for Health Metrics and Evaluation, *Financing Global Health 2009: Tracking Development Assistance for Health*, Université de Washington, 2009, Chapitre 2, consulté en février 2010. www.healthmetricsandevaluation.org/resources/policyreports/2009/financing_global_health_0709.html.
- 28 Le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (souvent appelé « le Fonds mondial ») et l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI)
- 29 Institute for Health Metrics and Evaluation, op.cit., p. 19-20. Ces chiffres sont probablement en dessous de la réalité pour la Fondation Bill & Melinda Gates, dans la mesure où l'on ignore l'origine des fonds fournis par d'autres sources comme le Fonds mondial, auquel la Fondation fait d'importantes contributions.
- 30 Taskforce on Innovative International Financing for Health Systems, « *More money for health, and more health for the money* », 2009, p. 6, consulté en février 2010 sur www.internationalhealthpartnership.net/pdf/IHP%20Update%2013/Taskforce/Johansbourg/Final%20Taskforce%20Report.pdf. Ce rapport a été publié par International Health Partnership, qui a été créé en 2007 afin qu'ensemble les donateurs, les gouvernements des pays en développement et les organisations de la société civile « amplifient la couverture des **services de santé** et facilitent leur utilisation **pour améliorer les progrès au regard des OMD relatifs à la santé et des engagements garantissant l'accès universel à la santé** ».
- 31 Ces résultats ont aussi été publiés dans la revue The Lancet: Nirmala Ravishankar et al, « *Financing of global health: tracking development assistance for health from 1990 to 2007* », Volume 373, 20 juin 2009, pp 2113 – 2124. Ils ont établi que, sur les 14,5 milliards USD d'aide en faveur de la santé en 2007 qu'il leur a été possible de tracer, plus d'un tiers, 5,1 milliards USD, était destiné au VIH/SIDA, et seulement 0,7 milliards USD à la tuberculose, 0,8 milliards USD à la malaria et 0,9 milliards USD au secteur de la santé.
- 32 Alex Smith, « *Experts want African aid funds channeled away from HIV* », The Observer, 25 octobre 2009.
- 33 Mead Over, « *Clinton Stresses the Need to Re-Balance Health Assistance Away from AIDS Treatment* », Centre for Global Development, Global Health Policy Blog, 8 janvier 2010, consulté le 26 janvier 2010.
- 34 Andrew Jack, « *Funding spur for global health* » Financial Times, 21 septembre 2009.
- 35 Voir le rapport de recherche d'Oxfam, Katie Malouf, « *Sauver l'éducation pour tous* », Oxfam International, 19 janvier 2010, consulté en février 2010 sur <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/resourcing-global-education.pdf>.
- 36 ACPF, *Le rapport africain sur le bien-être de l'enfant*, Addis Ababa, 2008, page 29. www.africanchild.info/index.php?file=arcw08french.pdf.
- 37 Malouf, op. cit.
- 38 FAO, « *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009* », « *Messages clés* », Rome, 2009, <http://www.fao.org/publications/sofi/fr/>
- 39 CAD/OCDE « *Measuring Aid to Agriculture* », novembre 2009, consulté en février 2010, www.oecd.org/dataoecd/54/38/44116307.pdf.
- 40 CAD/OCDE « *Measuring Aid to Agriculture* », ibid.
- 41 Ibid. Ces secteurs sont 1) l'agriculture, la forêt, la pêche, 2) le développement rural, 3) l'aide alimentaire pour le développement et l'aide alimentaire d'urgence. Sur les 11,9 milliards USD, la part de l'aide alimentaire d'urgence a été de 2,2 milliards USD.

- 42 Bretton Woods Project, « *Farming furore: Bank launches new agriculture fund* », Bretton Woods Update, No. 69, janvier – février 2010, page 5, consulté sur www.brettonwoodsproject.org/art-565915.
- 43 Voir Eric Holt-Gimenez, Miguel A. Altieri, and Peter Rosset, « *Ten Reasons Why the Rockefeller and the Bill and Melinda Gates Foundations' Alliance for Another Green Revolution Will Not Solve the Problems of Poverty and Hunger in Sub-Saharan Africa* », Food First Policy Brief #12, octobre 2006, <http://www.foodfirst.org/files/pdf/PB12%2010%20Reasons%20Gates%20Rockefeller%20-%20English.pdf>.
- 44 Voir le communiqué de presse, Département du Trésor des États-Unis, 22 avril 2010, <http://treasury.gov/press/releases/tg654.htm>.
- 45 OCDE, *Aide pour le commerce : Panorama 2009 - Entretenir l'élan*, 2009, page 23, http://www.oecd.org/document/0/0,3343,fr_2649_34665_43229376_1_1_1_37413,00.html.
- 46 Ibid.
- 47 Cette section utilise les données du tableau CAD 1 qui a trait à l'aide humanitaire bilatérale. Pour avoir une image plus complète de l'aide humanitaire qui tente d'inclure l'aide multilatérale, voir Development Initiatives, *Global Humanitarian Assistance Report 2009*, sur <http://globalhumanitarianassistance.org/analyses-and-reports/gha-reports/summary-gha-report-2009>, avec une mise à jour publiée en février 2010 sur <http://globalhumanitarianassistance.org/analyses-and-reports/gha-reports/gha-update-february-2010>. Selon les estimations de Development Initiatives, en 2007 l'aide humanitaire s'est élevée au total à 8,7 milliards USD et en 2008 à plus de 10 milliards USD.
- 48 Ces chiffres sont tirés de Development Initiatives, op. cit., Chapitre 5, où l'on pourra lire une étude approfondie du rôle des donateurs n'appartenant pas au CAD.
- 49 Ibid., Chapitre 6.
- 50 Paul Harvey et al, *The State of the Humanitarian System: Assessing Performance and Progress: A Pilot Study*, ALNAP (Overseas Development Institute), janvier 2010, pages 19 – 20, consulté en mars 2010 sur [http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/ASAZ-829FLP/\\$file/ALNAP_Jan2010.pdf?openelement](http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/ASAZ-829FLP/$file/ALNAP_Jan2010.pdf?openelement). Les six organisations sont CARE, Catholic Relief Services, MSF, Oxfam, Save the Children, et World Vision International.
- 51 Dans le rapport 2008, Reality of Aid avait commencé à évaluer l'aide versée aux pays en situation de conflit, définis comme les pays où les conflits en cours ont déjà fait plus de 100 000 victimes. La liste de ces pays est donnée chaque année dans les rapports de Project Ploughshare (voir www.ploughshares.ca). Pour 2008, ces pays étaient l'Afghanistan, l'Irak, l'Algérie, le Burundi, la RDC, les Territoires palestiniens, les Philippines, l'Ouganda, la Somalie et le Soudan.
- 52 Voir Secrétariat de l'OCDE-CAD, « *Aide à l'appui de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes* », Statistiques basées sur la notification du marqueur politique égalité homme-femme par les membres du CAD, 2007 – 2008, Paris, avril 2010, consulté en février 2010 <http://www.oecd.org/dataoecd/40/7/42759705.pdf>. La France n'a commencé à notifier ce marqueur qu'en 2008.
- 53 Ibid., p 4.
- 54 Il faut remarquer que GENDERNET ne relève pas le manque de concordance avec l'objectif politique « le genre seul » du Système de notification des pays créditeurs du CAD décrit plus haut.
- 55 Ibid., p. 4.
- 56 Voir « *World Aid Trends* » dans le Rapport 2008 de Reality of Aid, pages 210 – 211.
- 57 Voir AWID, Où est l'argent pour les droits des femmes? « *Les points marquants des travaux de recherche et les tendances durant l'année 2009* », Dossier du vendredi, 12 février 2010, basé sur la publication à venir de l'AWID, « *Contexte et tendances influençant le panorama du financement pour l'égalité entre les genres et pour les organisations et mouvements de femmes* ».
- 58 Ibid.
- 59 Voir Groupe de travail informel sur les droits des femmes [Canada], « *Consolider le leadership international du Canada en matière de promotion de l'égalité entre les sexes : Une réaction de la société civile à l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes de 1999* », septembre 2009, consulté en février 2010 http://ccic.ca/_files/fr/what_we_do/002_gender_cida_analysis_csso_response.pdf et Brian Tomlinson, « *Promoting Ownership and Gender Equality* », dans le Rapport 2002 Reality of Aid.
- 60 Ce faible montant est en contradiction avec la notification par les États-Unis d'un total de 1,8 milliards USD pour 2007 pour l'assistance technique seulement, dans les 31 pays sur lesquels a porté l'enquête de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris de 2008 du CAD (Table B-4). Voir la note 55.
- 61 Voir Better Aid, « *An assessment of the Accra Agenda for Action from a civil society perspective* », page 8, consulté en février 2010 http://betteraid.org/index2.php?option=com_content&do_pdf=1&id=248.
- 62 OCDE, Direction de la coopération pour le développement, *Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris : Une aide efficace d'ici 2010 ? Les actions à prendre*, Volume 1, Table B-4, page 89, consulté en février 2010 <http://siteresources.worldbank.org/ACCRAEXT/Resources/Monitoring-Survey-FR.pdf>.
- 63 Ibid., page 42.
- 64 Voir Zoe Scott, « *Southern Perspectives on Technical Cooperation: An Analytical Review and Annotated Bibliography* », Governance and Social Development Resource Centre, juillet 2009, consulté en février 2010 <http://capacity4dev.ec.europa.eu/southern-perspectives-technical-cooperation>.
- 65 *Untying Aid Summary*, op. cit., page 8.
- 66 Cité dans Zoe Scott, op. cit., page 7.
- 67 Voir Zoe Scott, op. cit., pour un résumé des problèmes auxquels est confronté le Sud et pour des recommandations. L'Union Européenne a récemment mis au point des directives, et a développé un outil d'évaluation de son assistance technique afin de la rendre « plus efficace ». Les critères sont : 1) Cadre avec le contexte et les capacités existantes ; 2) Il existe une demande, un engagement clair et une appropriation adéquate de la part des partenaires 3) L'appui est harmonisé ; 4) Le lien vers les réalisations et les résultats escomptés est clair, 5) Les « dispositifs

- d'exécution du programme» sont adéquats. Il n'est fait aucune mention ni de la préférence à donner aux ressources techniques du Sud, ni au renforcement de la coopération technique Sud-Sud. Voir <http://capacity4dev.ec.europa.eu/tc-quality-assessment-grid>.
- 68 CAD, « *Les performances inégales de l'aide au développement pour 2010 suscitent des inquiétudes* », 17 février 2010, consulté en avril 2010, http://www.oecd.org/document/20/0,3343,fr_2649_34447_44617556_1_1_1_37413,00.html.
- 69 Par exemple, le Canada a réduit de 14 à 7 le nombre des pays africains figurant dans sa liste de 20 pays prioritaires. Voir aussi Andrew Rogerson et Suzanne Steensen, « *Aid Orphans: Whose Responsibility?* », OCDE, Direction de la coopération pour le développement, octobre 2009, consulté en avril 2010 sur <http://www.oecd.org/dataoecd/14/34/43853485.pdf>. Ce rapport montre que les 25 pays qui sont sous-financés sont pratiquement tous des pays d'Afrique et que le déficit de financement est d'environ 11 milliards USD, ce qui représente 25% de l'aide-pays programmable hors de l'Afrique.
- 70 Cette section ne traite pas de l'ensemble de la problématique du changement climatique et de ses implications pour la coopération internationale, en particulier elle ne traite pas du lien entre le changement climatique et le choix de stratégies de développement qui améliorent les capacités des personnes démunies et vulnérables à faire valoir leurs droits humains et à sécuriser leurs moyens de subsistance. Pour en savoir plus sur les positions de Reality of Aid, voir Reality of Aid, « *Climate Funds and Development* », *Reality Check*, décembre 2009, et Reality of Aid, « *Financing Climate Change Mitigation, Adaptation and Sustainable Development* », *Reality Check*, avril 2009, www.realityofaid.org.
- 71 UNFCCC, Plan d'action de Bali, consulté le 27 avril 2010 sur http://unfccc.int/files/meetings/cop_13/application/pdf/cp_bali_action.pdf.
- 72 Oxfam International, « *Beyond Aid, Ensuring that adaptation to climate change works for the poor* », septembre 2009, page 11, consulté le 27 avril 2010 sur http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp_132_beyond_aid_en_0.pdf.
- 73 Voir « *Pledges to Climate Investment Funds* », janvier 2010 http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/CIF%20Pledging%20table%20as%20of%201-31-10_revised.pdf.
- 74 Accord de Copenhague, page XX, consulté le 27 avril 2010, sur <http://unfccc.int/resource/docs/2009/cop15/eng/l07.pdf>.
- 75 Voir World Resources Institute, « *Summary of Climate Finance Pledges Put Forward by Developed Countries* », 4 mars 2010, consulté le 27 avril 2010, sur http://pdf.wri.org/climate_finance_pledges_2010-03-04.pdf.
- 76 World Resources Institute, op. cit., page 2.
- 77 « *Climate fund 'recycled' from existing aid budget, UK government admits* », *Guardian*, 25 janvier 2010, <http://www.guardian.co.uk/environment/2010/jan/25/climate-aid-uk-funding>.
- 78 Suzanne Glodenberg, « *US denies climate aid to countries opposing Copenhagen Accord* », *The Guardian*, 9 avril 2010, consulté le 27 avril 2010, sur <http://www.guardian.co.uk/environment/2010/apr/09/us-climate-aid>.
- 79 CAD OCDE, *Rapport 2010 sur la coopération pour le développement*, avril 2010, p. 65 – 74 http://www.oecd.org/document/62/0,3343,fr_2649_33721_42196022_1_1_1_1,00.html.
- 80 Jessica Brown, Nicola Cantore, Dirk Willem te Velde, « *Climate financing and Development: Friends or foes?* », Overseas Development Institute (commanditée par la campagne ONE), janvier 2010, page 1, consulté le 27 avril 2010 sur <http://www.odi.org.uk/resources/details.asp?id=4724&title=climate-financing-oda>.
- 81 Voir par exemple, Brian Tomlinson, « *Adaptation Financing for Climate Change: Taking account of CSO perspectives for aid reform* », dans *Reality Check*, décembre 2009 sur <http://www.realityofaid.org/publications/index/content/Reality%20Check/view/category/pubsecid/12>. Voir aussi Oxfam International, op.cit.
- 82 CAD/ OCDE, *Rapport 2009 sur la coopération pour le développement*, page 37 – 38. Le CAD la calcule en retranchant de l'APD bilatérale totale : les remises de dette, l'aide humanitaire et alimentaire, les contributions au budget central des ONG, les coûts imputés des étudiants, l'aide aux réfugiés dans les pays donateurs, l'aide en provenance d'autres sources que les agences principales (certains donateurs), et les frais administratifs des donateurs.
- 83 CAD/OCDE, « *2009 DAC Report on Aid Predictability: Survey on Donors' Spending Plans, 2009 – 2011* », pages 10 – 11, consulté en février 2010 sur <http://www.oecd.org/dataoecd/46/19/43161677.pdf>.
- 84 Ibid., page 12.
- 85 Programme d'action d'Accra, § 18.
- 86 Voir une analyse de ces plans dans CAD/OCDE, « *Implementing the 2001 DAC Recommendation on Untying Aid: 2010 Report* », DCD/CAD (2010)16/REV1, mars 2010, pages 15-21, sur [http://www.oecd.org/olis/2010doc.nsf/ENGDIRCORPLOOK/NT00000FC2/\\$FILE/JT03281036.PDF](http://www.oecd.org/olis/2010doc.nsf/ENGDIRCORPLOOK/NT00000FC2/$FILE/JT03281036.PDF).
- 87 OCDE/CAD, « *Coopération pour le développement. Rapport 2010* », avril 2010, pages 16 et 23, sur http://www.oecd.org/document/62/0,3343,en_2649_34447_42195902_1_1_1_1,00.html. Dans une analyse de 3 442 contrats notifiés au CAD pour des PMA en 2008, le secrétariat du CAD a trouvé que seulement 8,2% (en valeur) avaient été attribués aux PMA. Voir OCDE/CAD, *Rapport 2010* (note 87), page 14.
- 88 OCDE/CAD, *Coopération pour le développement. Rapport 2010*, avril 2010, tableaux 23 et 24.
- 89 Voir USAID Responds to Global Food Crisis, May 22, 2009, consulté en février 2010 sur http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/foodcrisis/.
- 90 Edward Clay, Matthew Geddes et Luisa Natali, *Aid Untying: Is it Working Synthesis Report, Summary*. Overseas Development Institute, 2009, p 6-7, consulté en février 2010 sur <http://www.oecd.org/dataoecd/13/20/44549932.pdf>. Le rapport complet est consultable à <http://www.oecd.org/dataoecd/51/35/44375975.pdf>.
- 91 *Aid Untying*, op.cit., page 17.
- 92 L'étude a montré que beaucoup de donateurs sont réticents à prendre des risques ; ils choisissent des conditions contractuelles que les entreprises des pays en développement ne peuvent

- pas respecter pour cause d'échelle ; et la plupart du temps les entreprises des pays en développement n'ont ni les informations, ni les compétences techniques nécessaires pour préparer leurs soumissions.
- 93 *Untying Aid Summary*, op.cit., page 8.
- 94 Programme d'action d'Accra, § 18c.
- 95 Forum parallèle des OSC, « *Déclaration des OSC à Accra* », 1^{er} septembre 2008, sur www.betteraid.org et en français sur <http://www.fecong.org/spip.php?article60>. Pour lire un excellent article sur le problème de la conditionnalité voir AWID « *Les conditionnalités fragilisent le droit au développement ; Une analyse du point de vue des droits des femmes* ». Version Préliminaire coordonnée par Cecilia Alemany et Graciela Dede, 2008 et son « *Introduction: Les positions adoptées par les organisations des droits des femmes à l'égard des conditionnalités et de l'efficacité de l'aide* » par Cecilia Alemany, sur <http://awid.org/fre/Enjeux-et-Analyses/Library/Les-conditionnalites-fragilisent-le-droit-au-developpement>
- 96 Programme d'action d'Accra, § 25c et 25a.
- 97 Eurodad, « *Conditionality versus Ownership: A Resolvable Paradox?* », Présentation Powerpoint, Le Caire, janvier 2008 et Nuria Molina et Javier Pereira, « *Critical Conditions, The IMF maintains its grip on low-income countries* », avril 2008, sur www.eurodad.org/uploadedFiles/Whats_New/Reports/Critical_conditions.pdf.
- 98 Bretton Woods Project, « *IEG Calls for Overhaul of World Bank's Lending Criteria* », Update #69, février 2010, consulté en mars 2010 à www.brettonwoodsproject.org/art-565918.
- 99 Groupe d'évaluation indépendante, Banque mondiale, « *Analyzing the Effects of Policy Reforms on the Poor* », 2010, consulté en mars 2010 sur http://siteresources.worldbank.org/PSIAEXT/Resources/psia_full.pdf.
- 100 Third World Network, « *The IMF's Financial Crisis Loans: No Change in Conditionalities* », 11 mars 2009.
- 101 CAD/ OCDE, *Rapport 2010 sur la coopération pour le développement*, op. cit., page 30.
- 102 OCDE *Rapport 2008 du CAD sur l'aide multilatérale, Résumé*, OCDE, 2009, pages 4-5, <http://www.oecd.org/dataoecd/59/10/42901615.pdf> Les cinq organisations sont : la Commission Européenne, l'Association internationale de développement, le Fonds mondial, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, les banques asiatique et africaine de développement.
- 103 Voir David Fidler, « *Architecture amidst Anarchy: Global Health's Quest for Governance* », *Global Health Governance*, Volume 1, No 1, janvier 2007. Voir aussi EURODAD, « *Global Vertical Programs, A Tale of too many funds* », Reality Check, juillet 2008, consulté sur http://realityofaid.org/downloads/realitycheck_jul2008.pdf.
- 104 Editorial, « *The GAVI, the Global Fund, and World Bank Joint Funding Platform* », *The Lancet*, Volume 357, No 9701, 7 novembre 2009, pp. 1595 – 1596.
- 105 Les chiffres proviennent d'une étude d'Alex Wilks pour « *Towards accountable, equitable and effective climate adaptation funding* », mars 2010, pour ActionAid et Eurodad.
- 106 Emmanuel Frot et Javier Santiso, « *Crushed Aid: Fragmentation in Sectoral Aid* », Centre de développement de l'OCDE, janvier 2010, consulté le 27 avril, 2010 sur <http://www.oecd.org/dataoecd/0/37/44341102.pdf>.
- 107 Alex Wilks, op. cit., citant une étude du World Wide Fund for Nature et de Heinrich Böll Stiftung.
- 108 Voir Le Comité de Direction de Reality of Aid, « *La coopération Sud-Sud pour le développement : un défi pour le système de l'aide ?* », dans *The Reality of Aid, Rapport spécial de 2010 sur la coopération Sud-Sud*, pages 5 – 8, consulté le 27 avril 2010 <http://www.realityofaid.org/roareports/index/secid/373/part/3>. Penny Davies, « *A Review of the Roles and Activities of New Development Partners* », CFP Working Paper Series No. 4, février 2010, mimeo. Il y a de sérieux problèmes méthodologiques dans l'estimation de l'aide au développement Sud-Sud quand on la compare avec l'APD du CAD car la définition de l'APD selon le CAD n'est pas reconnue par les pays en développement donateurs. Les études du PNUD sont ce qui se fait de mieux dans l'examen détaillé des flux financiers en cherchant à ventiler les montants par donateur en utilisant des équivalents des définitions de l'APD du CAD. Mais les financements provenant de pays comme la Chine sont beaucoup plus importants que ceux mentionnés ici.
- 109 Voir DCD-CAD/OCDE, *Rapport sur la coopération pour le développement*, op. cit., Tableau 13.
- 110 Voir les travaux de l'Open Forum sur l'efficacité du développement des OSC sur www.cso-effectiveness.org
- 111 Rod Nordland, « *U.N. Rejects 'Militarization' of Afghan Aid* », *New York Times*, 18 février 2010.
- 112 Interaction, « *The US Military's Expanding Role in Foreign Assistance* », Policy Brief, novembre 2008, consulté le 27 avril 2010 sur http://www.interaction.org/sites/default/files/1/POLICY%20REPORTS/FOREIGN%20ASSISTANCE%20BRIEFING%20BOOK/Sec14_InterAction_Foreign_Assistance_Briefing_Book.pdf.
- 113 Gloria Martinez, « *Impossible bedfellows: civil-military cooperation through NATO eyes* », *Open Democracy*, 16 avril 2010, consulté le 27 avril 2010 sur <http://www.opendemocracy.net/opensecurity/gloria-martinez/impossible-bedfellows-civil-military-cooperation-through-natos-eyes>.
- 114 Voir Better Aid, « *Development Cooperation, Not Just Aid: Key Issues, Accra, Seoul and Beyond* », janvier 2010, pages 4-5, consulté le 27 avril 2010 sur www.betteraid.org.

Liste des articles du rapport intégral

Political Overview: Towards Development Effectiveness

The Reality of Aid Management Committee

Chapter 1: Human Rights, Justice, Gender Equality and Sustainability

Rights In Sight: Bringing Practical Meaning to Human Rights-Based Development in Australia

Sarah Winter, Australian Council for International Development

Challenges in EU-Latin America Development Cooperation

Alberto Croce, Foundation SES – Argentina Latin American Network on Debt, Development and Human Rights

Women's Rights and Development Effectiveness in Kyrgyzstan

Nurgul Djanaeva, Forum of Women's NGOs of Kyrgyzstan

Australian REDD Aid to Indonesia – Ineffective and Unjust

James Goodman, Aidwatch and Ellen Roberts, Friends of the Earth Australia

Aid in Fiji at a Time of Political Crisis

Kevin J. Barr, Ecumenical Centre for Research, Education and Advocacy

Canada's ODA Accountability Act: Legislating for Canadian ODA to Focus on International Human Rights Standards

Brian Tomlinson, Canadian Council for International Cooperation

Chapter 2: Participatory Institutions of Democratic Ownership

Development Aid: Is There Space for the Poor to Participate in Zambia?

William Chilufya, Civil Society for Poverty Reduction

Paris In Bogotá: The Aid Effectiveness Agenda and Aid Relations in Colombia

Rosemary McGee and Irma García Heredia, Asociación Latinoamericana de Organizaciones de Promoción al Desarrollo, AC

Nicaragua: A Testing Ground for Aid Effectiveness Principles

Toni Sandell, KEPA, the Service Centre for Development Cooperation

Good Governance for Development Effectiveness in India

Anil K Singh, South Asian Network for Social and Agricultural Development

Positioning Environmental Equity at the Heart of Development Effectiveness

Suranjan Kudithuwakku, Green Movement of Sri Lanka

Environmental and Social Impact of the San Roque Dam

Arnold Padilla, IBON Foundation

Liste des articles du rapport intégral

Chapter 3: Aid Architecture in Support of Development Effectiveness

The Potential Roles of African Union Mechanisms in Aid Accountability and Effectiveness

Akongbowa Bramwell Amadasun, African Forum and Network on Debt and Development

The Reality of Aid Partnerships in Africa

Edward Ssenyange, Uganda Debt Network

Development Effectiveness? EU Donor Division of Labour and Gender Equality in Southern Countries

Lois Woestman, Women in Development Europe Network

Reforming Public Procurement Systems for Development Effectiveness

Bodo Ellmers, European Network on Debt and Development

Chapter 4: Global Aid Trends and OECD Reports

Crisis Management: An Analysis of Global Aid Trends

Brian Tomlinson, Reality of Aid Network Management Committee

Australia

Meeting Commitments in Uncertain Times: The New Government's Approach to Aid

Australian Council for International Development

Belgium

Wait and See: Initial Commitments to be Implemented?

Ineke Adriaens, 11.11.11 – Coalition of the Flemish North-South Movement

Canada

Declining Aid Performance as Government Freezes ODA

Brian Tomlinson, Canadian Council for International Cooperation

Denmark

Diminishing Danish Aid?

Laust Leth Gregersen, CONCORD-Danmark

European Commission

Towards European Commission Development Effectiveness and Policy Coherence

Louisa Vogiazides with Visa Tuominen and Héléne Debbari, Eurostep

Finland

Finnish Development Cooperation: A Shift Towards More Donor-Driven Aid?

Miia Toikka, KEPA

France

France Failing to Meet Commitments

Katia Herrgott, Coordination Sud

Liste des articles du rapport intégral

Germany

German Aid: Off-Target

Klaus Schilder, Terre des Hommes-Germany

Birgit Dederichs-Bain, Welthungerhilfe

Ireland

New Effectiveness Policies, Less Aid to Spend

Olive Towey, Concern Worldwide

Italy

The Italian Paradox: New Aid Strategies, but Decreasing Public Investment

Iacopo Viciani, ActionAid

Japan

Japanese Aid: In Transition After a Long Decline

Hayashi Akihito, Japan NGO Network for International Cooperation

Korea

Korea Joins the Big League with a Donor-centric Approach

Lee Tae Joo, ODA WATCH-Korea

Netherlands

Dutch Aid: Risk of Cuts and Lower Priority to Health

Esmé Berkhout and Sasja Bökkerink, Oxfam Novib

New Zealand

The Reality of Aid in New Zealand, 2010

Pedram Pirnia, New Zealand Council for International Development

Spain

In the Champions League?: Spain and the Challenges of More Efficient Aid

Deborah Itriago and Irene Milleiro, Intermón Oxfam

Sweden

Sweden: A High Performer with Worrying Indications

Peter Sörbom, for Diakonia and Forum Syd

Switzerland

Increasing Swiss ODA: Yes, We Can't

Michèle Laubscher, Alliance Sud – Swiss Alliance of Development Organisations

United Kingdom

Trends and Challenges for UK Aid

Gideon Rabowitz, UK Aid Network

United States of America

The Reality and Uncertainties of US Foreign Assistance Reform

Kimberly Darter, InterAction

Liste des membres de ROA

ROA AFRICA

Africa Leadership Forum

Address: ALF Plaza, 1 Bells Drive, Benja Village, Km 9,
Idiroko road, Ota, Ogun State, Nigeria
Email: info@africaleadership.org
Phone #: (234) 803 4543925
Website: www.africaleadership.org

Africa Network for Environment and Economic Justice (ANEEJ)

Address: 123, First East Circular Road Benin City Edo State
Nigeria, West Africa
Email: aneej2000@yahoo.co.uk
Phone #: (234) 80 23457333
Website: www.aneej.org

African Forum and Network on Debt and Development (AFRODAD)

Address: 31 Atkinson Drive, Harare, Zimbabwe
Email: afrodad@afrodad.co.zw
Phone #: (263) 4 778531/6
Fax #: (263) 4 747878
Website: www.afrodad.org

Center for Economic Governance and Aids in Africa (CEGAA)

Address: Room 1009, Loop Street Studios, 4 Loop Street,
Cape Town 8001/ P.O. Box 7004, Roggebaai,
8012 South Africa
Phone #: (27) 21 425 2852
Fax #: (27) 21 425 2852
Website: www.cegaa.org

Centre for Peacebuilding and Socio-Economic Resources Development (CPSERD)

Address: Lagos, Nigeria
Email: ayokenlegagbemi@yahoo.co.uk

Centre for Promotion of Economic and Social Alternatives (CEPAES)

Address: P. O. Box 31091, Yaounde, Cameroon
Email: cepaes2003@yahoo.fr
Phone #: (237) 231 4407

Civil Society for Poverty Reduction (CSPR)

Address: Plot No. 9169, Nanshila Road Kalundu-P/B E891
Postnet No. 302, Lusaka, Zambia
Email: william@cspr.org.zm
Phone #: (260) 211 290154

Economic Community of West African States Network on Debt and Development (ECONDAD)

Address: 123 1st East Circular Road,
Benin City, Edo State, Nigeria
Phone #: (234) 52 258748

Economic Justice Network (EJN)

Address: Church House 1, Queen Victoria Street, Cape Town.
Republic of South Africa
Email: ejnetwork@mweb.co.za; admin@ejn.org.za
Phone #: (27) 21 424 9563
Fax #: (27) 21 424 9564
Website: www.ejn.org.za

Forum for African Alternatives

Email: dembuss@hotmail.com

Forum for the Reinforcement of the Civil Society (FORCS)/ Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC)

Email: forsc@cbinf.com

Forum National sur la Dette et la Pauvreté (FNDP)

Address: BP 585 Abidjan cidex 03 Riviera, Abijan
Email: kone@aviso.ci
Phone #: (225) 05718222

Foundation for Community Development - Mozambique

Address: Av. 25 de Setembro, Edifícios Times Square Bloco
2 - 3º andar
Email: divida@tvocabo.co.mz
Phone #: (258) 21 355300
Fax #: (258) 21 355 355
Website: www.fdc.org.mz

Foundation for Grassroots Initiatives in Africa (GrassRootsAfrica)

Address: Foundation for Grassroots Initiatives in Africa
(GrassRootsAfrica) House Number 87 Bear Regimanuel Gray
Estates, Kwabenya-Accra PMB MD 187 Madina- Accra Ghana
Email: grassrootsafrica@grassrootsafrica.org.gh
Phone #: (233) 21-414223
Fax #: (233)-21-414223
Website: www.grassrootsafrica.org.gh

GRAIB-ONG

Address: BP 66 AZOVE Benin
Email: isiagbokou@yahoo.fr
Phone #: (229) 027662; 91 62 22
Fax #: (229) 46 30 48

Groupe de Recherche et d'Action pour la Promotion de l'Agriculture et du Développement (GRAPAD)

Address: c/15061 Maison DJOMAKON Jean VONS Guindéhou
VEDOKO, Benin
Email: reid_consulting@yahoo.fr
Phone #: (229) 21 38 01 72 / 21 38 48 83
Fax #: (229) 21 38 01 72

Grupo Mocambicano da Divida (GMD) / Mozambican Debt Group

Address: Rua de Coimbra, nº 91 - Malhangalene, Maputo
Email: divida@tvocabo.co.mz
Phone #: 21 419523, cel. 82 - 443 7740
Fax #: (258)21-419524
Website: www.divida.org

Habitat of Peace - Congo - DRC

Phone #: (243) 99811818

Institute for Security Studies/Institut D'Etudes de Securite

Address: PO Box 1787 Brooklyn Square Tshwane (Pretoria)
0075 South Africa
Email: iss@issafrika.org
Phone #: (27) 012 346 9500/2
Fax #: (27) 012 346 9570
Website: www.iss.co.za

Liste des membres de ROA

Institute of Development Studies (IDS) University of Zimbabwe

Address: PO Box MP167, Mt Pleasant, Harare, Zimbabwe
Email: gchikowore@science.uz.ac.zw
Phone #: (263) 4 333342/3
Fax #: (263) 4-333345

Jubilee Angola

Address: PO Box 6095, Luanda, Angola
Email: Jubileu2000.ang@angonet.org
Phone #: (244) 2366729
Fax #: (244)2335497

Jubilee Zambia

Address: P.O. Box 37774, 10101, Lusaka, Zambia
Email: debtjctr@zamnet.zm
Phone #: (260) 1 290410
Fax #: (260) 1 290759
Website: www.jctr.org.zm

Kenya Debt Relief Network (KENDREN)

Address: C/O EcoNews Africa, Mbaruk Road, Mucai Drive,
P.O. Box 76406, Nairobi, Kenya
Phone #: (254) 020 2721076/99
Fax #: (254) 020 2725171
Website: www.kendren.org

Kenya Private Sector Alliance (KEPSA)

Address: 2nd Floor, Shelter Afrique Along Mamlaka Road,
Next to Utumishi Co-op House P.O. Box 3556-00100 GPO
Nairobi, Kenya
Email: info@kepsa.or.ke
Phone #: (254) 20 2730371/2 and 2727883/936
Fax #: (254) 2 2730374
Website: www.kepsa.or.ke

Malawi Economic Justice Network (MEJN)

Address: Malawi Economic Justice Network,
entre House Arcade, City Centre,
PO Box 20135, Lilongwe 2 Malawi
Email: mejn@mejn.mw
Phone #: (265) 1 770 060
Fax #: (265) 1 770 068
Website: www.mejn.mw

Social Development Network (SODNET)

Address: Methodist Ministry Center,
2nd Wing, 4th floor, Oloitoktok Road,
Off Gitanga Road, Kilimani Nairobi 00619 Kenya
Email: sodnet@sodnet.or.ke;
po-edwardoyugi@gmail.com
Phone #: (254) 20 3860745/6
Fax #: (254) 20 3860746
Website: www.sodnet.org

Southern African Centre for the Constructive Resolution of Disputes (SACCORD)

Address: P.O. Box 37660,
Lusaka, Zambia
Email: saccord@zamtel.zm
Phone #: (260) 1 250017
Fax #: (260) 1 250027

Tanzania Association of NGOs (TANGO)

Address: Off Shekilango Road,
Sinza Afrika Sana Dar es Salaam
P. O. Box 31147 Tanzania
Email: tango@bol.co.tz
Phone #: (255) 22 277 4582
Fax #: (255) 22 277 4582
Website: www.tango.or.z

Tanzania Coalition on Debt and Development (TCDD)

Address: Shaurimoyo Road, Mariam Towers, 8th Floor, PO
Box 9193,
Dar Es-Salaam, Tanzania
Email: tcdd@yahoo.com
Phone #: 255 (22) 2866866/713 - 608854
Fax #: (255) 22 2124404
Website: www.tcdd.org

THISDAY

Address: 35 Creek Road, Apapa, Lagos
Email: thisday@nova.net.ng;
etimisim@hotmail.com
Phone #: (234) 8022924721-2;
8022924485
Fax #: (234) 1 4600276
Website: www.thisdayonline.com

Uganda Debt Network

Address: Plot 424 Mawanda Road, Kamwokya Kampala / P.O.
Box 21509 Kampala, Uganda
Email: Info@udn.or.ug
Phone #: (256) 414 533840/543974
Fax #: (256) 414 534856
Website: www.udn.or.ug

Uganda NGO National Forum

Address: Plot 25, Muyenga Tank Hill Rd, Kabalagala, PO Box
4636, Kampala, Uganda
Email: info@ngoforum.or.ug
Phone #: (256) 772 408 365
Fax #: (256) 312 260 372
Website: www.ngoforum.or.ug

Zimbabwe Coalition on Debt and Development (ZIMCODD)

Address: 5 Orkney Road, Eastlea, Harare, Zimbabwe; P O Box
8840, Harare, Zimbabwe
Email: zimcodd@zimcodd.co.zw
Phone #: (263) 4 776830/31
Fax #: (263) 4 776830/1
Website: www.zimcodd.org.zw

ROA ASIA/PACIFIC

Advancing Public Interest Trust (APIT)

Address: 107/ Ground Floor, Sher Sha Shuri Road,
Mohammadpur, Dhaka 1216 Bangladesh
Email: info@apitbd.org
Phone #: (880) 2-9121396; (880) 2-9134406
Fax #: Ext-103
Website: www.apitbd.org

Liste des membres de ROA

Aidwatch Philippines

Address: 114 Timog Avenue, Quezon City, 1103 Philippines
 Email: aidwatch-philippines@googlegroups.com
 Phone #: (63) 2 927 7060 to 62
 Fax #: (63) 2 929 2496
 Website: aidwatch-ph.collectivetech.org/node/2

All Nepal Peasants' Federation (ANPFA)

Address: PO Box: 273, Lalitpur, Nepal
 Email: anpfa@anpfa.org.np
 Phone #: (977) 1-4288404
 Fax #: (977) 1-4288403
 Website: www.anpfa.org.np

ANGIKAR Bangladesh Foundation

Address: Sunibir, 25 West Nakhhalpara, Tejgaon, Dhaka 1215 Bangladesh
 Email: angikarbd@yahoo.com
 Phone #: 881711806054 (mobile)

Arab NGO Network for Development (ANND)

Address: P.O.Box: 5792/14, Mazraa: 1105 - 2070 Beirut, Lebanon
 Email: annd@annd.org
 Phone #: (961) 1 319366
 Fax #: (961) 1 815636
 Website: www.annd.org

Asia Pacific Mission for Migrants (APMM)

Address: c/o Kowloon Union Church, No.2 Jordan Road, Kowloon Hong Kong SAR
 Email: apmm@hknet.com
 Phone #: (852) 2723-7536
 Fax #: (852) 2735-4559
 Website: www.apmigrants.org

Centre for Human Rights and Development (CHRD)

Address: Baga toiruu, Chingeltei district, Ulanbataar 17, Mongolia
 Phone #: (976) 11325721
 Fax #: (976) 11325721
 Website: www.owc.org.mn

Centre for Organisation Research and Education (CORE)

Address: National Programme Office A-5 Vienna Residency Aldona Bardez 403 508, Goa, India
 Email: anarchiv.anon@gmail.com; core_ne@coremanipur.org
 Phone #: (91) 832-228 9318
 Website: www.coremanipur.org

China Association for NGO Cooperation (CANGO)

Address: C-601, East Building, Yonghe Plaza, 28# Andingmen Dongdajie, Beijing, 100007, P.R.China
 Email: info@cango.org
 Phone #: (86) 10 64097888
 Fax #: (86)10 64097607
 Website: www.cango.org

COAST

Address: House# 9/4, Road# 2, Shyamoli, Dhaka 1207 Bangladesh
 Email: info@coastbd.org
 Phone #: (880) 2-8125181
 Fax #: (880) 2-9129395
 Website: www.coastbd.org

Coastal Development Partnership (CDP)

Address: 55/2 Islampur Road, Khulna-9100, Bangladesh
 Email: cdp@cdpbd.org
 Phone #: (880) 1916033444
 Fax #: 88 02 9564474
 Website: www.cdpbd.org

Cooperation Committee for Cambodia (CCC)

Address: #9-11, St. 476, TTPI, Chamkarmorn, Phnom Penh, Cambodia, PO Box 885, CCC Box 73
 Phone #: (855 23) 216 009 or (855 -16) 900 503
 Fax #: (855 23) 216 009
 Website: www.ccc-cambodia.org

Cordillera People's Alliance (CPA)

Address: # 2 P. Guevarra Street, West Modern Site, Aurora Hill, 2600 Baguio City, Philippines
 Email: cpa@cpaphils.org; pic@cpaphils.org
 Phone #: (63) 74 304-4239
 Fax #: (63) 74 443-7159
 Website: www.cpaphils.org

Council for People's Democracy and Governance (CPDG)

Address: Quezon City, Philippines
 Phone #: (63) 2 3741285

East Timor Development Agency (ETDA)

Address: P.O. Box 30, Bairro Pite, Dili, Timor-Leste
 Email: etda@etda-dili.org
 Phone #: (670) 723 3674; (670) 723 3816

Ecumenical Center for Research, Education and Advocacy (ECCREA)

Address: 189 Rt. Sukuna Rd. G.P.O 15473 Suva Republic of Fiji Islands
 Phone #: (679) 3307 588
 Fax #: (679) 3311 248
 Website: www.ecrea.org.fj

Forum LSM Aceh (Aceh NGOs Forum)

Address: Jl. T. Iskandar No. 58 Lambhuk, Banda Aceh, Indonesia
 Email: wiraatjeh@yahoo.com; forumlsmaceh@yahoo.com
 Phone #: (62) 651 33619; 081514542457
 Fax #: (62)65125391
 Website: www.forumlsmaceh.org

Forum of Women's NGOs in Kyrgyzstan

Address: Isanova 147, kv. 7; 720033 Bishkek, Kyrgyzstan
 Phone #: (996) 312 214585; (996) 555 996612
 Website: www.forumofwomenngos.kg

Green Movement of Sri Lanka (GMSL)

Address: No 9, 1st Lane, Wanatha Road, Gangodawila, Nugegoda, Sri Lanka
 Email: office@greensl.net
 Phone #: (94) 11 2817156
 Fax #: (94) 11 4305274
 Website: www.greensl.net

IBON Foundation Inc.

Address: 114 Timog Avenue, Quezon City, 1103 Philippines
 Phone #: (63) 2 927 6981
 Fax #: (63)2 927 6981
 Website: www.ibon.org

Liste des membres de ROA

INCIDIN Bangladesh

Address: 9/11, Iqbal Road, Mohammadpur,
Dhaka-1207 Bangladesh
Phone #: (880) 2-8129733
Website: www.incidinb.org

International NGO Forum on Indonesian Development (INFID)

Address: JL Mampang Prapatan XI,
No. 23 Jakarta 12790, Indonesia
Email: infid@infid.org
Phone #: (62) 21 7919-6721 to 22
Fax #: (62)21 794-1577
Website: www.infid.org

Law & Society Trust (LST)

Address: Law & Society Trust, No. 3, Kynsey Terrace,
Colombo 8, Sri Lanka
Email: lst@eureka.lk, lstadmin@sltnet.lk
Phone #: (94) 11 2684845 / (94) 11 2691228
Fax #: (94) 11 2686843
Website: www.lawandsocietytrust.org

Lok Sanjh Foundation

Address: House 494, Street 47, G-10/4, Islamabad, Pakistan
Email: lok_sanjh@yahoo.com
Phone #: (92) 51-2101043
Fax #: (92) 51 221 0395
Website: www.loksanjh.org

LOKOJ Institute

Address: No. 706, Road No. 11, Adabor, Shamoli,
Dhaka 1207, Bangladesh
Email: lokoj@aitlbd.net; aruprahee@yahoo.com
Phone #: (880) 28150669
Fax #: (880) 29664408
Website: www.lokoj.org

Mindanao Interfaith People's Conference (MIPC)

Address: 2F PICPA Bldg., Araullo St.,
Davao City 8000 Philippines
Email: mfat_mipc@meridiantelekoms.net
Phone #: (63) 82 225 0743
Fax #: (63) 82 225 0743

National Network of Indigenous Women (NNIW)

Address: National Network of Indigenous Women (NNIW),
Kathmandu Metropolitan- 34, Baneshwor,
PO Box 7238, Nepal
Email: nniw@wlink.com.np
Phone #: (977) 1-4115590
Fax #: (977) 1-4115590
Website: www.nniw.org.np

Nepal Policy Institute (NPI)

Address: 60 Newplaza Marga, Putalisadak, Kathmandu, Nepal
Email: subedirabin@gmail.com;
npi.info@wlink.com.np
Phone #: (977) 1-4429741
Fax #: (977) 1-4419610
Website: npi.org.np

NGO Federation of Nepal

Address: Post Box No 8973 NPC 609,
New Baneshwor, Kathmandu, Nepal
Email: info@ngofederation.org
Phone #: (977) 1 4782908; Cell : 977 9841212769
Fax #: (977) 1 4780559
Website: www.ngofederation.org

Pacific Islands Association of Non Governmental Organisations (PIANGO)

Address: 30 Ratu Sukuna Road, Nasese, Suva, Fiji Islands;
Postal: P.O. Box 17780, Suva, Fiji
Email: piango@connect.com.fj
Phone #: (679) 330-2963 / 331-7048
Fax #: (679) 331-7046
Website: www.piango.org

Pakistan Institute of Labor and Education Research (PILER)

Address: Pakistan Institute of Labour Education & Research
ST-001, Sector X, Sub Sector - V, Gulshan-e-Maymar,
Karachi – Pakistan
Email: piler@cyber.net.pk; info@piler.org.pk
Phone #: (92) 21 6351145-7
Fax #: (92) 21 6350354
Website: www.piler.org.pk

Peoples Workers Union

Address: B-25, Bano Plaza, Garden East,
Nishtar Road, Karachi, Pakistan
Phone #: 92-30-02023639

Proshika

Address: I/1-Ga, Section-2, Mirpur,
Dhaka-1216, Bangladesh
Email: idrc@proshika.bdonline.com
Phone #: (880) 8015812; (880) 8016015
Fax #: (880) 2-8015811
Website: www.proshika.org

Public Interest Research Centre (PIRC)

Address: 142, Maitri Apartments, Plot No. 2,
Patparganj, Delhi – 110 092, India
Phone #: (91) 11-43036919
Fax #: (91) 11-222-4233

SEWALANKA Foundation

Address: # 432 A, 2nd Floor, Colombo Road,
Boralesgamuwa, Sri Lanka
Email: south@sewalanka.org
Phone #: (94) 773524410; (94) 112545362-5
Fax #: (94) 112545166
Website: www.sewalanka.org

Shan Women's Action Network (SWAN)

Address: PO Box 120 Phrasing Post Office,
Chiangmai 50200, Thailand
Email: charmtong2@yahoo.com;
kenneri@shanwomen.org
Website: www.shanwomen.org

Liste des membres de ROA

Solidarity for People's Advocacy Network (SPAN)

Address: Cebu City, Philippines
Email: gigilabra@yahoo.com

South Asian Network for Social and Agricultural Development (SANSAD)

Address: N-13, Second Floor Green Park Extension
New Delhi India - 110016
Phone #: (91) 11-4164 4845
Fax #: (91) 11-4175 8845
Website: www.sansad.org.in

Tamil Nadu Women's Forum

Address: Kallaru, Perumuchi Village and
Post Arakkonam 631 002, Vellore District, Tamil Nadu, India
Email: tnwforum@gmail.com
Phone #: (91) 041421 70702

The NGO Forum on Cambodia

Address: #9-11 Street 476, Toul Tompong, P.O. Box 2295,
Phnom Penh 3, Cambodia
Email: ngoforum@ngoforum.org.kh
Phone #: (855) 23-214 429
Fax #: (855) 23- 994 063
Website: www.ngoforum.org.kh

Third World Network (TWN)

Address: 131 Jalan Macalister, 10400 Penang, Malaysia
Email: twnet@po.jaring.my; twn@igc.apc.org
Phone #: (60) 4 2266728/2266159
Fax #: (60) 42264505
Website: www.twinside.org.sg

UBINIG (Policy Research for Development Alternative)

Address: 22-13, Khilzee Road, Block # B, Mohammadpur,
Shaymoli, Dhaka 1207, Bangladesh
Email: nkrishi@bdmail.net
Phone #: (880) 2 81 11465; 2 81 16420
Fax #: (880) 2 81 13065

Vietnam Union of Science & Technology Associations (VUSTA)

Address: 53 Nguyen Du Str. - Ha Noi - Viet Nam
Email: nguyenmanh155@gmail.com
Phone #: (84)4 9432206
Fax #: (84)4 8227593
Website: www.vusta.vn

Vikas Andhyayan Kendra (VAK)

Address: D-1 Shivdham, 62 Link Road,
Malad (West), Mumbai 400 064 India
Email: vak@bom3.vsnl.net.in
Phone #: (91) 22-2882 2850 / 2889 8662
Fax #: (91) 22-2889 8941
Website: www.vakindia.org

Voices for Interactive Choice and Empowerment (VOICE)

Address: House #67, 4th floor, Block-Ka, Pisciculture Housing
Society, Shaymoli, Dhaka-1207, Bangladesh
Email: voice@gmail.com
Phone #: (880) 2-8158688
Fax #: (880) 2-8158688
Website: www.voicebd.org

Wave Foundation

Address: 3/11. Block-D, Lalmatia,
Dhaka 1207, Bangladesh
Email: info@wavefoundation.org
Phone #: (880) 2-8113383

ROA LATIN AMERICA

Asociación Arariwa para la Promoción Técnica-cultural Andina

Address: Apartado postal 872, Cusco, Perú, Avenida Los Incas
1606, Wanchaq Cusco, Perú
Email: arariwa_cusco@terra.com.pe
Phone #: (5184) 236-6887
Fax #: (5184) 236889
Website: www.arariwa.org.pe

Asociación Civil Acción Campesina

Address: Calle Ayuacucho oeste No. 52,
Quinta Acción Campesina Los Teques,
Estado Miranda, Venezuela
Email: accioncampesina@gmail.com
Phone #: (58 212) 3214795
Fax #: (58 212) 321 59 98
Website: www.accioncampesina.com.ve

Asociación Latinoamericana de Organizaciones de Promoción al Desarrollo, A.C.

Address: Benjamín Franklin 186, Col. Escandón, Del. Miguel
Hidalgo, México, D.F. C.P. 11800
Email: info@alop.org.mx
Phone #: (5255) 52733400
Fax #: (5255) 52733449
Website: www.alop.org.mx

Asociación para el Desarrollo de los Pueblos (ADP)

Address: Apartado postal 4627,
Managua C.S.T. 5 cuadras al Sur, 1 1/2; cuadra al Oeste
Managua, Nicaragua
Email: adp@turbonett.com
Phone #: (505) 2281360
Fax #: (505)2664878
Website: www.adp.com.ni

Base, Educación, Comunicación, Tecnología Alternativa (BASE-ECTA)

Address: Avenida Defensores del Chaco, piso 1
San Lorenzo, Paraguay Código
Postal 2189 San Lorenzo
Email: basedir@basecta.org.py
Phone #: (59521) 576786/ (59521) 580239

Central Ecuatoriana de Servicios Agrícolas (CESA)

Address: Apartado postal: 17-16 -0179 C.E.Q.
Inglaterra N 3130 y Mariana de Jesús,
Quito, Ecuador
Email: cesa.uio@andinanet.net
Phone #: (593 2) 524830 / 2529896
Fax #: (5932) 503006
Website: www.cesa.org.ec

Liste des membres de ROA

Centro Andino de Acción Popular (CAAP)

Address: Apartado postal 17-15 – 173 – B Martín de Utreras
733 y Selva Alegre Quito, Ecuador
Email: caaporg.ec@uio.satnet.net
Phone #: (5932) 252-763 / 523-262
Fax #: (5932) 568-452
Website: www.ecuanex.net.ec/caap

Centro Cooperativista Uruguayo (CCU)

Address: Edo. Víctor Haedo 2252, CP 11200 Montevideo,
Uruguay
Email: ccu@ccu.org.uy
Phone #: (5982) 4012541 / 4009066 / 4001443
Fax #: (5982) 4006735
Website: www.ccu.org.uy

Centro de Assessoria Multiprofissional (CAMP)

Address: Praca Parobé, 130-9o andar Centro 90030.170,
Porto Alegre – RS Brasil
Email: camp@camp.org.br
Phone #: (5551) 32126511
Fax #: (5551) 32337523
Website: www.camp.org.br

Centro de Derechos y Desarrollo (CEDAL)

Address: Huayna Capac No 1372, Jesús María Lima 11, Perú
Email: cedal@cedal.org.pe / jql@cedal.org.pe
Phone #: (511) 2055730
Fax #: (511) 2055736
Website: www.cedal.org.pe

Centro de Educación Popular (QHANA)

Address: Apartado postal 9989, La Paz, Calle Landaeta No.
522, La Paz, Bolivia
Email: qhana@caoba.entelnet.bo / lapaz@qhana.org.bo
Website: www.qhana.org.bo

Centro de Estudios y Promoción del Desarrollo (DESCO)

Address: Jr León de la Fuente No. 110, Lima 17, Perú
Email: postmaster@desco.org.pe
Phone #: (511) 613-8300 a 8307
Fax #: (511) 613-8308
Website: www.desco.org.pe

Centro de Investigación y Promoción del Campesino (CIPCA)

Address: Pasaje Fabiani No. 2578 Av. 20 de Octubre /
Campos y Pinilla, Casilla 5854,
La Paz, Bolivia
Email: cipca@cipca.org.bo
Phone #: (591 2) 2432272, 22432276
Fax #: (5912) 22432269
Website: www.cipca.org.bo

Centro de Investigaciones (CIUDAD)

Address: Calle Fernando Meneses N24-57 y Av. La Gasca,
Casilla Postal 1708-8311, Quito, Ecuador
Email: ciudadinfo@ciudad.org.ec
Phone #: (5932) 2225-198 / 2227-091
Fax #: (5932) 2500-322
Website: www.ciudad.org.ec

Centro de Investigaciones y Educación Popular (CINEP)

Address: Apartado postal 25916, Santafé de Bogotá,
Carrera 5ª No. 33A-08, Bogotá, Colombia
Email: info@cinep.org.co
Phone #: (571) 2456181
Fax #: (571) 2879089
Website: www.cinep.org.co

Centro Dominicano de Estudios de la Educación (CEDEE)

Address: Santiago 153, Gazcue (Apdo. Postal 20307)
Santo Domingo, Dominicana, Rep.
Email: cede@codetel.net.do; cede@verizon.net.do
Phone #: (1809) 6823302; 6882966
Fax #: (1 809) 686-8727

Centro Félix Varela (CFV)

Address: Calle 5ª No 720 e/ 8 y 10 El Vedado,
Ciudad Habana, Cuba
Email: cfv@cfv.org.cu / maritzar@cfv.org.cu
Phone #: (537) 8367731
Fax #: (53 7) 8333328
Website: www.cfv.org.cu

Centro Latinoamericano de Economía Humana (CLAEH)

Address: Zelmar Michelini 1220 11100 Montevideo, Uruguay
Email: info@clae.org.uy
Phone #: (5982) 9007194
Fax #: (5982) 9007194 ext 18
Website: www.clae.org.uy

Centro Operacional de Vivienda y Poblamiento AC (COPEVI)

Address: Calle Primero de Mayo #151 Col. San Pedro de los
Pinos, Del. Benito Juárez México, D.F. C.P. 03800, México
Email: copevi@prodigy.net.mx
Phone #: (5255) 55159627 y 4919
Website: www.copevi.org

Centro para la Acción Legal en Derechos Humanos (CALDH)

Address: 6ª. Avenida 1-71, Zona 1,
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Email: caldh@caldh.org
Phone #: (502) 2251-0555
Fax #: (502) 2230-3470
Website: www.caldh.org

Centro Peruano de Estudios Sociales (CEPES)

Address: Av. Salaverry No. 818, Jesús María, Lima 11, Perú
Email: cepes@cepes.org.pe
Phone #: (511) 433-6610
Fax #: (511) 433-1744
Website: www.cepes.org.pe

Comisión de Acción Social Menonita (CASM)

Address: Barrio Guadalupe 21-22, Calle 3, Av. NE, 2114 San
Pedro Sula, Cortés, Honduras
Email: direccioncasm@sulanet.net,
casm@sulanet.net
Phone #: (504) 552 9469/70
Fax #: (504) 552 0411
Website: www.casm.hn

Liste des membres de ROA

Corporación de Estudios Sociales y Educación (SUR)

Address: José M. Infante 85, Providencia, Santiago, Chile
 Email: corporacionsur@sitiosur.cl
 Phone #: (56) 2 235 8143; 236 0470
 Fax #: (56) 2 235-9091
 Website: www.sitiosur.cl

Corporación Juventudes para el Desarrollo y la Producción (JUNDEP)

Address: Fanor Velasco 27, Santiago, Chile
 Email: jundep@jundep.cl
 Phone #: (562) 3611314 - 3611316
 Website: www.jundep.cl

Corporación Región para el Desarrollo y la Democracia

Address: Apartado postal 67146 Medellín, Calle 55 No. 41-10, Medellín, Colombia
 Email: coregion@region.org.co
 Phone #: (574) 216-6822
 Fax #: (574) 239-5544
 Website: www.region.org.co

Corporación Viva la Ciudadanía

Address: Calle 54, No. 10-81, piso 7, Bogotá, Colombia
 Email: director@viva.org.co
 Phone #: (57 1) 3480781
 Fax #: (57 1) 212-0467
 Website: www.viva.org.co

Deca-Equipo Pueblo, AC

Address: Apartado postal 113-097 México, D.F., Francisco Field Jurado No.51, México, D.F. México
 Email: equipopueblo@equipopueblo.org
 Phone #: (52 55) 5539 0055 – 5539 0015
 Fax #: (52 55) 5672 7453
 Website: www.equipopueblo.org.mx

Enlace, Comunicación y Capacitación, AC (ENLACE)

Address: Benjamín Franklin 186 Col. Escandón CP 11800, México, D.F., México
 Email: direccion@enlacecc.org
 Phone #: (52 55) 52733343 – 52734648
 Website: www.enlacecc.org

Federación de Órganos para Asistencia Social Educativa (FASE)

Address: Rua das Palmeiras, 90 Botafogo, 22270-070 Río de Janeiro, Brasil
 Email: fase@fase.org.br
 Phone #: (5521) 25367350
 Fax #: (5521) 25367379
 Website: www.fase.org.br

Fondo Ecuatoriano Populorum Progressio (FEPP)

Address: Apartado postal 17-110-5202 Quito Calle Mallorca N24-275 y Coruña, Quito, Ecuador
 Email: fepp@fepp.org.ec
 Phone #: (5932) 2520408 – 2529372
 Fax #: (5932) 250-4978
 Website: www.fepp.org.ec

Fundación Foro Nacional por Colombia

Address: Carrera 4 A No 27 62 Bogotá D.C., Colombia
 Email: info@foro.org.co
 Phone #: (571) 2822550
 Fax #: (571) 2861299
 Website: www.foro.org.co

Fundación Nacional para el Desarrollo (FUNDE)

Address: Calle Arturo Ambrogi #411 entre 103 y 105 Av. Norte, Col. Escalón, San Salvador, El Salvador, P.O. Box 1774, Centro de Gobierno
 Email: funde@funde.org
 Phone #: (503) 22095300
 Fax #: (503) 22630454
 Website: www.funde.org

Fundación para el Desarrollo en Justicia y Paz (FUNDAPAZ)

Address: Calle Castelli 12, segundo piso "A" (C1031AAB) Buenos Aires, Argentina
 Email: buenosaires@fundapaz.org.ar
 Phone #: (5411) 48648587
 Fax #: (5411) 48616509
 Website: www.fundapaz.org.ar

Fundación Promotora de Vivienda (FUPROVI)

Address: Del costado Norte de la Iglesia de Moravia 700 mts. Este, 100 mts. Norte, 100 mts. Oeste Moravia, San José, Costa Rica
 Email: fuprovi@fuprovi.org
 Phone #: (506) 2470000
 Fax #: (506) 2365178
 Website: www.fuprovi.org

Fundación Salvadoreña para la Promoción y el Desarrollo Económico (FUNSALPRODESE)

Address: Apartado postal 1952 Centro de Gobierno, 27 Calle Poniente y 17 Av. Norte, No. 1434, Colonia Layco, San Salvador, El Salvador
 Email: dfunsal@funsalprodece.org.sv
 Phone #: (503) 22252722 / 22250414 / 0416
 Fax #: (503) 22255261
 Website: www.funsalprodece.org.sv

Fundación Taller de Iniciativas en Estudios Rurales (Fundación Tierra)

Address: Apartado postal 8155, La Paz Calle Hermanos Manchego No. 2576 La Paz, Bolivia
 Email: fundaciontierra@ftierra.org
 Phone #: (5912) 2430145 – 2432263/2683
 Fax #: (5912) 211 1216
 Website: www.ftierra.org

Grupo Social Centro al Servicio de la Acción Popular (CESAP)

Address: San Isidro a San José de Ávila, final avenida Beralt (al lado de la Abadía), Edificio Grupo Social CESAP Caracas, Venezuela
 Email: presidencia@cesap.org.ve
 Phone #: (58212) 8627423/7182 – 8616458
 Fax #: (58212) 8627182
 Website: www.cesap.org.ve

Liste des membres de ROA

Instituto Cooperativo Interamericano (ICI)

Address: Apartado postal 0834-02794, Ciudad de Panamá,
Avenida La Pulida, Pueblo Nuevo, Ciudad de Panamá, Panamá
Email: icicod@cwpanama.net
Phone #: (507) 2246019/ 2240527
Fax #: (507) 2215385
Website: www.icipan.org

Instituto de Desarrollo Social y Promoción Humana (INDES)

Address: Luis Sáenz Peña 277, 5to. Piso, oficina 10, 1110
Buenos Aires, Argentina
Email: indes@arnet.com.ar indesmisiones@arnet.com.ar
Phone #: (5411) 43726358/ (543752) 435764
Fax #: (5411) 43726358/ (543752) 435764
Website: www.indes.org.ar

Instituto de Estudos Socioeconomicos (INESC)

Address: SCS quadra 08 Bloco B-50, salas 433/441 Edifício
Venâncio 2000, CEP 70333-970 Brasília – DF, Brazil
Email: protocoloinesc@inesc.org.br
Phone #: (55 61) 212-0200
Fax #: (55 61) 226-8042
Website: www.inesc.org.br

Instituto de Estudos, Formacao e Assessoria em Políticas Sociais (Instituto Pólis)

Address: Rua Araújo, 124 Centro, Sao Paulo - SP Brazil
Email: polis@polis.org.br
Phone #: (55) 11 2174-6800
Fax #: (55) 11 2174 6848
Website: www.polis.org.br

Instituto Hondureño de Desarrollo Rural (IHDER)

Address: Apartado postal 2214,
Tegucigalpa, D.C., Honduras Colonia Presidente Kennedy,
Zona No. 2, Bloque No. 37, casa #4416, Súper Manzana No. 5
Tegucigalpa, Honduras
Email: ihder@amnettgu.com
Phone #: (504) 2300927

Juventudes para el Desarrollo y la Producción (JUNDEP)

Address: Fanor Velasco 27, Santiago, Chile
Email: jundep@jundep.cl;
corpjundep@123.cl
Phone #: (56) 3611314; 3611321
Website: www.jundep.cl

La Morada

Address: Purísima 251, Recoleta Santiago, Chile
Email: secretaria@lamorada.cl
Phone #: (562)732 3728
Fax #: (562)732 3728
Website: www.lamorada.org

Productividad Biosfera Medio Ambiente - Probioma

Address: Equipetrol calle 7 Este
No 29 Santa Cruz de la Sierra, Bolivia
Email: probioma@probioma.org.bo
Phone #: (591) 2 3431332
Fax #: (591) 2 3432098
Website: www.probioma.org.bo

Programa de Promoción y Desarrollo Social (PRODESO)

Address: Apartado postal 168, Santiago de Veraguas, Calle 4
Paso de las Tablas, Santiago de Veraguas, Panamá
Email: prodeso@cwpanama.net
Phone #: (507) 998-1994
Fax #: 998-6172
Website: www.prodeso.org

Proyecto de Desarrollo Santiago-La Salle (PRODESSA)

Address: Apartado postal 13 B, 01903, Guatemala, Km. 15
Calzada Roosevelt, Zona 7 Guatemala, Guatemala
Email: codireccion@prodesa.net, federico.roncal@gmail.com,
edgargarciatax@yahoo.com.mx
Phone #: (502) 24353911
Fax #: (502) 24353913
Website: www.prodesa.net

Servicio de Información Mesoamericano sobre Agricultura Sostenible (SIMAS)

Address: Lugo Rent a Car 1c al lago, Esq. Sur oeste parque El
Carmen, Reparto El Carmen, Managua, Nicaragua
Email: simas@simas.org.ni
Phone #: (505) 22682302
Fax #: (505) 22682302
Website: www.simas.org.ni

Servicio Ecuménico de Promoción Alternativa (SEPA)

Address: Apartado postal 23036 Fernando de la Mora Soldado
Ovelar 604 esq. Marcos Riera, Fernando de la Mora, Paraguay
Email: sepa@sepa.com.py
Phone #: (59521) 515-855/ 514365

Servicio Habitacional y de Acción Social (SEHAS)

Address: Bv. del Carmen 680, Villa Siburu (5003)
Córdoba, Argentina
Email: sehas@sehas.org.ar
Phone #: (54 351) 480-5031
Fax #: (54 351) 489-7541
Website: www.sehas.org.ar

Servicios para la Educación Alternativa AC (EDUCA)

Address: Escuadrón 201 #203 Col. Antiguo Aeropuerto,
Oaxaca, México C.P. 68050
Email: direccion@educaoaxaca.org
Phone #: (52 951) 5136023 – (52 951) 5025043
Website: www.edudaoaxaca.org

(SUR) Centro de Estudios Sociales y Educación

Address: José M. Infante 85, Providencia, Santiago, Chile
Email: corporacionsur@sitiosur.cl
Phone #: (562)2642406 / 2360470
Fax #: (562)2359091
Website: www.sitiosur.cl

Coordinacion de ONG y Cooperativas (CONGCOOP)

Address: 2a. Calle 16-60 zona 4 de Mixco, Residenciales Valle
del Sol, Edificio Atanasio Tzul, 2do.
Nivel Guatemala, Centro America
Phone #: (502) 2432-0966
Fax #: (502) 2433-4779
Website: www.congcoop.org.gt

Liste des membres de ROA

Red Latinoamericana sobre Deuda, Desarrollo y Derechos (LATINDADD)

Address: Jr. Daniel Olaechea 175, Jesús María - Perú
 Email: latindadd@latindadd.org
 Phone #: (511) 261 2466
 Fax #: (511) 261 7619
 Website: www.latindadd.org

Fundación SES (Latindadd)

Address: Avda de Mayo 1156 2º piso,
 Ciudad de Buenos Aires. Argentina
 Email: Dir@fundses.org.ar / e-grupo2-latindadd@fundses.org.ar
 Phone #: 54-11-4381-4225/3842
 Website: www.fundses.org.ar

ROA EUROPEAN OECD COUNTRIES

11.11.11 - Coalition of the Flemish North-South Movement

Address: Vlasfabriekstraat 11, 1060 Brussels, Belgium
 Email: info@11.be
 Phone #: (32) 2 536 11 13
 Fax #: (32) 2 536 19 10
 Website: www.11.be

Action Aid Italy

Address: ActionAid International - via Broggi 19/A - 20129
 Milano, Italy
 Website: www.actionaid.it

Action Aid UK

Address: Hamlyn House, Macdonald Road, Archway,
 London N19 5PG, UK
 Email: mail@actionaid.org
 Phone #: (44) 20 7561 7561
 Fax #: (44) 20 7272 0899
 Website: www.actionaid.org.uk

Alliance Sud

Address: Monbijoustrasse 31, PO Box 6735 CH-3001 Berne,
 Switzerland
 Email: mail@alliancesud.ch
 Phone #: (41) 31 390 93 33
 Fax #: (41) 31 390 93 31
 Website: www.alliancesud.ch

British Overseas NGOs for Development (BOND)

Address: Bond Regent's Wharf 8 All Saints Street
 London N1 9RL, UK
 Email: bond@bond.org.uk; advocacy@bond.org.uk
 Phone #: (44) 20 7520 0252
 Fax #: (44) 20 7837 4220
 Website: www.bond.org.uk

Campagna per la Riforma della Banca (CRBM)

Address: Mondiale (CRBM), via Tommaso da Celano 15,
 00179 Rome, Italy
 Email: info@crbm.org
 Phone #: (39) 06-78 26 855
 Fax #: (39) 06-78 58 100
 Website: www.crbm.org

CeSPI - Centro Studi di Politica Internazionale

Address: Via d'Aracoeli 11, 00186 Rome, Italy
 Email: cespi@cespi.it
 Phone #: (39) 06 6990630
 Fax #: (39) 06 6784104
 Website: www.cespi.it

Christoffel-Blindenmission Deutschland e.V. (CBM)

Address: Christian Blind Germany e.V., Nibelungen Straße
 124, 64625 Bensheim, Germany
 Email: christian.garbe@cbm.org
 Phone #: (49) 6251 131-0
 Fax #: (49) 6251 131-199
 Website: www.christoffel-blindenmission.de

Concern Worldwide

Address: 52-55 Lower Camden Street,
 Dublin 2 Ireland
 Email: olive.towey@concern.net
 Phone #: (353) 1 417 7700; (353) 1417 8044
 Fax #: (353) 1 475 7362
 Website: www.concern.net

Coordination SUD

Address: 14 passage Dubail, 75010 Paris, France
 Email: sud@coordinationsud.org
 Phone #: (33) 1 44 72 93 72
 Fax #: (33) 1 44 72 93 73
 Website: www.coordinationsud.org

Diakonia-Sweden

Address: SE-172 99 Sundbyberg,
 Stockholm, Sweden
 Email: diakonia@diakonia.se
 Phone #: (46) 8 453 69 00
 Fax #: (46) 8 453 69 29
 Website: www.diakonia.se

European Network on Debt and Development (EURODAD)

Address: Rue d'Edimbourg, 18-26 1050
 Brussels Belgium
 Email: bellmers@eurodad.org
 Phone #: (32) 2 894 46 40
 Fax #: (32) 2 791 98 09
 Website: www.eurodad.org

Eurostep

Address: Eurostep AISBL, Rue Stevin 115,
 B-1000 Brussels, Belgium
 Email: admin@eurostep.org
 Phone #: (32) 2 231 16 59
 Fax #: (32) 2 230 37 80
 Website: www.eurostep.org

Forum Syd

Address: PO Box 15407, S-104 65
 Stockholm, Sweden
 Email: forum.syd@forumsyd.org;
 maud.johansson@forumsyd.org
 Phone #: 0046 8-506 371 62
 Fax #: 46 8 506 370 99
 Website: www.forumsyd.org

Liste des membres de ROA

Global Responsibility Austrian Platform for Development and Humanitarian Aid

Address: Berggasse 7/11, A-1090 Vienna, Austria
Email: office@globaleverantwortung.at
Phone #: (43) 1 522 44 22-0
Website: www.agez.at

IBIS

Address: IBIS Copenhagen, Norrebrogade 68B, 2200 Copenhagen N, Denmark
Email: ibis@ibis.dk
Phone #: (45) 35358788
Fax #: (45) 35350696
Website: www.ibis.dk

Intermón Oxfam

Address: Calle Alberto Aguilera 15, 28015 Madrid, Spain
Email: info@intermonoxfam.org
Phone #: (34) 902 330 331
Website: www.intermonoxfam.org

KEPA

Address: Service Centre for Development Cooperation- KEPA
Töölöntorinkatu 2 A, 00260 Helsinki, Finland
Email: info@kepa.fi
Phone #: (358) 9-584 233
Fax #: (358) 9-5842 3200
Website: www.kepa.fi

MS Action Aid Denmark

Address: MS ActionAid Denmark Fælledvej 12 2200 Kbh N., Denmark
Email: ms@ms.dk
Phone #: (45) 7731 0000
Fax #: (45) 7731 0101
Website: www.ms.dk

Networkers South-North

Address: Ullveien 4 (Voksenåsen), 0791 Oslo, Norway
Email: mail@networkers.org
Phone #: (47) 93039520
Website: www.networkers.org

Norwegian Forum for Environment and Development (ForUM)

Address: Storgata 11, 0155 Oslo, Norway
Email: forumfor@forumfor.no; oerstavik@forumfor.no
Phone #: (47) 2301 0300
Fax #: (47) 2301 0303
Website: www.forumfor.no

Novib - Oxfam Netherlands

Address: Mauritskade 9, P.O. Box 30919, 2500 GX The Hague, The Netherlands
Email: info@oxfamnovib.nl
Phone #: (31) 70 3421777
Fax #: (31) 70 3614461
Website: www.novib.nl

OEFSE- Austrian Foundation for Development Research

Address: Berggasse 7, A-1090 Vienna, Austria
Email: office@oefse.at
Phone #: (43)1 317 40 10 - 242
Fax #: (43) 1 317 40 15
Website: www.oefse.at

OIKOS

Address: Rua Visconde Moreira de Rey, 37 Linda-a-Pastora 2790-447 Queijas, Oeiras - Portugal
Email: oikos.sec@oikos.pt
Phone #: (351) 218 823 649; (351) 21 882 3630
Fax #: (351) 21 882 3635
Website: www.oikos.pt

Terre Des Hommes - Germany

Address: Hilfe für Kinder in Not Ruppenkampstraße 11a 49084 Osnabrück, Germany Postfach 4126 49031 Osnabrück, Germany
Email: info@tdh.de; gf@tdh.de
Phone #: (05 41) 71 01 -0
Fax #: (05 41) 71 01 -0
Website: www.tdh.de

UK Aid Network (UKAN)

Address: UKAN, Action Aid, Hamlyn House, London, N19 5PG, UK
Email: advocacy@bond.org.uk
Fax #: +44 207 561 7563

ROA NON-EUROPEAN OECD COUNTRIES

Aid/Watch - Australia

Address: 19 Eve St Erskineville NSW 2043, Australia
Email: info@aidwatch.org.au
Phone #: (61) 2 9557 8944
Fax #: (61) 2 9557 9822
Website: www.aidwatch.org.au

American Council for Voluntary International Action (InterAction)

Address: 1400 16th Street, NW, Suite 210 | Washington, DC 20036, USA
Email: ia@interaction.org
Phone #: (1) 202 667-8227
Fax #: (1) 202 667-8236
Website: www.interaction.org

Australian Council for International Development (ACFID)

Address: 14 Napier Close Deakin Australian Capital Territory (Canberra) 2600, Australia
Email: main@acfid.asn.au
Phone #: (61) 2 6285 1816
Fax #: (61) 2 6285 1720
Website: www.acfid.asn.au

Liste des membres de ROA

Canadian Council for International Cooperation/Conseil canadien pour la coopération internationale (CCIC/CCCI)

Address: 450 Rideau Street, Suite 200 Ottawa, Ontario, K1N 5Z4, Canada
Email: info@ccic.ca
Phone #: (1) 613 241-7007
Fax #: (1) 613 241-5302
Website: www.ccic.ca

Council for International Development (CID)

Address: 2/F James Smith's Building cnr. Manners Mall and Cuba St., Wellington, New Zealand/ PO Box 24 228, Wellington 6142, New Zealand
Email: pedram@cid.org.nz
Phone #: (64) 4 4969615
Fax #: (64) 4 4969614
Website: www.cid.org.nz

Friends of the Earth (FOE) Japan

Address: International Environmental NGO, FoE Japan 3-30-8-1F Ikebukuro Toshima-ku Tokyo 171-0014, Japan
Email: aid@foejapan.org; finance@foejapan.org
Phone #: (81) 3-6907-7217
Fax #: (81)3-6907-7219
Website: www.foejapan.org

Japan International Volunteer Center (JVC)

Address: 6F Maruko Bldg., 1-20-6 Higashiueno, Taito-ku, Tokyo 110-8605 Japan
Email: kiyo@ngo-jvc.net; info@ngo-jvc.net
Phone #: (81) 3-3834-2388
Fax #: (81) 3-3835-0519
Website: www.ngo-jvc.net

Japan ODA Reform Network-Kyoto

Japanese NGO Center for International Cooperation (JANIC)

Address: 5th Floor Avaco Building, 2-3-18 Nishiwaseda, Shinjuku-ku, Tokyo 169-0051, Japan
Email: global-citizen@janic.org
Phone #: (81) 3-5292-2911
Fax #: (81) 3-5292-2912
Website: www.janic.org.en

ODA Watch Korea

Address: 110-240 #503 Dong-Shin Bldg., 139-1 Anguk-dong, Jongno-gu, Seoul, Korea
Email: odawatch@odawatch.net
Phone #: (82) 2-518-0705
Fax #: (82) 2-761-0578
Website: www.odawatch.net

Pacific Asia Resource Center (PARC)

Address: 2, 3F Toyo Bldg., 1-7-11 Kanda-Awaji-cho, Asia Taiheiyo Shiryo Centre, Chiyoda-ku, Tokyo 101-0063, Japan
Email: office@parc-jp.org
Phone #: (81) 3-5209-3455
Fax #: (81) 3-5209-3453
Website: www.parc-jp.org

People's Solidarity for Participatory Democracy

Address: 132 Tongin-Dong, Jongno-Gu, Seoul, 110-043, South of Korea
Email: silverway@pspd.org/ pspdint@pspd.org
Phone #: (82) 2 723 5051
Fax #: (82) 2 6919 2004
Website: www.peoplepower21.org/English